



RAPPORT ANNUEL 2015



CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE	2015	2014	2013	2012	2011
Bilan (en CHF millions)					
Total du bilan	20'016	17'494	16'619	16'473	15'871
Avances à la clientèle	13'711	13'551	13'155	12'994	12'864
Dépôts de la clientèle et emprunts	15'691	14'222	14'266	13'703	13'092
Fonds propres	1'319	1'236	1'163	1'086	1'010
Résultats (en CHF millions)					
Résultat brut des opérations d'intérêts	210	206	201	205	197
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	101	108	98	104	104
Résultat des opérations de négoce	28	27	27	24	24
Autres résultats ordinaires	20	19	9	12	11
Total des produits d'exploitation	359	360	335	346	337
Charges d'exploitation	211	207	204	208	219
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	69	77	58	70	55
Résultat opérationnel (en CHF millions)	130	115	-	-	-
Résultat de la période (en CHF millions)	78	76	73	67	63
Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	21.8	19.8	19.3	18.7	18.1
Effectif total					
• en unités de travail à plein temps	720.5	710.4	725.4	722.7	721.7
• en personnes	773	763	782	783	783
Ratios (en %)					
Fonds propres/Total du bilan	6.6	7.1	7.0	6.6	6.4
Capitalisation boursière sur fonds propres	71.2	62.4	69.7	68.6	69.9
Résultat opérationnel sur fonds propres	10.0	9.5	-	-	-
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	6.0	6.3	6.4	6.3	6.4
Charges/Produits	58.8	57.4	60.8	60.3	65.0
Couverture en fonds propres	14.4	14.0	13.5	12.9	12.0
Données par action au porteur (en CHF)					
Fonds propres	366	343	323	302	281
Résultat opérationnel	36	32	-	-	-
Résultat net	22	21	20	19	18
Dividendes	5.5 *	5.0	4.5	4.5	4.5
Données boursières (maison mère)					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	262	234	260	213	236
• plus bas	210	208	204	195	186
• clôture	261	214	225	207	196
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	939	771	811	745	706
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables/nombre d'actions	372	349	329	308	288

*Proposition soumise à l'Assemblée générale du 26 avril 2016.

Rating Standard & Poor's

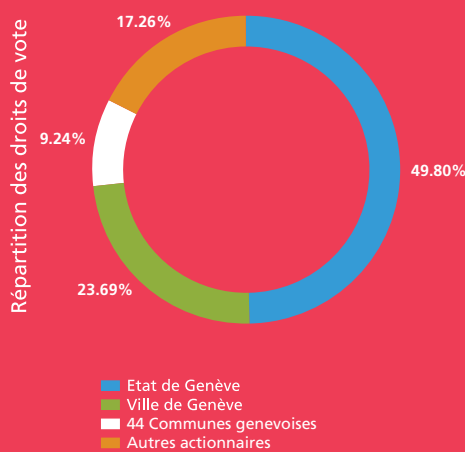
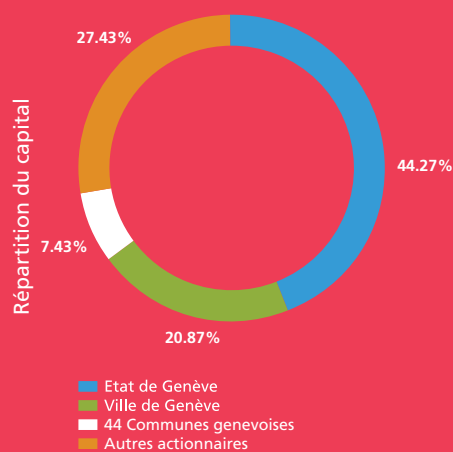
Banque Cantonale de Genève: A+/A-1/Stable
(dernière notation en décembre 2015)

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH 0001642682

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal	2'651'032
Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal	1'590'620
Actions au porteur de CHF 100	1'479'174



Renseignements

E-mail: communication@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Hélène De Vos Vuadens

Téléphone: +41 (0)22 809 24 11
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH - 1211 Genève 2

BCGE: des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVÉ BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LES FONDS DE PLACEMENT, LE CONSEIL EN PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, D'ÉVALUATION ET DE TRANSMISSION D'ENTREPRISES ET DE TRADE FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 22 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS, DUBAI ET HONG KONG. IL OCCUPE 721 PERSONNES (EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE, ET EST RÉGULÉE PAR LA FINMA.

BCGE RAPPORT ANNUEL 2015

Sommaire

Chiffres-clés	Rabat 2^e de couverture
Message du président du conseil d'administration	3
Message du président de la direction générale	5
Mission et stratégie	10
Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise	11
Synthèse financière de la marche des affaires	18
Les divisions: des entreprises internes	24
Organigramme	26
Présence locale affirmée	28
Ouverture internationale	29
Faits marquants 2015	
Clientèle privée	32
Entreprises	35
Collectivités publiques	37
International	38
Finances et <i>asset management</i>	42
Organisation, informatique et opérations	44
Contrôle des risques	48
Talents et compétences	54
Information et communication	60
Innovation: fondement de l'expansion commerciale	62
Responsabilité éthique et environnementale	63
Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise	71
Comptes consolidés 2015 et annexes groupe BCGE	89
Comptes annuels 2015 et annexes maison mère	123
Adresses	Rabat 3^e de couverture



Blaise Goetschin, président de la direction générale, et Jean-Pierre Roth, président du conseil d'administration

Message du président du conseil d'administration Deux cents ans au service de la population de Genève

Ce message s'inscrit dans un contexte particulier, nous fêtons, en 2016, le bicentenaire de la présence d'une banque publique à Genève: la Banque Cantonale de Genève est issue de cette filiation. C'est en 1816, effectivement, que fut fondée la Caisse d'Epargne de Genève dans la foulée de la Restauration politique et de l'adhésion de Genève à la Confédération.

Genève était à un moment-clé de son histoire et au seuil d'un renouveau économique. Sa place bancaire, qui se remettait d'années difficiles dues à l'instabilité politique européenne au tournant du siècle précédent, renaissait comme centre de gestion de fortune et de la dette souveraine dans la tradition qui était la sienne avant la Révolution française. Il manquait à Genève, comme dans de nombreuses villes suisses, un établissement en mesure de collecter l'épargne populaire et d'assurer le crédit local. Notre canton fut ainsi le premier à se doter d'un établissement cantonal chargé de promouvoir le développement économique régional. Berne suivit en 1834 et Vaud en 1845; toutes les autres banques cantonales furent créées après la première Constitution fédérale, en 1848.

Soutien permanent à l'économie locale

Le soutien de l'économie locale fut le mandat de la première Caisse d'Epargne, c'est toujours la mission de la banque cantonale. Aujourd'hui, heureusement, le marché du crédit s'est développé et la BCGE est en concurrence avec de nombreux autres intervenants suisses et étrangers. Elle reste toutefois la partenaire privilégiée des PME du canton, l'un des piliers du financement du logement et de la construction et le premier collecteur d'épargne. Les Genevois, dont plus de 13'000 sont devenus actionnaires, savent que leur banque cantonale est à leur écoute, qu'elle connaît les réalités du terrain, qu'elle mène son action dans l'intérêt de la collectivité et qu'elle reste objective dans l'appréciation des projets qui lui sont soumis. Même dans un paysage bancaire bien développé, comme nous le connaissons aujourd'hui, il y a donc place pour un établissement public au service de tous.

2015 fut de nouveau une année difficile pour les établissements bancaires en Suisse. La baisse des taux d'intérêt à des niveaux proches de zéro, les incertitudes économiques et le foisonnement de la réglementation financière ont pesé sur la marche des affaires et les conditions d'exploitation.

Travailler avec des taux d'intérêt négatifs

Une particularité de 2015 fut l'application de taux d'intérêt négatifs sur les comptes de virements que les banques détiennent à la Banque nationale suisse, du moins sur la partie de ces comptes dépassant un certain niveau de référence. Cette mesure visait à lutter contre l'appréciation du franc suisse en décourageant les afflux de capitaux et en encourageant les investissements à l'extérieur. Contrairement aux taux négatifs appliqués dans les années 1970, qui pénalisaient les fonds étrangers uniquement, la solution choisie en 2015 est plus contraignante, car elle frappe tous les détenteurs de liquidité en francs. La BCGE, contrairement aux banques de gestion, et parallèlement à la grande majorité des banques commerciales, n'a pas été initialement touchée par les taux négatifs, car elle détenait à la BNS des liquidités inférieures au niveau à partir duquel la pénalité était appliquée. Cette situation a rapidement évolué au fil des mois, car les établissements frappés d'entrée par les taux négatifs ont laissé leurs clients diriger leurs placements vers les établissements moins touchés. Les afflux de fonds vers la banque cantonale ont ainsi sensiblement augmenté, entraînant une progression de CHF 2.7 milliards de son bilan. Pour éviter de voir ses liquidités dépasser la limite fixée par la BNS et pour être en mesure de prêter appui à ses clients traditionnels, elle a donc dû introduire des quotas de liquidité par catégorie de clientèle. Au-delà des placements de liquidité correspondant au "courant normal" des affaires antérieures, des taux négatifs sont maintenant perçus.

Profonde rénovation du capital

2016 restera dans l'histoire de la banque non seulement comme l'année qui marque le bicentenaire de la présence d'une banque publique à Genève, mais aussi celle d'une profonde rénovation de la structure du capital de la banque. A l'Assemblée générale de 2013, nous annoncions l'acceptation par le Conseil d'Etat d'un projet d'unification du capital-actions de la banque. Ce projet a maintenant abouti. En effet, le Grand Conseil a accepté une modification de la Loi sur la banque cantonale qui prévoit la refonte de notre capital-actions – actuellement structuré en actions nominatives et au porteur – en un unique type d'actions nominatives. Cette réforme comporte le double avantage

d'accroître l'attrait de notre titre pour les investisseurs – ce qui est dans l'intérêt de tous les actionnaires – et de répondre aux exigences de lutte contre le blanchiment par l'élimination des titres au porteur. Par ailleurs, une convention d'actionnaires, passée entre le Canton, la Ville de Genève et les Communes genevoises garantira, conformément à la Constitution cantonale, que la majorité du capital-actions demeure en mains publiques. Cette réforme demande également une modification de nos statuts qui sera proposée à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2016.

Normalisation du statut fiscal

2016 sera aussi une année de normalisation accrue de la position de la BCGE dans le paysage bancaire genevois. En premier lieu, elle verra s'achever l'abrogation progressive de la garantie cantonale des dépôts qui avait commencé en 2013. L'abrogation de la garantie des dépôts, qui placera notre établissement sur un pied d'égalité dans la concurrence avec les autres établissements bancaires, est justifiée par le relèvement à 100'000 francs, intervenu en décembre 2008, du montant de la garantie fédérale des dépôts bancaires. En second lieu, cette année voit également une normalisation du traitement fiscal de la banque sur le plan cantonal. Jusqu'ici la BCGE disposait d'un traitement spécifique lui assurant un rabais fiscal correspondant à la part de l'Etat dans son capital. Cet avantage, assez courant en Suisse s'agissant des banques cantonales, n'était plus justifié et va progressivement disparaître en faveur d'une fiscalisation correspondant à celle des autres entreprises du canton.

La population a plus que décuplé

A plusieurs titres, donc, 2016 restera dans les mémoires. Nous nous souviendrons qu'elle fut l'occasion de marquer le bicentenaire de la présence d'une banque publique à Genève et que d'importantes étapes visant à moderniser l'organisation de la banque furent franchies. Certes, de 1816 à 2016, l'environnement dans lequel opère l'établissement public du canton a profondément changé: la population genevoise a plus que décuplé, les structures économiques et les réalités technologiques ont connu des développements que personne ne pouvait imaginer à l'époque. Mais, le besoin d'un établissement public de crédit, avec son centre de décision à Genève, reste pleinement avéré. De la Caisse d'Epargne à la BCGE, l'histoire de la banque a été marquée par la nécessité continue d'ajustements et elle a connu des hauts et des bas. La BCGE de 2016 se présente renforcée dans son capital et en mesure de moderniser sa gouvernance.

Les règles sont les mêmes pour tous

Etre une banque publique ne signifie pas disposer d'un environnement commercial privilégié. Les règles sont les mêmes pour tous et la concurrence est acharnée. Les bons résultats de la BCGE enregistrés l'an dernier ne sont donc pas dus à des avantages commerciaux particuliers, mais bien à l'engagement incessant de tous ses collaboratrices et collaborateurs. Le conseil d'administration les remercie, ainsi que les membres de la direction de la banque, pour l'excellent travail accompli durant l'exercice 2015. Il est également sensible à la confiance dont il a pu bénéficier de la part des actionnaires – publics et privés – de la banque. Il les assure une nouvelle fois de son engagement en faveur de la BCGE qui, dans la ligne tracée par la Caisse d'Epargne, en 1816, est la seule banque de Genève au service de tous.



Jean-Pierre Roth
Président du conseil d'administration

Message du président de la direction générale

Rien de tel qu'un bicentenaire pour méditer sur la destinée d'une entreprise...

Une banque, à plus forte raison une authentique banque universelle, est au cœur de la société, de ses attentes, de ses difficultés et de ses transformations. Les marchés sur lesquels la BCGE intervient journalièrement reflètent ces mutations avec instantanéité et ampleur. De nombreux genres de futurs influencent la banque et sa stratégie.

Les futurs prévisibles pour lesquels la BCGE se prépare avec ses partenaires informatiques, comme les modes de paiement. Les futurs inattendus, comme le régime énigmatique et durable des taux négatifs, qu'elle guette au mieux et auxquels elle répond par une gestion de crise méthodique et proactive. Les futurs différenciés qui n'imposent pas nécessairement leur diktat technologique à tous et qui font se côtoyer des moyens de consommer la banque soit très avancés, soit traditionnels. Les futurs irréversibles, comme la révolution digitale qui, dans ce cas, dicte une transformation totale et dont les avantages d'utilité pour "l'adopteur" sont tels que l'ancien processus est immédiatement oublié et va rejoindre les machines à écrire et à calculer qui attendent de prendre place dans le musée des banques suisses... Les futurs réglementaires, les futurs concurrents, les futurs démographiques; la liste est longue... Et comme "tout futur est proche"¹, la banque a formulé une ligne de conduite qui tient compte de cette quatrième révolution industrielle². Sur cette base, elle a défini des axes de développement généraux et des priorités précises. Trois impératifs méritent une mention ici même: valoriser le lien personnel avec les clients, disposer d'une offre de prestations égale ou supérieure à celle des meilleurs compétiteurs – et guider les clients dans le choix et l'exploitation des nouvelles technologies financières.

Valoriser le lien personnel

Les technologies digitales, les téléphones emportés, les accès multiples transforment le comportement de chacun. Dans le domaine bancaire, la mutation est à l'ouvrage dans plusieurs métiers et concerne les particuliers comme les entreprises. La consommation du produit bancaire standardisé bascule rapidement vers le mode désormais généralisé de la recherche et de l'interpellation sur le net, avec délivrance de solutions presque instantanées. Sur ce terrain, la proximité physique (agence) et la personnalisation (conseiller) ne disparaissent pas, mais, au contraire, deviennent des attributs complémentaires et indispensables. Dans ce nouvel environnement, seules comptent la vitesse, la simplicité et l'efficacité de la réponse. BCGE investit avec la communauté bancaire de Finnova et avec Swisscom, son partenaire informatique principal, pour tourner la difficulté en avantage compétitif.

Mais le rôle économique du banquier ne se limite pas à la distribution de produits. Dans nombre de situations privées ou lors de décisions en entreprise, en face d'une plus grande complexité, le banquier continuera à servir de guide. Le conseiller, généraliste expérimenté, saura conduire l'analyse sur les vraies questions et préparer une synthèse. Il proposera au client le recours complémentaire à nos divers centres de conseil, qu'il s'agisse de planification de sa prévoyance ou de la meilleure structuration de son portefeuille d'hypothèques.

Il importe donc que le lien personnel soit maintenu en toute circonstance avec nos 237'000 clients. Ces derniers veulent à la fois dialoguer avec leur banquier, leur conseiller, et pouvoir interagir électroniquement avec la banque à leur guise. Cela est vrai aussi pour les 54'000 clients internationaux de la BCGE qui sont habitués à des standards élevés dans l'interactivité avec leurs banques. De nombreux projets nous permettent de répondre à ce défi commercial et logistique. Une réorganisation du conseil en ligne permet d'améliorer la qualité d'interface (horaires, langues, densité du conseil...). Un renforcement de l'offre de services pour les expatriés suisses à l'étranger est conduit par les bureaux de représentation de Dubaï et de Hong Kong. Plus généralement, la banque entend maintenir un ratio élevé de conseillers et de conseillères par clients, les nouvelles technologies étant mises à leur service plutôt que destinées à les suppléer. Si les seuils de CHF 20 milliards de bilan, de CHF 20 milliards d'actifs administrés, de CHF 10 milliards d'hypothèques ont pu être atteints cette année, c'est bien grâce à la préservation farouche de chaque lien personnel entre banquier et client.

¹ Proverbe arabe.

² Voir SCHWAB Klaus, 2016. *Mastering the Fourth Industrial Revolution*. Seattle: Amazon.

Offrir des solutions au niveau des meilleurs compétiteurs

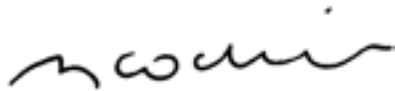
La BCGE aurait pu, comme nombre de ses consœurs, faire le choix de se concentrer sur le client moyen et lui offrir une gamme simplifiée de produits. Or, tenant compte des réalités bien spécifiques de son marché de base, la très bancarisée Genève, elle est parvenue, il y a bientôt plus de 15 ans, à la conclusion que, au contraire, elle devait produire une offre aussi large, complète et compétitive que ses meilleurs concurrents, en l'occurrence les grandes banques. Ce choix stratégique d'offrir aux particuliers comme aux entreprises un conseil intégré a été le moteur de la diversification actuelle des activités. Ce choix pose de nombreuses exigences. Dans le cas des particuliers, il s'agit d'être en mesure de proposer un conseil très sophistiqué dans la planification patrimoniale, pouvoir suivre les clients dans leurs activités ou résidences en Suisse (Lausanne, Zurich) et à l'international (France, Dubaï, Hong Kong), pouvoir dialoguer et agir lors de la transmission de l'entreprise familiale à des tiers ou au management en place. Dans le cas des entreprises, qui représentent aujourd'hui plus de 50% des revenus commerciaux de la banque, il s'agit de monter très rapidement des financements de grande taille, de proposer un paramétrage optimisé de ceux-ci et de concevoir des solutions de protection dans les domaines des taux et des changes. Une organisation *client centric* permet à la banque de disposer de *teams* spécialisés et dédiés pour chaque segment de marché, auxquels s'ajoutent des centres de hautes compétences : salle des marchés, *corporate and private advisory*, prévoyance, fusions et acquisitions (filiale Dimension) et *private equity* (filiale Capital Transmission). Enfin, la principale exigence est celle de rassembler des talents et une force de travail de premier plan. Ici aussi, la banque s'efforce, par une politique de recrutement offensive et un investissement considérable dans la formation, de répondre aux exigences sans cesse croissantes de sa clientèle. Les résultats 2015, avec un rendement net des fonds propres de 6% et un bénéfice opérationnel de CHF 130 millions, reflètent dans leur qualité et leur résilience le succès de cette stratégie.

Guider les clients vers les meilleures technologies financières

De nombreuses technologies émergent actuellement et transforment profondément les modes de consommation des services bancaires. La vitesse des mutations s'est accrue depuis quelques années et des concepts révolutionnaires arrivent sur le marché dans les paiements, le conseil patrimonial et la mobilisation des financements privés ou d'entreprises. La BCGE, en étroite collaboration avec ses partenaires informatiques, a défini les priorités d'adaptation en tenant compte de l'efficacité, de l'économicité et surtout de la sécurité des nouveaux processus. Dans le domaine des paiements, elle évoluera de concert avec les banques suisses vers de nouvelles facilités permettant le paiement simplifié au point de vente et l'usage élargi du téléphone portable dans l'interface bancaire. Dans les changes, une nouvelle plateforme va simplifier les transactions pour les PME ou les clients privés intéressés. Concernant la bourse en ligne, BCGE 1816, forte de 5'800 participants, elle connaît une forte croissance et de constantes améliorations pour l'utilisateur. Nous ne devons toutefois pas sous-estimer l'ampleur des changements à l'œuvre ou manquer de reconnaître les incertitudes qui les entourent. Pour se donner les meilleures chances de tirer parti des nouvelles technologies, la BCGE entend garder au centre de tout nouveau dispositif le lien personnalisé entre le client et son conseiller, maintenir sa philosophie "d'open architecture", mettre à disposition de sa clientèle un choix de solutions (selon le modèle du *garden wallet*) et la conseiller dans l'exploitation de celles-ci et, enfin, collaborer au mieux avec les banques cantonales afin de mettre en commun ressources et expériences dans ces nouveaux domaines.

La banque préparée à la restructuration de l'industrie

Deux cents ans de mutations, de traversées de crises, de guerres, de transformations techniques : la BCGE dispose d'une expérience historique riche en enseignements. Pas une décennie de calme ou de stabilisation, au contraire, un déferlement ininterrompu de défis et de remises en question. L'histoire continue et l'on voit bien qu'elle ne sera pas douce et amène. La BCGE a été considérablement solidifiée dans ses talents, dans ses processus et dans ses structures financières, la couverture en fonds propres en particulier. Elle est en mesure de poursuivre les efforts colossaux d'adaptation qui attendent les banques, en particulier celles qui doivent rivaliser avec les multinationales, sans en avoir la taille...



Blaise Goetschin

Président de la direction générale





CONSEILS

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE . ASSURANCES
SUR LA VIE . CHECK-UP FINANCIER PERSONNALISÉ .
CENTRE DE CONSEIL PATRIMONIAL

La discipline conduit à la réussite.

La haute montagne demande de la concentration
et de la constance dans l'effort.
Des qualités qui commandent notre action.

BANQUE UNIVERSELLE
DEPUIS 1816

Mission et stratégie

Une banque universelle : *made in Geneva*

La BCGE est une banque universelle et commerciale dont la mission première est de contribuer au développement de la place économique genevoise. Pour ce faire, elle fournit une gamme complète de services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. Pour l'accompagner dans ses activités et ses opérations qui vont souvent bien au-delà du territoire cantonal, elle dispose de succursales à Lausanne et Zurich ainsi que de bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Sa filiale, Banque Cantonale de Genève (France), est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Dimension, société fille spécialisée dans les évaluations et le conseil en transmission d'entreprises. Au 31 décembre 2015, le groupe employait 721 personnes (en équivalent plein temps) et affichait un total du bilan de CHF 20 milliards ainsi que des fonds propres de plus de CHF 1.3 milliard.

PORTRAIT DU GROUPE BCGE



Le siège de Genève
au quai de l'Île 17



1816 Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier bancaire central pour les services aux particuliers et pour le financement des entreprises, notamment les PME et le secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des prestations de private banking ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Elle a des succursales à Lausanne et Zurich ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE), la BCGE dispose d'un *rating* confirmé à A+/A-1/Stable, en décembre 2015, par l'agence de notation Standard & Poor's. Elle emploie 669 collaborateurs (en équivalent plein temps).



1993 Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement, d'investissement et de l'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 49 collaborateurs.



2008 Capital Transmission SA, Genève, finance et investit en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises dans la région genevoise en priorité. Elle opère aussi en Suisse et dans quelques cas particuliers en France. Elle dispose d'une capacité totale d'investissement de CHF 50 millions, dont près de CHF 18.2 millions étaient engagés au 31.12.2015. Elle est ainsi en mesure d'accompagner ses clients à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par de la finance mezzanine. Capital Transmission n'intervient pas dans les organes dirigeants des entités financées.



2015 Dimension SA, Lausanne, vise à apporter aux propriétaires d'entreprises et à leurs familles des conseils et des solutions en matière de succession, transmission, rapprochement et croissance par acquisition. Elle a été particulièrement active dans les domaines de la distribution, industrie, horlogerie, construction, immobilier, services aux entreprises et informatique. Dimension a contribué à plus de 170 transactions; opérationnelle depuis 1994, elle a été rachetée par le groupe BCGE en 2015, Dimension a une succursale à Genève.

Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise

Une stratégie centrée sur les marchés et l'innovation

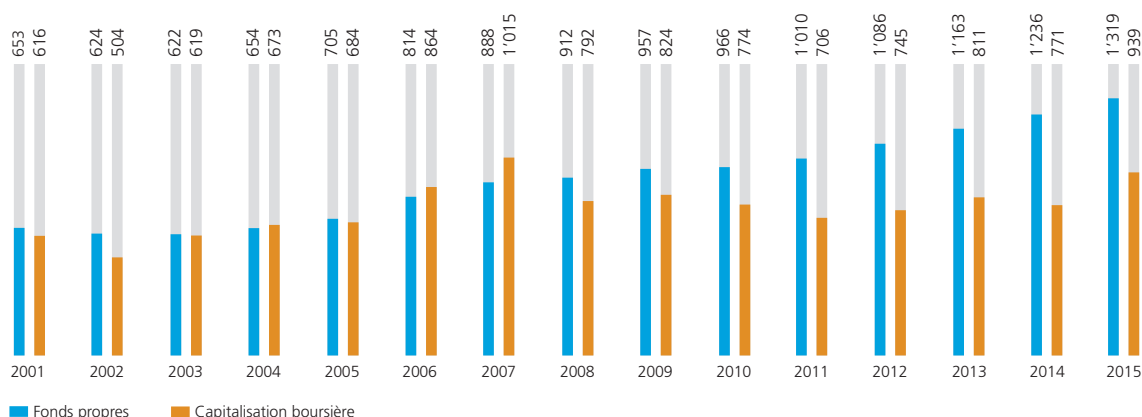
La BCGE est une banque dont la stratégie vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur deux grandes catégories de marchés, les particuliers (personnes physiques) et les entreprises ou institutions (personnes morales). Sur ces marchés, elle développe des métiers spécifiques ou domaines d'activité stratégiques. Il y en a treize qui sont listés brièvement ci-dessous. Ces métiers ont des caractéristiques et des exigences très diverses. Ainsi organisée en gestionnaire de portefeuilles d'activités, la banque mérite le qualificatif valorisant d'universelle... Bien que chaque stratégie de métier diffère passablement, quelques principes stratégiques transversaux dominent le dispositif d'ensemble.

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE VISANT LE LONG TERME

L'objectif financier majeur est l'accroissement de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme et durable de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – même au détriment de la profitabilité à court terme – et ne doivent pas mener à sous-investir ou à élever trop le profil de risque, ou encore à n'affaiblir en aucune façon la conduite déontologique de la banque.

Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière en CHF millions



DES DOMAINES D'ACTIVITÉS PRÉCIS

La banque définit ses métiers, la politique commerciale de ceux-ci et les ressources qu'elle leur consacre, sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité.

Cinq des treize métiers sont centrés sur les particuliers: les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le private banking et le financement privé. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutions, quatre ressortent du financement. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, l'*asset management* et le service aux banques et assurances.

La banque gère son portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun, et en recherchant des synergies opérationnelles élevées entre eux. La banque construit des positions compétitives et durables dans chacun de ses métiers. Pour cela, elle capitalise sur son image de banque sûre (comme le *rating* de Standard & Poor's l'atteste) transparente (elle offre une cotation quotidienne et diffuse un rapport annuel très complet); et innovante (voir en page 62).

La banque maximalise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre financier. Ayant atteint un niveau élevé d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance additionnelle est portée sur les domaines d'activités les moins consommateurs de fonds propres.



UNE DÉONTOLOGIE DANS CHAQUE GRAND MÉTIER

Philosophie d'investissement clairement affirmée

La banque recommande l'adoption d'un modèle de portefeuille sécurisant et performant, bénéficiant d'un *track record* de nombreuses années. Il est présenté de façon transparente dans un document intitulé *La philosophie d'investissement de la BCGE*. Celle-ci se concrétise par la gamme principale des mandats de gestion BCGE Best of. La gestion est centralisée, et donc strictement homogène, quelle que soit l'importance de la fortune gérée. Elle s'appuie notamment sur la sélection d'une série de fonds d'institutions tierces, selon le concept d'architecture ouverte dans lequel les spécialistes chargés du choix de ces véhicules d'investissement opèrent en toute indépendance intellectuelle et commerciale.

Doctrine de financement de l'entreprise

La banque a établi huit principes fondamentaux placés au cœur de sa collaboration avec l'économie. Un document intitulé *Financement des entreprises: la doctrine d'engagement de la BCGE*, les synthétise. Il informe la clientèle intéressée des méthodes appliquées par la banque en matière d'analyse de projets, de valorisation d'entreprises et d'octroi de financement d'investissement du client, les portefeuilles peuvent également être gérés par l'intermédiaire de services consultatifs.

Un code de conduite dans le financement immobilier

Un document, portant le titre *Financement de l'immobilier: la doctrine d'engagement de la BCGE*, explique de manière simple et accessible les grands principes qui régissent ce type de crédits et ce marché, de même que les critères d'intervention propres à la BCGE.



STATUTS ET CAPITAL

Un actionariat diversifié

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du *Code des obligations*, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, par la fusion de la Caisse d'Épargne de la République et canton de Genève (fondée en 1816) et de la Banque Hypothécaire du canton de Genève (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 44.3% du capital-actions. La Ville de Genève et les Communes du Canton détiennent 28.3% du capital. 13'246 actionnaires, essentiellement des personnes privées, détiennent une part significative des titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 27.4% du capital.



Vers l'action nominative unique

Le Grand Conseil a voté, le 29 janvier 2016, un changement de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève. Afin de moderniser la structure du capital de la banque, il a opté pour une action nominative unique. Cette réforme sera soumise à l'Assemblée générale du 26 avril 2016. Actuellement, la structure actionnariale est composée d'actions nominatives exclusivement réservées aux collectivités publiques et d'actions au porteur cotées à la bourse suisse, accessibles aux actionnaires privés. L'introduction d'une action unique a pour but de renforcer l'attractivité du titre sur le marché des capitaux, de permettre à la banque de mieux connaître ses actionnaires par le biais du registre, d'abandonner le titre au porteur en anticipant l'évolution du droit suisse et de faciliter l'adaptation aux nouvelles exigences réglementaires sur les fonds propres (Bâle III). Le terme du processus vers l'action unique est prévu pour la fin de 2016. La future action unique aura une valeur nominale de CHF 50, contre CHF 100 pour l'actuelle action au porteur. Par ailleurs, l'exonération fiscale partielle appliquée actuellement à la BCGE (article 18, *Assujettissement à l'impôt*) sera progressivement supprimée sur une durée de cinq ans.

Une contribution au développement de l'économie genevoise

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire".

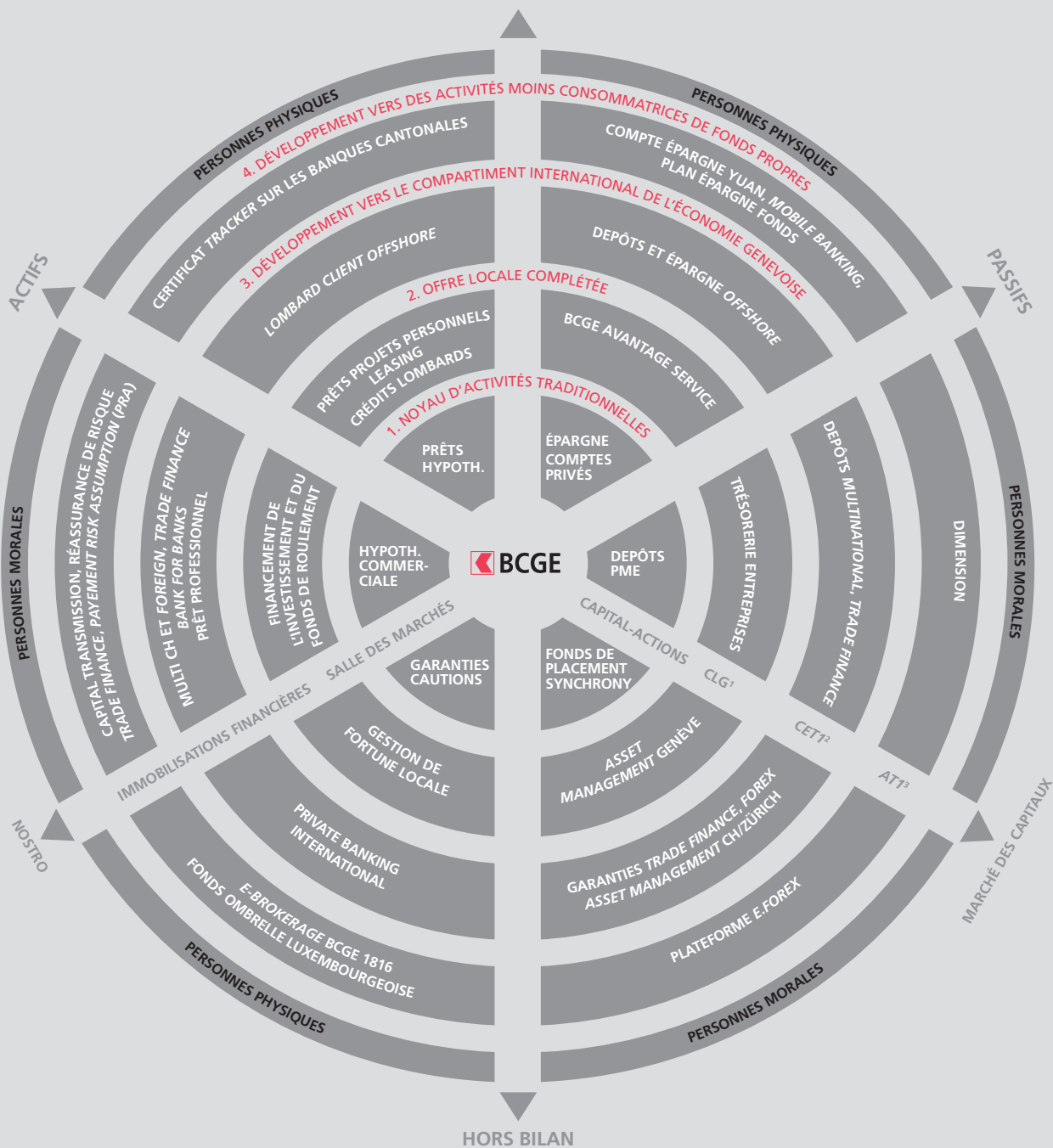
Une garantie partielle de l'Etat sur les dépôts d'épargne

Le Canton de Genève garantit partiellement le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 25 de la Loi sur la BCGE. La garantie cantonale sera entièrement supprimée le 31 décembre 2016. Dès le 1^{er} janvier 2017, les dépôts des épargnants ne bénéficieront plus que de la garantie fédérale¹. La sécurité des déposants restera alors de toute façon au plus haut niveau du fait de la présence dominante du Canton de Genève dans le capital de la banque.

¹ www.esisuisse.ch.

Une évolution en quatre phases

Fondé sur un noyau d'activités traditionnelles, toujours importantes aujourd'hui, le modèle d'affaires de la BCGE a fait l'objet de mutations régulières, entraînant l'élargissement des compétences et des capacités d'intervention de la banque. Ces développements ont été accomplis dans l'optique d'offrir une gamme de services complète et compétitive. Ces choix stratégiques ont permis une croissance constante des résultats financiers.



¹ Refinancement par des emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.
² Emprunt relevant des fonds propres de base durs (common equity tier 1, CET1).
³ Emprunt relevant des fonds propres de base supplémentaires (additional tier 1 capital, AT1).

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
BCGE Netbanking et Mobile Netbanking (consultation, paiements et bourse en ligne)
Cartes bancaires
Coffres

Epargne

GE CH

Court, moyen et long termes
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Centre de conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e piliers
Comptes de libre passage
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds, 3^e pilier
Rentés viagères

Placements

GE CH F

Dépôts titres
Bourse en ligne
Fonds de placement et structurés
Plans d'épargne en fonds

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Crédits lombards
Dépôts à terme et fiduciaires
Conseils en placements, *advisory*
Planification patrimoniale
Investissements en *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits pour projets personnels

ENTREPRISES

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

GE CH F

PME
Grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations immobilières communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH F INT

Financements transactionnels
Financements structurés

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH F INT

Devises
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique (département Financial advisory)
Conseils en fusions et acquisitions (*M&A*) (Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F

Participation minoritaire au capital, *Mezzanine finance*, *Management buyout* (Capital Transmission)

INSTITUTIONNELS

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family office
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE

Asset management

GE CH F INT

Mandats actifs balancés
Mandats de gestion indicielle
Mandats actifs à risque contrôlé
Fonds de placement institutionnels
Gestion durable *small and mid caps* suisse
Conseil en placement institutionnel
Fonds souverains et entités similaires

Conseils aux investisseurs institutionnels

GE CH F INT

Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes

Services et marchés financiers pour institutionnels

GE CH F INT

Bourses
Devises
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

GE

Genève

CH

Suisse

F

France - par BCGE (France)

INT

International - Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives de ces places. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités et les produits de la banque et n'effectuent pas d'opérations.





ÉPARGNE

ADRESSE DE DÉPÔT SÉCURISÉE . GESTION
DE LIQUIDITÉS . FONDS DE PLACEMENT .
PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

La discipline crée la stabilité.

La pratique suisse du lancer de la pierre
requiert confiance et équilibre.
Des qualités que nous exerçons en tout temps.

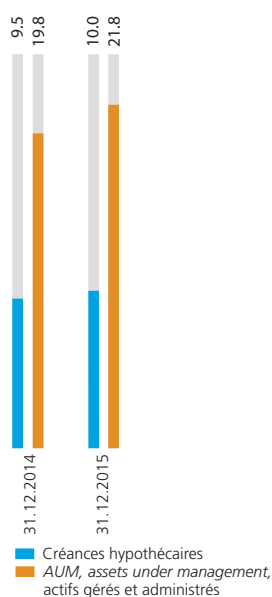
BANQUE DE DÉPÔT SÛRE

Synthèse financière de la marche des affaires

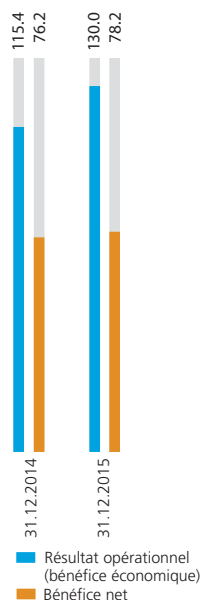
Nouvelle hausse de la profitabilité et progression du dividende de 10%

La Banque Cantonale de Genève a réalisé de très bons résultats 2015. La profitabilité, exprimée par le bénéfice net de CHF 78.2 millions (+2.7%) et le résultat opérationnel de CHF 130 millions (+12.6%), a progressé de manière substantielle en 2015. La banque a renforcé aussi sa compétitivité avec une augmentation des actifs gérés et administrés et des prêts hypothécaires qui ont atteint de nouveaux seuils à, respectivement, CHF 21.8 milliards (+9.7%) et CHF 10 milliards (+4.9%). Les fonds propres ont dépassé CHF 1.3 milliard (+6.8%). Le dividende qui sera proposé le 26 avril 2016 à l'Assemblée générale sera augmenté à 5.5% du nominal (+10%). Au sujet de l'exercice 2016, la banque table sur un niveau de rentabilité comparable à celui de 2015.

Compétitivité :
Cap des CHF 20 milliards
d'AUM dépassé
en CHF milliards



Augmentation
du résultat opérationnel
de 12.6%
en CHF millions



Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2015 (en CHF 1'000)

Résultats	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015-2014	
Produits d'exploitation	347'209	349'556	-2'347	-0.7%
Charges d'exploitation	211'396	208'481	2'915	1.4%
Résultat opérationnel	129'999	115'428	14'571	12.6%
Bénéfice net	78'211	76'155	2'056	2.7%
ROE (rendement du capital)	6.0%	6.3%	-24 ¹ basis points	-3.8%
Dividende	5.5%	5.0%	50 basis points	10%

Bilan et volumes traités

	31.12.2015	31.12.2014	Variation 2015-2014	
Total du bilan	20'016'211	17'336'793	2'679'418	15.5%
Créances hypothécaires	9'966'068	9'503'574	462'494	4.9%
Actifs gérés et administrés	21'766'549	19'847'828	1'918'721	9.7%
Fonds propres	1'319'193	1'235'521	83'672	6.8%
Ratio des fonds propres tier 1	13.36%	12.59%	77 basis points	6.1%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	14.37%	13.97%	40 basis points	2.9%

Bénéfice net au plus haut

Le bénéfice net a poursuivi sur sa tendance haussière, avec une avance de CHF 2.1 millions à CHF 78.2 millions, alors que le résultat opérationnel a progressé de 12.6%, ou CHF 14.6 millions, pour atteindre le seuil des CHF 130 millions. Les résultats ont progressé malgré la force du CHF, les taux d'intérêt négatifs et la baisse prononcée des prix des matières premières. Les produits ont résisté grâce à un modèle d'affaires diversifié en termes de métiers, de devises et de pays.

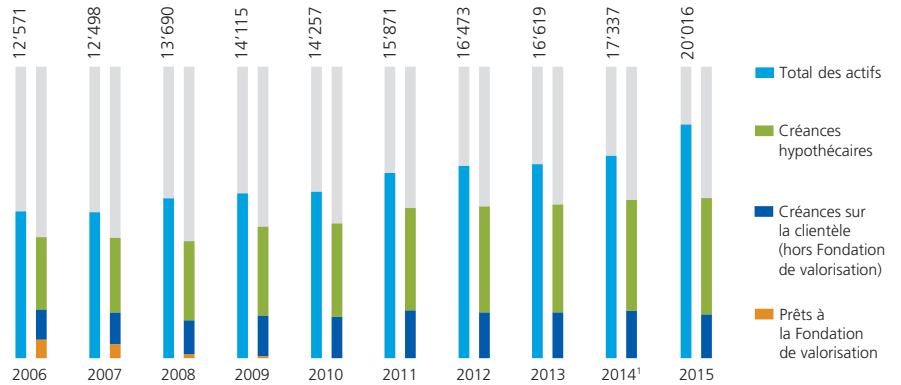
Revenus solides

Le total des produits a été de CHF 347 millions (CHF 350 en 2014). Il s'est appuyé sur une progression du résultat des opérations d'intérêts à CHF 199 millions, elle-même soutenue par la croissance des hypothèques et une gestion des taux dynamique. La marge d'intérêts s'est établie à 1.10% dans un environnement conditionné par les taux négatifs (2014: 1.26%). Le niveau de CHF 100 millions de commissions a été préservé, elles s'établissent à CHF 101 millions (2014: CHF 110 millions). Les commissions ont été influencées directement par la gestion de fortune en raison d'une rotation plus lente des portefeuilles. Les commissions de crédits ont reflété l'effet de la baisse des prix des matières premières, alors que les autres commissions, notamment celle du *retail banking*, sont restées stables. La part internationale du chiffre d'affaires réalisée en EUR et en USD s'est située à 17%. La banque a vendu sa participation minoritaire dans Swisscanto à la banque cantonale de Zurich, à l'instar de ses consœurs, et a perçu un dividende extraordinaire d'une participation minoritaire suisse.

Hausse modérée des coûts

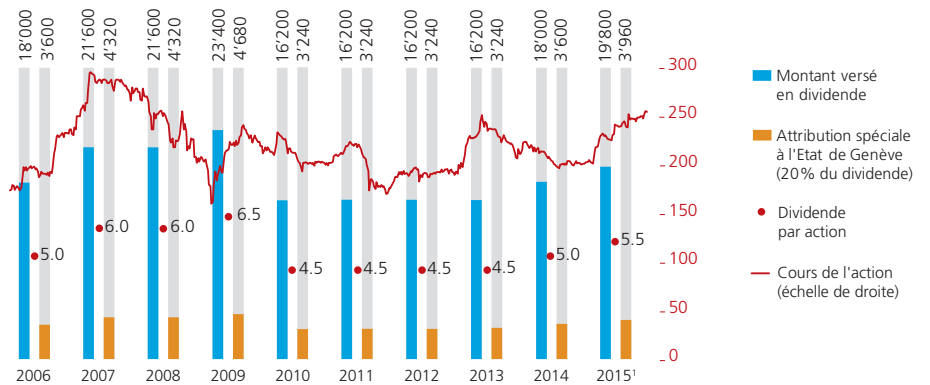
Les charges d'exploitation ordinaires ont reculé de CHF 2 millions à CHF 82 millions (-2.4%), grâce à l'efficacité des programmes d'économie et en dépit de la hausse des coûts de sécurité physique et informatique. De leur côté, les charges de personnel ont avancé de CHF 5 millions (+4%). En effet, de nombreux projets réglementaires et technologiques exigent des compétences très spécialisées et la banque a été créatrice nette d'emplois avec un effectif de 721 collaborateurs (en équivalent plein temps, +10). L'effectif moyen pour 2015 était, après conversion en emplois à temps complet, de 713.2 (708.5 en 2014).

Evolution du bilan en CHF millions



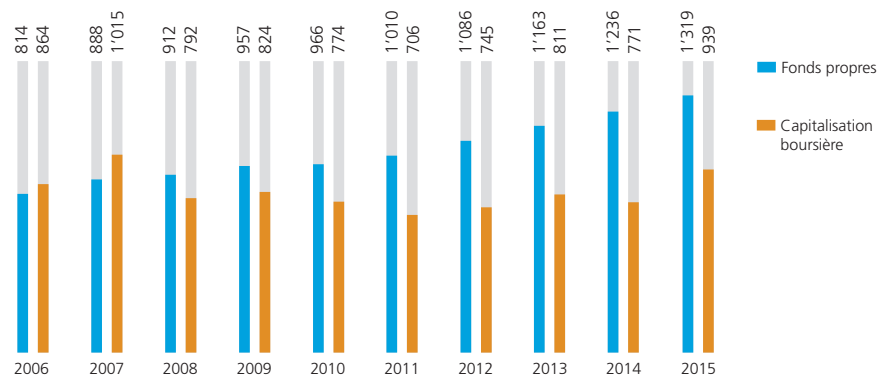
¹ Dès 2014, les chiffres ont été adaptés selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques.

Evolution du dividende, des montants versés au titre du dividende (en milliers) et du cours de l'action BCGE en CHF

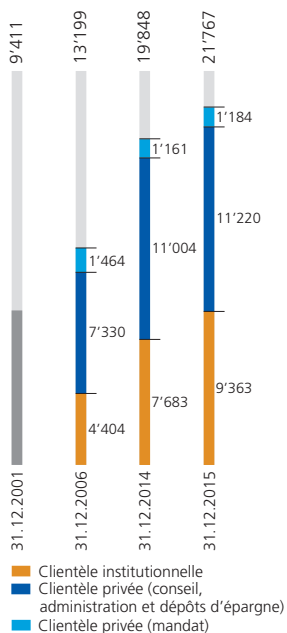


¹ Propositions de dividende et d'attribution spéciale à l'Etat de Genève.

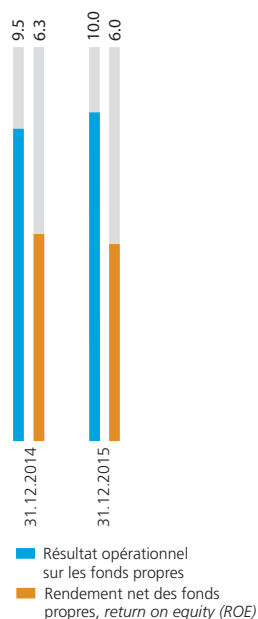
Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière en CHF millions



Les fonds gérés et administrés progressent de près de CHF 2 milliards en CHF millions



Rendement élevé des fonds propres malgré le taux bas en %



Au service de l'économie genevoise

La BCGE est le pôle principal du financement de l'économie genevoise; près d'une entreprise sur deux est cliente de la banque. Sur l'exercice, les créances hypothécaires ont progressé de CHF 462 millions (+4.9%). La baisse du prix des matières premières a entraîné un recul des besoins de financement, ce qui a contribué au recul des créances sur la clientèle de CHF 303 millions (-7.5%) à CHF 3.75 milliards. Toutefois, sur trois ans, la banque a octroyé CHF 718 millions de crédits supplémentaires aux entreprises. Le cumul des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires a dépassé CHF 13.7 milliards (+1.2% en 2015).

Poursuite de la croissance du bilan

Le bilan a franchi le seuil de CHF 20 milliards (+15.5%). Il a progressé pour la huitième année consécutive.

Progression marquée des dépôts de la clientèle

La banque protège ses clients en limitant l'impact des taux négatifs sur leurs avoirs. Les dépôts de la clientèle ont avancé de 9.3% à CHF 12.7 milliards. La structure du passif est bien diversifiée, le taux de couverture des hypothèques par les dépôts de la clientèle s'est établi à 128%. Le programme de fidélité BCGE Advantage Service, qui offre jusqu'à 2% de rémunération supplémentaire sur le compte d'épargne, rassemble près de 32'000 bénéficiaires.

Croissance des fonds gérés et administrés

Les *assets under management (AUM)* ont atteint les CHF 21.8 milliards, en progression de près de CHF 2 milliards (+9.7%). Les activités de private banking sont en croissance malgré les transformations structurelles du secteur. La gestion institutionnelle a réalisé une forte avance, de 21.9% à CHF 9.4 milliards. La bourse en ligne BCGE 1816 a accompli une belle progression, le nombre de ses participants a augmenté de 25% à 5'800 clients.

Forte hausse des fonds propres

La croissance annuelle des fonds propres de CHF 84 millions les a portés à CHF 1.32 milliard, ce qui correspond à un ratio de couverture de 14.4%, largement au-dessus du minimum réglementaire de 12%. Depuis 2000, ce ne sont pas moins de CHF 634 millions de nouveaux fonds propres qui ont été créés.

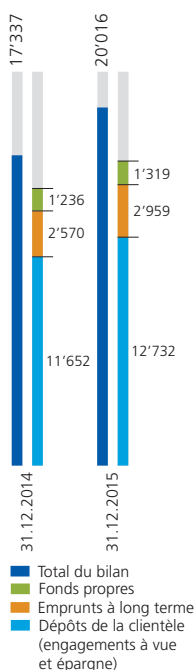
Evaluation des risques

Le conseil d'administration a évalué les risques de la banque au cours de ses différentes réunions et a notamment traité les domaines de la planification financière et des fonds propres, l'évaluation des risques de crédit et des enveloppes de risques crédit ainsi que de l'évaluation du système de contrôle interne. Son évaluation s'est concrétisée dans le cadre de l'approbation de son plan stratégique. Le rapport annuel reflète la situation économique des comptes présentés.

Surperformance de l'action BCGE

La progression du cours du titre BCGE a été de 21.8% sur l'année. Elle a porté la capitalisation boursière de la banque à CHF 939 millions, ce qui représentait 71.2% des fonds propres. La performance, dividendes inclus, en trois ans a été de 38% (soit 10.9% par an en moyenne). Un potentiel appréciable de hausse existe encore en raison de l'écart entre le cours de bourse de CHF 260.75 et la valeur intrinsèque de l'action telle que mesurée par des fonds propres de CHF 371.74 par titre au porteur.

Les dépôts de la clientèle
avancent de 9.3%
en CHF millions



Dividende en hausse de 10%

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale une distribution de dividende de 5.5% du nominal. Cette hausse de 10% accompagne la progression des résultats et les perspectives solides de la banque à long terme. CHF 19.8 millions seront ainsi répartis entre les actionnaires publics, institutionnels et privés.

Hausse régulière de la contribution aux collectivités publiques

La contribution totale de la banque aux collectivités publiques a été importante; pour l'exercice 2015, elle leur redistribuera CHF 43 millions. CHF 351 millions leur ont été ainsi versés ces 10 dernières années.

Priorités stratégiques 2016

La banque s'est fixé cinq axes stratégiques prioritaires pour l'année en cours:

- être le partenaire central de l'économie régionale et des entreprises;
- opérer une croissance sélective des financements hypothécaires;
- poursuivre une expansion ciblée dans le private banking suisse et international;
- accroître ses parts de marché dans l'*asset management* et les fonds de placement sur le marché suisse et international;
- faire progresser la productivité opérationnelle.

Perspectives 2016

La banque entend accélérer son expansion commerciale malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise. La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirme le positionnement stratégique favorable de la BCGE.

La solidité financière de la banque, attestée par son *rating*, en fait une adresse de dépôt sûre et stable. La banque constate la persistance de taux négatifs et une forte volatilité des marchés; des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions. L'augmentation des crédits restera modérée en raison de la réglementation sur les fonds propres et du volant anticyclique. La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (private banking, *asset management*, fonds, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière).

Pour 2016, la banque table sur un niveau de rentabilité comparable à celui de 2015.

Jean-Pierre Roth
Président du conseil d'administration

Eric Bourgeois
Chief financial officer





ENTREPRISES

PME . MULTINATIONALES . COLLECTIVITÉS
PUBLIQUES. PRIVATE EQUITY ET MBO . GESTION
DE TAUX . TRÉSORERIE ET DEVICES . FUSIONS ET
ACQUISITIONS . IMMOBILIER PROFESSIONNEL

La discipline conduit à l'accomplissement.

La volonté et la prudence sont
des qualités primordiales du ski-alpinisme.
Elles gouvernent aussi notre pratique quotidienne.

PARTENAIRE FIABLE
DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Les divisions : des entreprises internes

24



ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS

Claude Bagnoud

ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS

Jean-Marc Joris

CEO

Blaise Goetschin (assis)

CLIENTÈLE INTERNATIONALE

Pierre-Olivier Fragnière

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES

Eric Bourgeaux (assis)

CLIENTÈLE PRIVÉE ET PME GENEVOISES

Jérôme Monnier

Etat-major de la direction générale (76 collaborateurs)

Blaise Goetschin, président de la direction générale, CEO

L'Etat-major de la direction générale a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Il appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification, d'accompagnement et de contrôle de l'entreprise, de ses divisions et de ses filiales. La division gère et documente la relation du CEO avec les organes supérieurs et de régulation ainsi qu'avec les clients et les institutions extérieures. Elle est chargée du *marketing* et *product management*, de même que de la direction des ressources humaines et de la formation. Elle assure la conduite des affaires juridiques, le contentieux et le *workout*, la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les actionnaires.

Division Finances et contrôle des risques (78 collaborateurs)

Eric Bourgeois, membre de la direction générale, CFO

La division définit et conduit l'exécution de la stratégie financière de la banque, elle apporte ses connaissances et ses analyses économiques et financières lors des processus décisionnels. Elle mobilise un financement sûr et économique tout en pilotant le bilan et les ratios prudentiels. La division supervise les risques, administre la réglementation interne des crédits, assure la conformité (*compliance*) et surveille l'organisation du contrôle interne des activités de la banque. Grâce à la salle des marchés, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour les opérations sur titres et devises. L'unité d'affaires BCGE Asset management, spécialisée dans la gestion quantitative et indiciaire, la gestion des mandats et la stratégie de placement, complète les services et les compétences macro-économiques et financières mises à disposition des divisions de front.

Division Entreprises et clients institutionnels (56 collaborateurs)

Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises, des institutionnels et des collectivités publiques genevoises et suisses, la division est en relation avec plus de 4'000 sociétés ou administrations leur apportant une contribution déterminante. Par une offre large de produits de financement et d'équipements bancaires, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets d'investissement, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. Elle propose aussi un service spécialisé dans la gestion des risques financiers et diverses solutions pour le financement de projets immobiliers et d'entreprises de la construction. La division Entreprises et clients institutionnels offre également toutes les compétences de la banque en matière de gestion de portefeuilles (*asset management*) aux institutionnels, qu'il s'agisse de caisses de pension, de fondations ou de fortunes gérées par des entreprises ou leurs dirigeants.

Division Clientèle internationale (91 collaborateurs)

Pierre-Olivier Fragnière, membre de la direction générale

La division est chargée des activités internationales de la BCGE. A ce titre, elle fédère et développe les lignes de métier que sont le private banking international (près de 4'600 clients), le financement du négoce international de matières premières (près de 230 clients) et la gestion des relations avec plus de 360 banques, les assurances et les institutions internationales. Les financements, tout comme les stratégies de placement ou tout autre service de type *non lending*, sont offerts à une clientèle internationale en fonction de son profil et de ses attentes. La division s'appuie sur son implantation genevoise, mais également sur ses succursales de Lausanne et Zurich et, au-delà du marché domestique, sur ses bureaux de représentation de Dubaï et Hong Kong.

Division Clientèle privée et PME genevoises (224 collaborateurs)

Jérôme Monnier, membre de la direction générale

La division est au service de l'ensemble de la clientèle privée du canton de Genève et de sa région. Elle offre notamment ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et aux indépendants. Elle accomplit sa mission de proximité au quotidien à travers son réseau de 22 agences, cinq espaces 24h/24 et 133 guichets automatiques. Pour maintenir son *leadership* sur le marché, la division met à disposition de ses clients de nouvelles gammes très complètes de prestations en utilisant des canaux de distribution parallèles et diversifiés. Ce déploiement territorial est complété par un centre d'appels et une banque en ligne dédiés. Pour sa part, le centre de compétence en gestion de fortune propose une approche de conseil global originale permettant aux clients genevois de structurer, protéger, développer et rentabiliser leur patrimoine en vue d'une planification financière optimale.

Division Organisation, informatique et opérations (144 collaborateurs)

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale











La division planifie, met en œuvre et contrôle l'exploitation des technologies de l'information. Elle est chargée de la conceptualisation et de la mise en œuvre de l'architecture organisationnelle de la banque. Elle a pour mission d'améliorer les standards de service à la clientèle, d'élever la productivité et de moderniser les équipements dans un cadre de maîtrise des coûts; elle gère et contrôle, sur un plan technique et administratif, les opérations de la banque au service des équipes du front et de leurs clients. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque, la logistique, les achats, la sécurité et assure la continuité du site internet www.bcge.ch ainsi que sa plateforme de paiements et de bourse en ligne.













Organigramme

Au 29 février 2016

26

 ÉTAT-MAJOR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE Blaise Goetschin ^{I, III, VI, VII} Président de la direction générale, CEO	 Christophe Weber ^{IV, VII} Etat-major de la direction générale	 Hélène De Vos Vuadens Communication et relations investisseurs
 Elisabeth Ray Tang Ressources humaines	 Christian Hamm Marketing	
 Philippe Marti ^{IV} Juridique et Contentieux	 Marius Hämmig ^I Contentieux	 René-Christian Métrailler Juridique
		 Francine Robin Successions, tutelles, curatelles


 CLIENTÈLE PRIVÉE ET PME GENEVOISES Jérôme Monnier ^{III, V, VII} Membre de la direction générale	 Pierre Villanti Gestion du réseau d'agences et business development	 Sébastien Collado ^I Financements PME et indépendants
 Pierrette Jaton Klopfenstein Secteur centre	 François Kirchoff Secteur ouest	 David Bottoli Secteur rive gauche
 Franco Furcolo BCGE Private Banking clientèle suisse	 Albert Gallegos Conseil patrimonial et prévoyance	 Paulo Oliveira Banque en ligne
		 Alexandre Scala Secteur rive droite

 ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS Claude Bagnoud ^{I, III, V, VI} Membre de la direction générale	 Patrick Senger Etat-major entreprises et business development	 Charles Kaeser ^I Immobilier et construction
 Alain Voirol Collectivités publiques	 Virginie Fauveau Corporate finance	 Nicolas Bézaguet Personal finance
 Catherine Raphoz Entreprises France	 Patrizio Arioni Investisseurs institutionnels	 Raoul Monnay ^{I, IV} Entreprises Suisse
 Eric Wesse ^{II} Président du directoire BCGE (France) SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 Virginie Fauveau Directrice Capital Transmission SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 Claude Romy Directeur Dimension SA Filiale à 100% du groupe BCGE

 ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS Jean-Marc Joris ^{V, VI, VII} Membre de la direction générale	 Jean-Michel Comte Centre de services opérations bancaires	 Grégory Denizou Centre de services crédits et prestations
 Fabrice Fournier Centre de services fiscalité	 Céline Orlandini Logistique et gestion des achats	 Guy Reboh ^{VI, VII} Organisation
		 Daniel Stocco ^{VI} IT

CLIENTÈLE INTERNATIONALE		
 Pierre-Olivier Fragnière ^{I, III, V} Membre de la direction générale	 Claudio Pietroforte Private Banking international	 Jean-René Cloutier (a.i.) Team 1 Private Banking international Genève
 Josiane Tistouet Global strategy and business support	 Olivier Thyssen Credit analysis and business administration	 Olivier Ernout Team 2 Private Banking international Genève
 Philippe Terrier Global commodity finance	 Serge Chesternine Commodity and transactional finance	 Priska Tribelhorn Representation office Dubaï
 Nicolas Demierre ^{II} Commodity and structured finance	 Philippe Maillart Opérations global commodity finance	 Massimo Cangini Gérants de fortune indépendants
 Yves Spörri Banques et institutions internationales	 Léonard Graz Banques zone 1	 David Ting Representation office Hong Kong
 Irene Diez Assurances et autres institutions financières	 Boris Bijleveld Banques zone 2	 Anne de Gendre Private Banking Lausanne
		 Karl Aeschbacher Private Banking Zurich

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES		
 Eric Bourgeaux ^{III, V, VI} Membre de la direction générale, CFO	 Marc Doerks ^{III, VI} Etat-major finances et contrôle des risques	 Pierre Sauvagnat ^{II, III} Marchés financiers et trésorerie
 Yvan Nicolet Comptabilité générale	 Frédéric Vernet Contrôle de gestion	 Marianne Bourgoz Gorgé ^{III, V} Contrôle des risques
 Constantino Cancela ^{II} BCGE Asset management	 Marc Riou ^{II} Portfolio management institutionnel	 Marie-José Bratcov Conformité
 Haroldo Jiménez ^{II} Etudes financières	 Valérie Lemaigre ^{II, III} Investment office	 Axel Moser ^{II} Portfolio management privé
		 Thierry Angele Financial advisory

AUDIT INTERNE
 Monique Seiss Baudry Directrice, rattachée au conseil d'administration

^I Membre du comité des crédits

^{II} Membre du comité stratégie de placement

^{III} Membre du comité ALM

^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus

^V Membre du comité des risques

^{VI} Membre du comité de stratégie informatique

^{VII} Membre du comité stratégique organisation

Présence locale affirmée

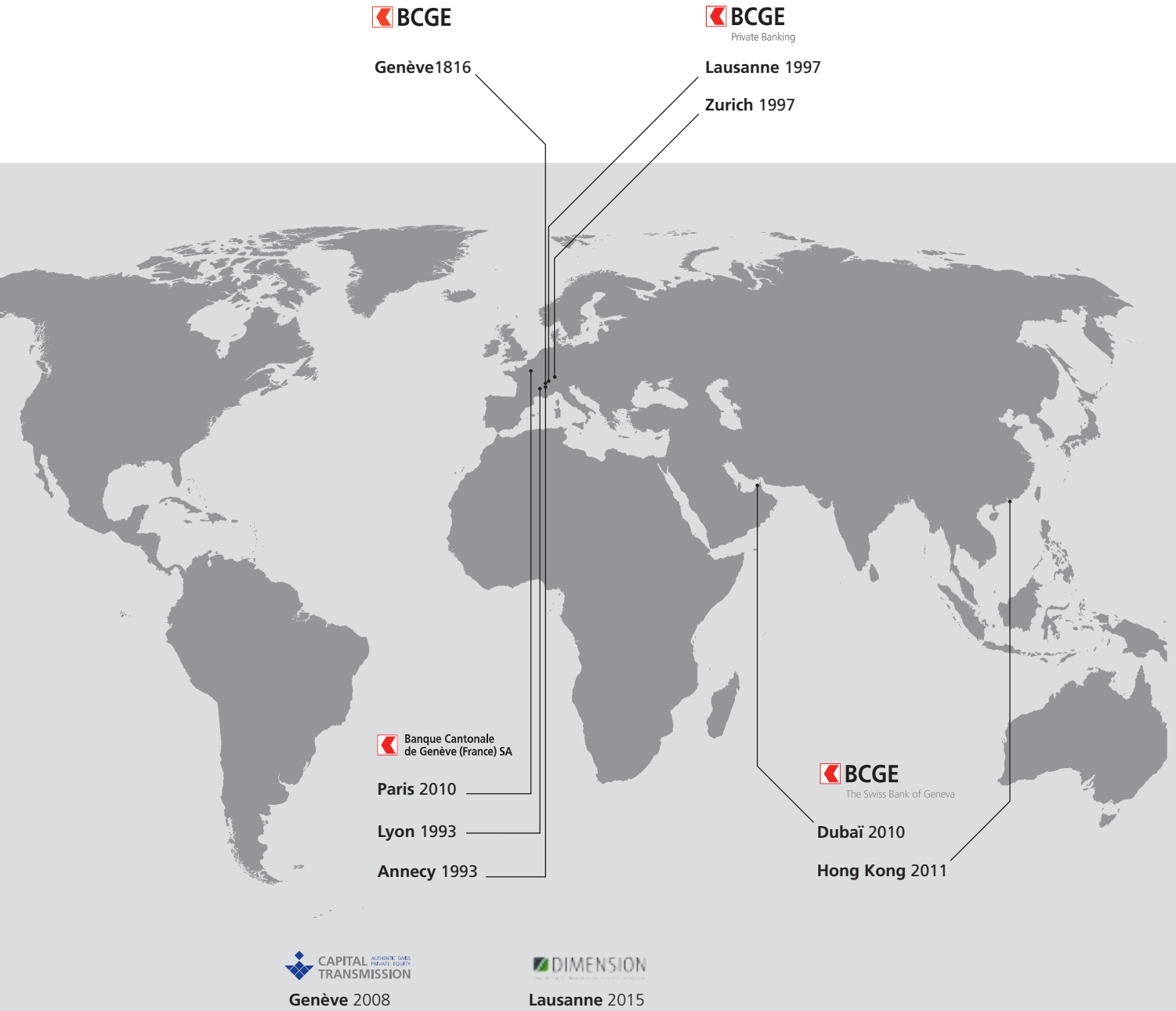
Réseau de 22 agences et de 133 automates bancaires



■ Agence BCGE

Ouverture internationale

Une infrastructure en Suisse, Europe, Asie et Moyen-Orient



BCGE | Présence locale affirmée - Ouverture internationale



Genève

Lausanne

Zurich

Lyon

Annecy

Paris

Dubai

Hong Kong





MARCHÉS FINANCIERS

CHANGE . TRÉSORERIE . CONSEILS ET
TRANSACTIONS SUR TITRES . E-BROKERAGE 1816 .
INGÉNIERIE FINANCIÈRE . ASSET MANAGEMENT

La discipline crée les résultats.

Le saut à ski est fait d'équilibre,
de précision et de maîtrise du risque.
Des principes qui guident notre action.

COTÉE À LA BOURSE SUISSE

Faits marquants 2015

Clientèle privée

Toutes les ressources sont mises en œuvre pour satisfaire la clientèle

La présence constante et localisée de la BCGE aux côtés de sa clientèle lui confère un avantage compétitif durable. L'offre de services s'est renforcée avec l'extension des horaires d'ouverture de la banque en ligne et le développement de nouvelles fonctionnalités sur l'application Mobile Netbanking; la BCGE accroît ainsi la proximité en ligne. En 2015, près de 10'700 nouveaux clients ont rejoint la banque et le nombre de prestations auxquelles ils recourent ne cesse d'augmenter. L'encours des prêts hypothécaires aux particuliers atteint les CHF 3.6 milliards. Près de 32'000 personnes bénéficient du programme de fidélité BCGE Avantage service.

Le rôle du conseiller évolue

Le modèle d'affaires bancaire est en pleine mutation et le rôle du conseiller évolue avec lui. Le nombre d'entretiens avec les clients a été considérable en 2015, il a progressé à près de 72'500. Cette évolution réjouissante traduit le rôle crucial du conseiller dans l'appréhension des besoins et le choix de solutions individualisées. Chaque client doit pouvoir affirmer : *je connais mon banquier*. Associant tradition et innovation, l'agence bancaire reste le vecteur principal de la relation privilégiée avec la clientèle pour assurer le lien de proximité et compléter l'offre par internet ou téléphone mobile. Les conseillers couvrent des domaines d'expertise étendus, qui vont des solutions de gestion des liquidités aux placements, en passant par l'épargne, la prévoyance et les crédits. Leur objectif prioritaire est de placer le client au centre de l'expérience bancaire et de proposer des solutions parfaitement calibrées à leurs besoins et à leurs profils.

Le réseau bancaire le plus dense du canton

La BCGE met à disposition un réseau d'agences répondant aux besoins de disponibilité et de proximité des habitants du canton. Elle met à disposition les compétences de plus de 200 conseillers et collaborateurs, répartis dans ses 22 agences, cinq espaces 24h/24 hors agences ainsi que les services de 132 automates bancaires (auxquels s'ajoute un automate à Lausanne). Soucieuse de servir au mieux tous ses clients, la BCGE les accompagne, si nécessaire, lors de l'utilisation de ces automates grâce à la présence de conseillers d'accueil dans la plupart de ses agences. Les guichets automatiques, disponibles 24h/24, remplissent les fonctions les plus courantes (retraits et versements). Les clients de la BCGE, mais également les non-clients – pour certaines opérations –, peuvent retirer et déposer des CHF et des EUR, effectuer des opérations de tri de monnaie et faire de la monnaie à partir de grosses coupures, dans un environnement sécurisé, à l'ergonomie simple et à des tarifs attractifs. Ainsi, les clients des banques cantonales ont accès gratuitement au plus grand réseau national d'appareils de banquette, grâce à celui des membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses.

Les dépôts en hausse confirment la qualité de l'adresse

La banque est très compétitive en matière de dépôts et d'épargne et reste le principal pôle collecteur, notamment en raison de son *rating* de qualité. La fiabilité des produits BCGE est toujours plébiscitée par la clientèle, puisque ses dépôts atteignent CHF 9.8 milliards (+1.1% par rapport au 31 décembre 2014). Cette progression est réjouissante et est un fort signal de confiance venant des déposants, malgré une année économique très exigeante qui a vu l'introduction de taux extrêmement bas, voire de taux négatifs pour certaines catégories de comptes, et des transformations structurelles du secteur bancaire.

Les prêts hypothécaires aux particuliers progressent

La BCGE est leader du financement hypothécaire du canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France voisine. L'offre BCGE Simplissimo est compétitive, tant dans son concept que dans la réponse fournie aux besoins des prospects et des clients désireux de confier leur financement hypothécaire à une banque connaissant parfaitement le marché local, un marché fortement disputé. Les hypothèques offertes aux particuliers représentent CHF 3.6 milliards d'encours et ont affiché une progression, en 2015, de 6.5%. La personnalisation des solutions offertes permet aux clients d'obtenir d'excellentes conditions, mais aussi d'adopter le meilleur dispositif de durée et d'amortissement. La sécurité des personnes et des biens, dont l'assurance est l'un des principaux piliers, fait partie également des objectifs et l'offre de service proposée a été complétée par un partenariat conclu avec La Mobilière. Enfin, les autres produits de financement se situent à un niveau satisfaisant, notamment les crédits pour les projets personnels.

Progression du programme de fidélité BCGE Avantage service

La banque accompagne ses clients dans la préservation et la rentabilisation de leur fortune et a continué à verser un taux d'intérêt positif sur le compte BCGE Epargne en maintenant inchangé le programme BCGE Avantage service, malgré un environnement de taux négatifs. Ce plan de fidélité

permet de bénéficier d'un bonus exceptionnel pouvant aller jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires ; les clients recourant à plusieurs prestations en bénéficient. En 2015, cette prime de fidélité a été distribuée à presque 32'000 clients (+2.9% par rapport à 2014).

Le private banking Genève propose des solutions de gestion individualisées

Le département BCGE Private Banking clientèle suisse, au sein de la division Clientèle privée et PME genevoises, est un partenaire bancaire spécialisé destiné à préserver et à accompagner le patrimoine des clients fortunés. Ce département, basé au siège de la banque, en l'île, offre des services *VIP* (exclusivité, offre personnalisée, niveaux de service et de disponibilité élevés).

Une offre intégrée de services bancaires quotidiens

La banque offre des services bancaires de qualité tels que comptes privés, dépôts et retraits, cartes de crédit, opérations de change ou coffres-forts.

Un conseil sur l'ensemble du cycle de vie

La BCGE conseille toutes les générations sur l'ensemble des cycles de vie. Son approche de gestion de patrimoine s'adosse à une méthodologie qui tient compte des objectifs, de l'horizon temps et du profil de l'investisseur. Le département spécialisé dans l'optimisation du patrimoine intervient systématiquement dans l'analyse de la prévoyance professionnelle des clients. Les solutions proposées prennent en considération l'immobilier, l'optimisation des placements ainsi que différents aspects du droit matrimonial et successoral. Lorsqu'il s'agit de proposer des prestations de prévoyance, en sus des produits BCGE, des solutions de tiers sont sélectionnées en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités pour correspondre au mieux aux besoins des clients. Parallèlement, les autres conseillers de la banque effectuent de nombreux check-up financiers synthétiques, qui permettent aux clients de s'assurer que leur situation patrimoniale personnelle globale est en ligne avec leurs objectifs financiers.

Avancée soutenue du nombre de dépôts traités sur la bourse en ligne

La bourse en ligne BCGE 1816 a connu une évolution réjouissante en 2015, près de 5'800 dépôts sont ouverts, soit une augmentation de 28.2%. BCGE 1816, avec sa disponibilité permanente et sa facilité d'utilisation, permet d'acheter et de vendre des titres en direct sur les marchés financiers en parfaite autonomie. C'est une solution économique et fiable avec une interface ergonomique et simple. Associés au système électronique de paiements, BCGE Netbanking, ils forment ensemble un cockpit financier complet pour l'investisseur.

Plateformes e-banking

L'ampleur de l'utilisation de la BCGE par le biais d'internet ne cesse de croître. Dans ce sens, le système de transactions en ligne BCGE Netbanking, simple, rapide et économique séduit chaque année de plus en plus de clients. Grâce notamment à CrontoSign, les utilisateurs peuvent accéder en toute sécurité à ce service et y effectuer des transactions. Ce moyen d'identification puissant nécessite un smartphone ou un lecteur optique autonome. BCGE Netbanking s'est également enrichi d'une nouvelle page d'accueil composée de fenêtres (*widgets*) personnalisables et configurables par l'utilisateur. Cette solution très pratique est diffusée progressivement et permet aux utilisateurs d'accéder à un ensemble de fonctions sur une seule page et de se créer une page personnelle dans son espace sécurisé. L'application Mobile Netbanking, outil innovant et performant en usage sur les téléphones ou les tablettes, offre une navigation simple et intuitive : elle permet de gérer rapidement et facilement ses opérations grâce à une saisie simplifiée des paiements, tout en renforçant la sécurité des transactions. Elle intègre, par ailleurs, de nombreuses autres fonctionnalités telles que la bourse en ligne ou la messagerie sécurisée. A fin 2015, plus de 11'000 clients ont téléchargé et utilisé cette solution. Cette *app* a été enrichie de nouvelles fonctionnalités, telles que l'activation du *flash* pour le *scan* des bulletins orange de paiements ou une version adaptée aux tablettes.

Horaires étendus des services en ligne par téléphone et messagerie électronique

En 2015, la proposition de services en ligne de la banque s'est étoffée avec la mise en place d'horaires élargis jusqu'au samedi, de 9h00 à 16h00. Cette entité multidisciplinaire rassemble plus de 25 collaborateurs et apporte aux clients une prise en charge rapide et efficace pour leurs besoins en matière de gestion bancaire au quotidien, que ce soit par téléphone (058 211 21 00) ou par messagerie électronique, avec toute la célérité et le professionnalisme requis. Ce dispositif est devenu un complément essentiel à l'expertise du conseiller personnel, qui reste le partenaire privilégié et central au service du client. Pendant les autres heures que celles précitées plus haut, ce même numéro donne accès 24h/24 à de nombreux informations et services.

Le programme Business partner: une offre qui s'affirme à l'échelle nationale

La banque offre un ensemble de produits, d'avantages tarifaires et de services de haut niveau aux collaborateurs des entreprises partenaires sélectionnées. Ce programme a démontré sa performance et compte 72 entreprises en 2015, tant à Genève qu'à Zurich ou Lausanne.

Soutien aux indépendants et aux petites entreprises

La BCGE a été un soutien efficace du tissu économique local par une proximité et une réactivité décisives, malgré un contexte économique 2015 délicat pour les petites structures. En effet, les collaborateurs des agences, accompagnés par les experts du département Financements PME et indépendants, ont épaulé quotidiennement plus de 10'500 sociétés, soit près d'une société sur deux du canton. Ils mettent à leur disposition un service global répondant tant à leurs besoins qu'à ceux de leurs chefs d'entreprises et de leurs employés.

Ce soutien de qualité est rendu possible grâce à une gamme complète de services et prestations aux entreprises et particuliers et aux contacts privilégiés avec les institutions cantonales et les organismes d'appui. La disponibilité et la réactivité de ses collaborateurs permet de financer, les petites entreprises et indépendants de la région. La cellule Financements PME et indépendants équipe aussi la clientèle en leasing professionnel, biens d'équipement et flotte de véhicules, pour CHF 31.6 millions.

Hausse du nombre de cartes de paiement en circulation

Les cartes servant de moyens de paiement ont présenté une progression de 5%, de même que les cartes de débit Maestro (+2.7%). La banque déploie de plus en plus de moyens pour prémunir ses clients contre les fraudes de type *skimming* (notamment par le géoblocage) et communique régulièrement à ses clients l'évolution des menaces et sur les mesures préventives à prendre.

Augmentation du nombre de comptes Epargne 3

Le nombre de nouveaux comptes Epargne 3 a progressé de 4.9%. Cette excellente performance confirme le rôle de premier acteur régional de la BCGE sur le plan de l'épargne. Plus de 20'100 prestations de libre passage sont gérées par la fondation ad hoc. Le compte Epargne 3 permet de sécuriser son avenir financier et de combler les lacunes de prévoyance des 1^{er} et 2^e piliers. Il permet ainsi de consolider sa retraite au gré de ses possibilités financières, tout en réalisant une économie d'impôt. Ce compte offre une grande flexibilité de versements, des taux d'intérêt préférentiels ainsi que la possibilité d'investir en bourse par l'intermédiaire de parts de fonds de placement multigestion BCGE Synchrony LPP Funds. Le BCGE Plan d'épargne fonds a rencontré un grand succès avec 3'300 plans souscrits. Cela démontre qu'il répond parfaitement aux épargnants désireux de se constituer un patrimoine à travers un investissement régulier, par versement mensuel, qui est placé dans des parts de fonds de placement. Il permet à chacun d'équilibrer et d'harmoniser sa situation économique selon ses possibilités financières.

Faits marquants 2015

Entreprises

Malgré des vents contraires, un engagement constant et innovant permet de garder le cap

En 2015, certains facteurs ont particulièrement influencé la marche des affaires: la suppression par la BNS du taux plancher de l'euro face au franc suisse, l'introduction de taux négatifs et, de manière moins directe, les incertitudes entourant la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). En outre, après les directives émises par l'Association suisse des banquiers (ASB) relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires et le volant anticyclique de la BNS, le durcissement réglementaire de 2015 a aussi eu un impact important sur l'activité. A l'inverse, un climat d'affaires orienté vers une petite croissance à Genève, un repli modéré des prix de l'immobilier et des conditions de financement attractives sont des atouts. Aussi, grâce, d'une part, à un processus de production sans cesse amélioré et, d'autre part, à des solutions innovantes, les encours des financements accordés par la division Entreprises et clients institutionnels, pour l'essentiel aux entreprises à Genève et en Suisse, ont connu, cette année encore, une augmentation soutenue de 2.4% malgré une situation économique fragile. Cette année, l'activité de crédit s'est à nouveau déployée dans un environnement économique et de taux imposant une veille stricte du niveau des risques et une attention particulière vouée à la préservation des marges.

Financement de l'entreprise

Les nouvelles affaires présentées ont connu une légère croissance au cours de l'exercice. Le taux d'équipement par entreprise a progressé grâce à une gamme de services spécifiquement dédiés; la gestion des risques de taux et de devises a été facilitée par de nombreuses solutions innovantes. La propension à l'investissement est demeurée modérée, en relation avec un contexte conjoncturel attendu comme timide pour 2016 à Genève.

Financement de l'immobilier professionnel

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de construction, de rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou de commerces.

Malgré un niveau des prix toujours soutenu, une baisse générale des prix de l'immobilier s'est fait sentir cette année à Genève, tant au niveau du logement que des immeubles commerciaux. L'offre disponible de ces derniers tend, en effet, peu à peu à s'élever. L'augmentation des surfaces vacantes, surtout au centre-ville, permet, cette année encore, des conditions de négociation plus favorables aux locataires.

En 2015, le marché du logement a été notamment marqué par une incertitude provisoire due à l'annulation d'une loi par le Tribunal fédéral modifiant la règle de primo-acquéreur des PPE dans la zone de développement. En dépit de ce contexte de plus en plus réglementé, la baisse des prix et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt restent favorables à la dynamique du marché immobilier genevois. La BCGE a maintenu sa stratégie de croissance sélective. Elle est parvenue à faire augmenter ses créances hypothécaires, tout en sélectionnant attentivement ses risques avec des équipes professionnelles attentives aux critères rationnels de financement et aux besoins des clients.

Conseil financier stratégique et *private equity*

Le département Investisseurs institutionnels a pour mission de faire valoir toutes les compétences de la banque en matière de gestion d'actifs mobiliers (*asset management*) auprès des institutionnels, qu'il s'agisse de caisses de pension, de fondations, de *family office* ou de fortunes gérées par des entreprises, par exemple. Les interventions se matérialisent sous forme de mandats de gestion globaux ou sectoriels, actifs (balancés – de type *Synchrony Finest of* – ou spécialisés) ou de mandats indiciaires. Le département propose aussi du conseil financier (*advisory*). Cette entité est également chargée de la promotion institutionnelle de la gamme des fonds de placement de la banque, dans laquelle sont réunies des compétences diverses, que ce soit au niveau de la gestion indiciaire, de la gestion des petites et moyennes entreprises suisses ou dans l'approche de type fondamental au niveau des actions suisses.

Ingénierie financière et *private equity*

La banque propose un service d'ingénierie financière qui offre des conseils dans les domaines tels que la maîtrise du risque de change, la gestion des risques de taux et l'optimisation de la trésorerie.

Afin de renforcer son activité dans le corporate finance, le groupe BCGE s'est porté acquéreur de la société Dimension SA, Lausanne, spécialisée dans les évaluations et le conseil en transmission d'entreprise. Elle apporte des solutions innovantes pour accompagner les actionnaires et entrepreneurs dans leurs réflexions stratégiques, notamment lors de succession, de rapprochement et de croissance par acquisition. Dimension a été particulièrement active dans les domaines de la distribution, l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services aux entreprises et l'informatique. Elle opère depuis 1994, avec, à son actif, plus de 170 transactions. L'entité, filiale à 100% de la BCGE, est dirigée par Claude Romy, elle a une succursale à Genève.

Capital Transmission SA, Genève, une autre filiale de la BCGE, dont une des missions est d'investir en tant qu'actionnaire minoritaire lors d'opérations de reprise de sociétés, a réussi avec succès sa première vente d'une société, qui avait été rachetée par son management en 2009. Capital Transmission est dotée d'une enveloppe d'investissement de CHF 50 millions. Son portefeuille compte huit participations pour un montant de plus de CHF 18 millions.

Services bancaires spécialisés pour dirigeants de l'économie ou personnalités de la vie publique

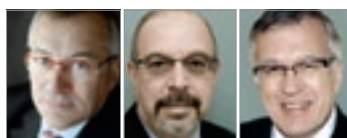
Le département Personal finance propose un appui personnalisé pour toutes questions financières – des plus simples aux plus complexes – liées à la gestion, la planification ou la transmission patrimoniale. L'originalité de l'offre de cette entité est de proposer ce service à une clientèle influente, principalement aux personnalités, leaders du monde économique et politique.

Au service d'une économie régionale intégrant deux territoires

La BCGE accompagne le développement économique de Genève et de sa région; l'économie genevoise débordant par de multiples aspects de son territoire cantonal. Genève est un lieu de rencontre qui dépasse largement le cadre de ses limites géographiques. Chaque jour, ce sont potentiellement 78'000 personnes¹ qui traversent les frontières pour venir y travailler. Il est donc naturel que la BCGE soit au service de cette clientèle, d'organisations internationales, de multinationales, de frontaliers, d'expatriés et de Suisses résidant en France. Le département Entreprises France jette un pont pour le développement des affaires commerciales et financières entre deux pays voisins, grâce à des financements tant aux particuliers qu'au service des entreprises et chefs d'entreprises désireux d'investir ou d'entreprendre en France. La BCGE est reconnue pour être un interlocuteur qui apporte des solutions grâce à ses connaissances, son expertise et à une équipe de spécialistes issus des milieux bancaires français et suisses. L'année 2015 a confirmé les financements de projets immobiliers franco-suisses importants nécessitant une pleine connaissance de l'environnement conjoncturel.

Excellents résultats pour BCGE (France)

Malgré une conjoncture économique française délicate, et des contraintes réglementaires de plus en plus fortes, la filiale BCGE (France) a réalisé un excellent exercice. Le rythme des activités est resté soutenu avec une progression maîtrisée et mesurée des encours de crédit. La filiale opère notamment dans le secteur de l'immobilier des particuliers et des professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France, principalement. La présence auprès des professionnels de l'immobilier ne s'est pas démentie. La banque continue à accompagner les opérateurs régionaux dans le développement de leurs programmes. Le niveau général d'investissement des entreprises est resté assez faible, toutefois BCGE (France) a accentué sa présence auprès de celles de taille intermédiaire et des dirigeants d'entreprises. L'activité gestion privée, quant à elle, a connu une croissance régulière de ses encours sur l'exercice. L'augmentation des revenus des activités et la bonne maîtrise des charges a permis à BCGE (France) de dégager un résultat de EUR 4.7 millions (+ 27.8%). En matière de refinancement, la filiale française continue de bénéficier du soutien de la maison mère.



Les membres externes au groupe du comité de surveillance de BCGE (France), Alain Bochet, Georges Canto et Manuel Riera

Le conseil de surveillance de BCGE (France) compte sept membres : Blaise Goetschin, président, Eric Bourgeois, vice-président, la Banque Cantonale de Genève, représentée par Claude Bagnoud, Constantino Cancela, Georges Canto, Manuel Riera, et Alain Bochet. Le directoire est composé de quatre membres : Eric Wesse, président, Christian Stampfli, secrétaire général, Marie-Claude Boulmier, directrice administrative et financière et Alain Besse, directeur du développement. Ce directoire est assisté d'un comité de direction composé de, en sus des membres du directoire, Stéphanie Lachgar, responsable des financements immobiliers, Philippe Bouganim, responsable offre produits, et Guillaume Béné, responsable du contrôle interne. Cet organe est chargé de la direction opérationnelle, de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que du suivi des performances et des résultats.

Faits marquants 2015

Collectivités publiques

Les fondations immobilières de droit public ont bénéficié de financements accrus

La banque entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises en leur proposant des solutions (conseils et financement) les mieux adaptées.

Augmentation du nombre de nouvelles affaires

Dans des conditions de marché où la concurrence est très active, la BCGE a poursuivi avec succès son développement, tant au niveau des encours que du nombre de nouvelles affaires. Simultanément, des projets immobiliers d'importance, financés par la banque, sont entrés dans une phase plus active; des sorties de fonds importantes ont été accordées à la clientèle.

Sa connaissance de l'environnement économique régional, des spécificités de chaque collectivité et l'indépendance des conseils qu'elle prodigue font de la banque le partenaire respecté des responsables financiers publics. La BCGE développe des compétences en ingénierie financière permettant un conseil avancé sur la gestion des risques et des taux et l'optimisation de la dette.

Au 31 décembre 2015, l'encours global en faveur des collectivités publiques était réparti ainsi: environ 30% en faveur des Communes genevoises ainsi que de leurs fondations communales; un montant équivalent revenait aux fondations immobilières de droit public. Le solde revenait pour l'essentiel, à hauteur de 20% de l'ensemble, à l'Etat de Genève et à ses entités satellites. En 2015, la progression de l'encours a été presque essentiellement réalisée par les fondations immobilières de droit public.

Une série de solutions pour les projets d'envergure

La BCGE est demeurée le partenaire privilégié des grandes régies autonomes, des Communes et des fondations immobilières de droit public, cantonales et communales, en leur proposant les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et en les aidant à réaliser des projets d'envergure au service de la collectivité locale.

Un appui solide

La banque a continué à appuyer l'Etat de Genève dans le cadre du développement de sa trésorerie centralisée, de ses opérations de capitaux et de son optimisation financière. La banque informe régulièrement l'ensemble des Communes de Genève grâce à une lettre mensuelle: *Info Communes express*, qui traite des taux, de la situation conjoncturelle et de l'actualité de la BCGE. La direction de la banque rencontre régulièrement les Communes et leurs magistrats pour des séances d'information et d'échange.

Faits marquants 2015

International

Une croissance qualitative et sélective face à de nombreux défis

La division Clientèle internationale regroupe, dans le cadre d'unités d'affaires distinctes, les métiers du private banking international, du financement du négoce international de matières premières (*global commodity finance*) et des relations avec les banques, les assurances et institutions internationales. Une stratégie de croissance qualitative et sélective combinée à une présence extra-muros renforcée permettent de conclure à une bonne résilience de ces trois activités dans des marchés compétitifs et volatiles.

Une croissance qualitative du private banking international

Cette unité d'affaires regroupe l'ensemble des activités du private banking à caractère international, à l'exception de celles pilotées par la filiale BCGE (France). Elle a pour mission première de servir la clientèle internationale qui entretient des liens avec Genève, Lausanne ou Zurich.

Une philosophie d'investissement stable et transparente, une gestion d'actifs méthodique et réaliste, une approche personnalisée ainsi que la qualité des produits proposés sont prioritaires et constituent des atouts essentiels de la stratégie de la banque en matière de private banking international, dans un environnement particulièrement concurrentiel. Ces stratégies financières et commerciales sont déployées par des gérants experts, concentrés sur leurs marchés de prédilection; elles assurent, ainsi, à cette activité du private banking international, une croissance constante et qualitative des actifs sous gestion.

Mandats souscrits à un rythme soutenu

De nouveaux mandats ou de fonds BCGE ont été et continuent d'être souscrits à un rythme soutenu. La croissance régulière de la masse investie souligne la fidélisation d'une clientèle avertie et l'attrait que représentent les produits BCGE – s'agissant des produits traditionnels tout comme des nouveaux produits venus élargir, courant 2015, la gamme disponible. Elle renforce d'autant la rentabilité de l'activité du private banking international.

En parallèle, les taux créanciers négatifs introduits par la BNS en 2015 ont nécessité un ajustement de la politique commerciale de la banque à l'égard d'une clientèle disposant d'avoirs importants non investis. Les apports en devises par les clients contribuent au refinancement naturel des activités de crédit en USD et EUR de la banque.

Une discipline stricte: source de croissance

A l'instar des autres établissements bancaires, l'exercice d'adaptation continue imposé par un environnement réglementaire de plus en plus contraignant s'est poursuivi en 2015, se traduisant à nouveau par des charges financières importantes. Cependant, une stricte maîtrise des charges et des risques opérationnels, en sus du renforcement de la masse investie, ont permis de préserver les revenus générés par cette activité, en dépit des frais induits par les nouvelles contraintes réglementaires.

Les objectifs de croissance de la banque pour l'activité du private banking international la conduisent à saisir les opportunités identifiées dans cet environnement hautement compétitif, en faisant valoir, dans un strict respect des données réglementaires, l'approche *Swiss made*. En effet la banque, grâce à son caractère universel, effectue l'ensemble de la conception et de la mise en œuvre de ses solutions financières.

Une infrastructure internationale à la demande des clients

La Genève internationale est une composante essentielle de l'identité de Genève ainsi qu'un acteur économique important pour l'Arc lémanique. La Banque Cantonale de Genève apporte sa contribution à la dimension internationale du canton. Ainsi, les activités bancaires de la division Clientèle internationale reposent sur les implantations genevoises, mais également sur des succursales situées en dehors du canton (Lausanne et Zurich) et des bureaux de représentation établis à l'étranger, à Dubaï et à Hong Kong. Une filiale française BCGE (France) (voir pages 10 et 36), sise à Lyon, Annecy et Paris complète ce dispositif. Cet ensemble permet de répondre à la demande de la clientèle dans un canton comprenant plus de 40% d'étrangers.

Missions complémentaires pour Lausanne et Zurich

Les succursales suisses de la banque étaient longtemps concentrées sur le métier du private banking international. Elles sont investies aujourd'hui de missions complémentaires, il s'agit notamment de développer une clientèle résidente, suisse comme étrangère, en particulier celle des dirigeants des clients de la division Entreprises et clients institutionnels ou de l'unité d'affaire Global commodity finance, basées en Suisse, ou encore une clientèle de Genevois expatriés et de francophones plus sensibles à la marque BCGE. Pour ce segment de clientèle, la banque propose une palette complète de produits private banking auxquels sont associés des produits bancaires plus classiques tels que les conseils patrimoniaux et de prévoyance ou encore les financements personnalisés. Ces succursales sont également amenées à étendre le programme Business partner (voir page 34) en Suisse romande et autour de Zurich et, par ce biais à séduire une nouvelle clientèle de particuliers.

Ces nouveaux métiers investissent progressivement un marché national de plus en plus attentif aux arguments concurrentiels et complètent le pilier historique du private banking international, qui reste la principale activité déployée par ces succursales dans le cadre des normes de conformité et fiscales les plus exigeantes.

Une présence indispensable dans deux zones à fort potentiel

Les bureaux de représentation établis à Dubaï et Hong Kong valorisent l'image de la BCGE dans ces régions et renforcent la visibilité de la banque sur ces zones à fort potentiel de croissance. Ils servent également, et ce dans le strict respect des dispositions réglementaires locales, de relais efficaces dans la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement pour l'ensemble de ses métiers internationaux. Ainsi, ces implantations appuient les activités interbancaires de la BCGE, puisqu'elles se font au travers des bureaux de représentation – également surveillées et, par là même, reconnues par les autorités de supervision locales.

Global commodity finance: une très bonne résilience

Au travers de son unité d'affaires Global commodity finance, la BCGE est active depuis plus de 16 ans dans le financement du négoce international de matières premières, principalement dans les domaines de l'énergie, des métaux (ferreux et non ferreux) et des *soft commodities*.

Genève est l'une des principales places mondiales pour le négoce international de matières premières. Le secteur du négoce international de matières premières est en Suisse, selon les estimations, constitué d'environ 570 entreprises, dont près de 400 sur l'Arc lémanique, représentant au total plus de 12'500 emplois. Leurs activités contribuent à hauteur de 3.9% du PIB suisse. A Genève, les négociants de matières premières paient 18% des impôts cantonaux sur les entreprises.

Considérant l'importance de ce secteur pour l'économie genevoise, la BCGE entend contribuer à son financement à la hauteur de ses capacités en fonds propres et selon ses impératifs de diversification de risque. Les flux financés sont diversifiés, couvrent plusieurs continents et portent sur les principaux lieux de production comme de consommation. L'unité d'affaires Global commodity finance compte une centaine de clients ou groupes de clients, pour la plupart basés en Suisse. En 2015, ses activités ont évolué dans un environnement global particulièrement complexe combinant une situation macro-économique difficile, de nombreuses tensions géopolitiques et des cours de matières premières affichant des niveaux au plus bas depuis 15 ans. En effet, les cours des matières premières enregistrés en 2009 – alors décriés comme au plus bas – étaient pourtant supérieurs de 20% en moyenne aux niveaux actuels.

Une approche prudentielle

Dans ces circonstances, l'activité *global commodity finance* a privilégié une approche prudentielle et particulièrement sélective. De surcroît, le marché concurrentiel s'est renforcé avec l'intervention de partenaires financiers non bancaires disposant de liquidités importantes et à la recherche d'investissements tant stables que rentables. Les études récemment publiées démontrent la capacité de résilience des portefeuilles de *trade finance* du fait de leur faible taux de défaut. Par conséquent et aux yeux de ces investisseurs, les activités de négoce international de matières premières présentent un intérêt financier de première importance.

Croissance des volumes

Dans ce contexte, l'activité du *global commodity finance* au sein de la BCGE a enregistré une situation paradoxale : une croissance du nombre des opérations et des volumes financés, pour un chiffre d'affaires en retrait, sous l'effet de la baisse des prix. Les revenus ont cependant affiché une bonne résistance : le nombre des opérations et une évolution favorable de la parité USD/CHF ont pour partie compensé l'impact de la diminution du chiffre d'affaires. Cette stratégie commerciale est complétée par un déploiement renforcé et optimisé d'opérations de ventes de risques visant non seulement à limiter le risque de crédit de la banque, mais également à assurer une nécessaire maîtrise de la consommation de fonds propres par l'activité de *global commodity finance*.

Si les améliorations conjoncturelles susceptibles d'être attendues pour 2016 sont peu nombreuses, des perspectives positives sont identifiées par cette unité d'affaires de la BCGE grâce au déploiement de nouveaux concepts et à une approche sélective privilégiant les acteurs les mieux armés pour faire face aux turbulences actuelles.

Risques interbancaires : nouveau paradigme

Tout comme les autres activités de la division Clientèle internationale, l'unité d'affaires Banques et institutions financières internationales reflète l'image d'une Genève internationale bien au-delà de nos frontières ; elle apporte ainsi une contribution marquée à la dimension internationale de l'établissement. En effet, plus de 360 banques à travers le monde (dont plus de 150 dans 35 pays émergents en Asie, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud) sont en relation d'affaires avec la BCGE au travers de cette unité. De même, cette dernière opère avec les compagnies d'assurances les plus importantes au plan mondial.

Expert en financement du négoce international de matières premières

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur économique central à Genève, une des capitales mondiales du négoce international. L'unité d'affaires *Global commodity finance* de la banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce de matières premières, essentiellement l'énergie, les métaux et les céréales. Enfin, elle exploite un portefeuille ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés. Elle contribue à l'élaboration d'une offre diversifiée, continue et complémentaire de services bancaires et de financement dans ce domaine d'activités sur la place, aux côtés de banques en grande partie étrangères. Les sociétés de négoce, très mobiles au plan mondial, sont très intéressées par cette capacité et cette disponibilité financière locale.

Ajustement du processus commercial

Le contexte macro-économique difficile auquel les pays émergents producteurs de matières premières ont été confrontés en 2015, a nécessité de la part de l'unité d'affaires un suivi renforcé de leurs contreparties et une plus grande atomisation des risques liés aux opérations de négoce international. La pondération des risques a donc impliqué un ajustement du dispositif commercial, donnant priorité aux pays émergents non producteurs ou affichant une moindre dépendance aux matières premières.

Augmentation des contreparties locales

En parallèle, 2015 a vu le risque lié aux pays occidentaux s'améliorer et l'unité d'affaires a redéployé ses activités interbancaires vers des contreparties locales ou situées dans les pays de l'OCDE. Cette stratégie s'est accompagnée d'un recours accru aux conventions développées par l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et leurs compléments (*credit support annex*), en vue de mieux sécuriser les risques interbancaires et d'optimiser les besoins en fonds propres découlant de cette activité. L'utilisation de ces instruments répond à une approche systématique et structurée. En ce sens, l'unité d'affaires Banques et institutions internationales contribue – aux côtés de la division Finance et contrôle des risques et en particulier de la salle des marchés – à la mise en application de la stratégie financière de la BCGE.

L'unité d'affaires conserve, par ailleurs, un rôle de coordinateur, mettant en œuvre les synergies développées avec les différents métiers de la banque afin d'offrir les solutions les plus adaptées aux besoins de la clientèle ainsi qu'aux besoins liés à la gestion de la BCGE; ce rôle – et les actions ainsi prises – doivent cependant être sans cesse ajustés en fonction des évolutions macro-économiques et géopolitiques.

Une unité d'affaires assure les fonctions de support

L'unité d'affaires Global strategy and business support assure, grâce à une équipe de spécialistes dédiés, des fonctions transversales de support pour les trois activités commerciales de la division Clientèle internationale. Dans un souci de qualité du service rendu aux clients et d'optimisation des coûts, elle concentre une expertise ciblée, que l'on ne peut pas standardiser, en matière de montage et d'analyse de crédits, de contrôle ou encore de surveillance de conformité et d'assistance juridique pour tous les métiers de la division. Les défis et les contextes particulièrement évolutifs auxquels les trois activités commerciales de la division Clientèle internationale sont confrontées nécessitent un ajustement régulier des procédures d'analyse et d'intervention, mais surtout une réactivité aussi forte que possible sur l'ensemble des thématiques traitées.

Faits marquants 2015

Finances et *asset management*

Les fonds de placement Synchrony dépassent la barre de CHF un milliard cinq cents millions

La BCGE a lancé trois nouveaux fonds obligataires à court terme et un nouveau certificat sur les titres des banques cantonales cotées. La masse gérée en fonds de placement a connu un fort afflux de fonds de CHF 250 millions, soit l'équivalent de 19% des encours. Les actifs confiés à la BCGE en gestion discrétionnaire sont, pour la première fois, supérieurs à CHF 5 milliards (mandats privés, mandats institutionnels et fonds de placement) et le total des actifs gérés et administrés a atteint CHF 21.8 milliards.

Elargissement continu de la gamme de fonds "maison" de la BCGE

La banque dispose, à fin 2015, d'une plateforme de plus de 50 classes de fonds, performants et adaptés tant au marché suisse qu'européen. Au fil des années, la gamme de fonds de placement de la BCGE s'est considérablement élargie et la fortune sous gestion de ces instruments s'est étoffée, pour doubler en trois ans. Les fonds "maison" de la BCGE totalisaient CHF 1.55 milliard à fin 2015 (CHF 0.76 milliard au 31 décembre 2012). La croissance réalisée par les fonds de la banque ces trois dernières années est très largement supérieure à la moyenne du marché suisse. Sur la seule année 2015, l'afflux de fonds a été de CHF 250 millions, soit l'équivalent de 19% des encours.



Synchrony: une marque en pleine expansion

Les fonds BCGE, qui étaient jusqu'alors proposés sous l'appellation BCGE Synchrony, ont été regroupés sous la marque unique Synchrony. Ce label étant devenu une référence depuis la création et le développement de la gamme de fonds de la banque en 1996, la BCGE entend capitaliser sur cette marque, qui lui est propre, pour déployer davantage sa notoriété sur le territoire national et international. Ce nom s'inscrit pleinement dans une logique d'expansion de l'activité de gestion discrétionnaire.

Un deuxième certificat sur les banques cantonales cotées

La banque a placé à nouveau avec succès, auprès de ses clients privés et institutionnels, un certificat composé d'actions de banques cantonales cotées, sélectionnées selon des critères d'efficacité économique. Les caractéristiques du produit et de l'univers d'investissement ont séduit un large public. En début d'exercice, l'unité d'affaires a mis à disposition d'une partie de sa clientèle trois nouveaux fonds de placement de droit luxembourgeois investissant dans des obligations de court terme.

Une unité d'affaires aux multiples vecteurs de compétence

L'unité d'affaires BCGE Asset management est formée de cinq départements: Portfolio management institutionnel et privé (tous deux responsables de la gestion des mandats), Financial advisory (conseils de placement), Etudes financières (recherche sur les fonds de tiers et les titres individuels) et Investment office (analyse conjoncturelle de l'économie et formulation des prévisions économiques). Ensemble, ces activités constituent le pôle central de la BCGE en matière de gestion d'actifs. Ce centre de compétences entretient en permanence la formation de pointe des 25 collaborateurs qui le composent.

La salle des marchés progresse

La BCGE est l'une des rares banques à Genève à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers en sa qualité de membre de la bourse suisse SIX Swiss Exchange. La salle des marchés opère en architecture ouverte et est pleinement indépendante dans le choix des produits utilisés. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle et une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés ou structurés et des fonds de placement. Elle participe, en tant que cheffe de file, à des émissions d'emprunts et, de ce fait, a également une dimension nationale. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*. Elle participe notamment à des opérations sur les marchés des capitaux. Elle contribue à l'information du public en rédigeant une chronique boursière quotidienne paraissant dans la presse romande.

La salle des marchés a réussi à enregistrer de très bons résultats. L'abandon du taux plancher sur l'EUR/CHF, le 15 janvier, par la Banque nationale suisse y a contribué. En effet, la compétitivité de la banque sur les billets s'est accrue pendant la période très volatile qui a suivi. D'autre part, le positionnement de la banque en matière d'*asset and liabilities management (ALM)* a permis d'accompagner les clients existants ainsi que d'en démarcher de nouveaux. La progression de la plateforme de bourse en ligne BCGE 1816 se poursuit avec une forte augmentation du nombre de clients. La BCGE a, pour la première fois depuis 1999, émis un emprunt en nom propre à long terme (*public senior unsecured bond*). La banque a également réalisé une première en Suisse: une émission obligataire soumise au droit suisse et libellée en USD. Suite à l'ouverture du nouveau marché des obligations en CNY (yuan), la banque a mis en place les structures nécessaires pour que les investisseurs puissent y souscrire. Elle a également créé un compte d'épargne dans cette monnaie.

Ingénierie financière pour entreprises et institutions financières

La banque propose aux responsables financiers des entreprises et collectivités publiques, ainsi qu'aux dirigeants de sociétés dans le domaine de l'immobilier, un service d'expertise visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière et de maîtrise des risques. La BCGE offre notamment des conseils autour de trois thèmes: la gestion de la dette, la maîtrise du risque de change et l'optimisation de la trésorerie. Plusieurs fois par année, elle organise des rencontres qui permettent d'approfondir des thèmes d'intérêt pour les décideurs financiers.

BCGE Asian desk réunit le *team* des spécialistes BCGE de financement des entreprises, de *corporate finance* et de *private banking* basés à Genève et à Hong Kong. C'est aussi une disponibilité pour la réflexion et le conseil pour les entreprises qui expérimentent ou pratiquent les marchés asiatiques. Finalement, BCGE Asian desk est un forum de rencontres entre entrepreneurs intéressés de près ou de loin à l'Asie et désirant échanger leurs expériences et leurs méthodes.

Faits marquants 2015

Organisation, informatique et opérations

La banque investit dans la transformation digitale

44 La BCGE participe à deux projets innovateurs en matière de trafic des paiements; elle a modifié plusieurs logiciels afin de se conformer à de nouvelles normes et d'optimiser ses processus. La succursale de Lausanne a été rénovée et modernisée, alors que la transformation de l'agence des Pâquis a commencé.

Lancement d'un programme intensif de digitalisation

Consciente de la nécessité de s'inscrire dans la transformation de l'économie vers un univers digitalisé, la banque a inscrit dans son plan stratégique et financier un programme ambitieux d'investissement dans le domaine. En partenariat avec Swisscom et Finnova, ses deux principaux fournisseurs informatiques, la banque a initié plusieurs projets d'innovation destinés à faciliter l'interactivité avec la clientèle. En matière de trafic des paiements, la banque s'est inscrite comme participante aux projets Six Paymit et Twint. Ces nouveaux moyens digitalisés seront mis à disposition courant 2016. Dans le domaine du conseil de placement et de l'exécution d'opérations en ligne, la banque a développé de nouveaux outils en ligne destinés particulièrement à sa clientèle institutionnelle. Enfin, la banque prépare plusieurs projets visant à faciliter la gestion contractuelle des prestations en ligne.

Mise en œuvre de nouvelles exigences réglementaires et normatives

L'exercice 2015 a été également marqué par le déploiement des nombreux chantiers relatifs aux nouvelles exigences réglementaires, normatives et légales. Tout d'abord, en matière comptable, la banque a déployé la nouvelle plateforme Fire de BearingPoint afin de satisfaire aux nouvelles prescriptions comptables bancaires. Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et de l'application de la nouvelle Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 2016), la BCGE a adapté son système de procédures et de contrôles internes. Un troisième chantier en matière de gestion des avoirs en déshérence (selon la directive Narilo) a également pris fin en 2015 par le recensement et la publication des données concernées par cette réglementation. Enfin, dans le domaine des mises aux normes en matière de trafic des paiements, la banque a engagé, dès 2015, un projet important de transformation des processus pour les paiements en Suisse (selon le système SIC¹) ou internationaux (conformément au standard ISO 20022).

Sécurisation des infrastructures informatiques et immobilières

L'évolution préoccupante de la menace criminelle exige le renforcement des mesures et des moyens de protection de la banque. Un nombre significatif d'investissements et de mesures ont été prises en 2015 dans ce domaine. En matière d'infrastructure, la banque a ainsi renforcé sur ses différents sites opérationnels et son réseau d'agences des moyens de surveillance et de lutte contre les agressions. Dans le domaine informatique, sur base d'exams approfondis réalisés par plusieurs cabinets d'experts, la banque a déployé un ensemble de dispositifs et de contrôles techniques pour améliorer la lutte contre les tentatives de fraudes et les attaques informatiques. Dans ce contexte, la banque a également mis en œuvre l'ensemble des mesures requises par l'annexe 3 de la circulaire 2008/21 de la Finma sur les risques opérationnels, annexe relative au traitement des données électroniques de clients.

Optimisation et automatisation des processus

La banque poursuit son programme d'amélioration de la productivité et de l'efficacité de ses processus. Ainsi, en 2015, dans le domaine de la gestion des prestations, plusieurs améliorations ont été apportées à la plateforme principale utilisée par la banque, Finnova, pour automatiser les tâches et les contrôles dans le domaine des crédits, de la gestion du fichier clients, des archives et des opérations de bourse. La banque a également étoffé ses capacités de traitement dans les domaines des produits dérivés ou de la collatéralisation de ses opérations sur les marchés financiers. Cela concerne les annexes de garantie à un contrat-cadre (*credit support annex; CSA*) conformément au règlement de l'Union européenne sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (également connu sous l'abréviation anglaise EMIR) et à la Loi suisse sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

¹ Système de paiement exploité par SIX Swiss Exchange, sur mandat et sous la surveillance de la Banque nationale suisse.

Remplacement progressif et optimisation du parc bancaire

Suite à une étude approfondie réalisée en 2012, la banque poursuit la modernisation et l'optimisation de la localisation de son parc bancaire sur le canton. Trois sites ont bénéficié d'un renouvellement des appareils, ceux de Palexpo – Palais des Expositions et des Congrès –, de Caterpillar SA et, au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), l'Hôpital des Trois-Chêne.

Rénovation de la succursale de Lausanne et de l'agence des Pâquis

La banque poursuit son programme de rénovation d'agences et de succursales. Le premier semestre 2015 a été consacré à la transformation de la succursale de Lausanne selon un concept architectural renforçant la qualité des services délivrés à la clientèle private banking. Fin 2015, le chantier de rénovation de l'agence des Pâquis a été ouvert et se terminera au premier trimestre 2016. Un nouveau concept d'accueil de la clientèle ainsi qu'un nouvel équipement bancaire viendront remplacer le guichet de caisse.

Centre de formation et restaurant d'entreprise

Suite à la vente de son centre de formation de Conches, la banque a lancé, fin 2015, son projet de création d'un centre de formation et d'un restaurant d'entreprise sur son site de Lancy. La transformation d'un espace de dépôt de 600 m² permettra de réaliser trois salles de formation entièrement modulables et équipées de technologies modernes ainsi qu'un restaurant de 80 places assises. Les travaux s'achèveront dans le courant du premier semestre 2016.





PARTICULIERS

LOGEMENTS ET CONSTRUCTIONS .
PROJETS PERSONNELS . LEASING VOITURES
ET ÉQUIPEMENTS . CARTES DE CRÉDIT ET
FACILITÉS DE PAIEMENTS . NETBANKING

La discipline conduit à la performance.

La lutte suisse exige constance et régularité.
Des caractères fondamentaux nécessaires
à la réalisation de nos objectifs.

SERVICES BANCAIRES
À DOMICILE

Contrôle des risques

Des vérifications continues à tous les niveaux

Le contrôle des risques est omniprésent dans la banque à différents niveaux. Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S'y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dit de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée. Il s'agit plus particulièrement des départements de Conformité et de Contrôle des risques. Ces unités opèrent un contrôle agrégé des risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l'information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes à la banque. Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

Le comité des risques (voir pages 27, organigramme) analyse chaque mois l'état des risques. Cet inventaire est analysé sous la forme de rapports et d'examen des positions. Pour la filiale BCGE (France), un comité des risques examine mensuellement la situation, et un autre le fait pour les risques liés à l'activité de financement du négoce international. Un comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *Asset and liability management (ALM)*, se tient également sur une base mensuelle. Il contrôle l'état d'exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et analyse les marges de taux de cession interne (TCI).

Les *stress tests* (techniques évaluant la résistance d'une institution financière à un choc sur ses activités) au niveau de l'ensemble du portefeuille font partie intégrante du suivi. Au niveau réglementaire, le *liquidity coverage ratio (LCR)* a été publié dès 2015, les calculs préparatoires au *net stable funding ratio (NSFR)* ainsi qu'au *leverage ratio* ont été effectués.

La BCGE est classée dans la "catégorie 3" selon la circulaire de la Finma 2011/2 qui fixe un seuil minimal de 12% de couverture en fonds propres à respecter en tout temps. La planification des affaires a tenu compte de ces contraintes dans la projection de la croissance afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal de 12% est largement couvert. A fin 2015, la couverture des fonds propres de la maison mère était de 14.11% et de 14.37% pour le groupe.

Les exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications). Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché, les risques sans contrepartie pondérés, le volant anticyclique et les risques opérationnels est calculé régulièrement et publié trimestriellement à l'interne.

Le risque de crédit

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaine d'activité stratégique constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l'ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité. Ces enveloppes de risque, planifiées sur trois ans, sont actualisées chaque année. Le rendement des opérations en termes de revenus d'intérêts et de revenus de commissions est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et leurs probabilités d'occurrence.

Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l'inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l'octroi de crédits. Le taux d'affaires dérogeant aux normes internes (également connues sous le nom d'*exception to policy*, – *ETP*) pour les nouvelles affaires est infime et en diminution par rapport à 2014.

La répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montant est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s'établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d'accumulation isolés.

Pour les prêts hypothécaires à usage d'habitation, ceux à taux fixes représentaient toujours environ les 4/5^e de l'ensemble et les taux en base Libor totalisaient environ 15% du total. Les proportions étaient un peu différentes pour les prêts hypothécaires commerciaux, où les prêts sur base Libor représentaient 36% du total.

Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés au sein de la BCGE. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française BCGE (France), les limites sur les pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées continuellement par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année; une révision annuelle globale a également eu lieu fin 2015.

Les risques indirects, soit les risques liés aux pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 ou 180 jours. Les risques indirects sont suivis notamment dans les pays de l'Europe de l'Est et d'Asie Centrale. Ils sont liés principalement aux activités sur le négoce de *commodities*.

Les risques concentrés (voir également page 102)

Au sens strictement réglementaire, l'Etat de Genève continue à apparaître naturellement dans la catégorie des "gros risques", ceci de manière récurrente. Les filiales d'activités foncières de la banque, à savoir la Compagnie Foncière du Saint Gothard et la Compagnie Foncière Franco-Suisse font également partie des concentrations importantes de la banque, même si celle-ci a diminué depuis quelques années.

Le risque de marché (voir également page 102)

Vu l'activité volontairement réduite de *trading* pour le compte de la banque, (nostro), les risques de marché en négoce sont limités. La principale position de ce portefeuille est composée d'environ 51'000 actions BCGE fin 2015 (contre environ 60'700 à fin 2014) pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens. L'action BCGE avait commencé l'année à CHF 214, puis a progressé tout au long de l'année et a terminé l'année à CHF 261.

Le risque de taux (voir également page 102)

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) se situe à l'intérieur de la limite fixée par le conseil d'administration en fin d'année. Les taux d'intérêt CHF restent en zone négative (jusqu'à 8-9 ans pour les taux *swap*) depuis l'établissement de la marge de fluctuation du Libor à 3 mois entre -1.25% et -0.25% par la Banque nationale suisse (BNS), le 15 janvier 2015 également. La banque dispose d'un portefeuille de *swaps* afin de contenir la sensibilité à une hausse brutale hypothétique des taux. Les taux à court terme restent très bas. Des mesures de réduction de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres ont été mises en place pour parer aux taux bas ou même encore en diminution.

Le risque de change (voir également page 102)

Le CHF représente plus des quatre cinquièmes du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. Le plancher CHF/EUR à 1.20 a été aboli par la BNS le 15 janvier 2015, ce qui a créé certains remous sur les marchés, avant de s'établir autour des 1.10. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

Le risque de liquidité (voir également page 102)

La banque dispose d'une haute liquidité, pour le ratio réglementaire dit de liquidité II. Cette liquidité s'est accrue suite à la décision de la BNS de passer les taux en territoire négatif au début de l'année 2015. Le bilan de la banque a dépassé les CHF 20 milliards.

Le risque sur le portefeuille d'immobilisations financières (voir également page 103)

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2015, à CHF 1.75 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; il s'agit de compenser la rentabilité très faible des créances comptables de la Confédération et, donc, d'optimiser les positions afin qu'elles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par leur rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Plus de 65% du portefeuille d'immobilisations financières était noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

Le risque opérationnel (voir également page 103)

Comme dans nombre d'établissements, les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions. Le système de contrôle interne évolue en fonction des besoins de la banque. Avec son système d'indicateurs des risques-clés, *key risk indicators*, la banque choisit un processus évolutif pour détecter les risques opérationnels. Ce tableau se décline au niveau de la banque et des divisions; il présente au moins un indicateur des risques-clés par processus.

Le risque de non-conformité (voir également page 103)

Le département Conformité, en charge du respect des obligations de conformité (*compliance*) au sein de la banque, chapeaute cinq sections. La première, Réglementation prudentielle et veille, définit le cadre réglementaire interne et assure la veille réglementaire. La deuxième, Activités transfrontières, assure le respect des règles en matière de fourniture de services et produits financiers. La section Lutte contre le blanchiment d'argent prévient et traque le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. De son côté, Surveillance et contrôles, contrôle l'application du dispositif normatif interne. Pour terminer, Helpdesk et formation, assure une permanence (*hotline*) et la formation continue en *compliance*.

Cette structure permet de couvrir de manière optimale tous les risques relevant de la conformité réglementaire, de manière transversale. Cette organisation centralisée est complétée par des spécialistes directement rattachés aux divisions de front, permettant aux conseillers d'obtenir un appui immédiat dans l'exécution des tâches opérationnelles.





TRADE FINANCE

FINANCEMENTS TRANSACTIONNELS DE
MATIÈRES PREMIÈRES . ÉNERGIE MÉTAUX
ET SOFTS . FINANCEMENTS STRUCTURÉS .
CORRESPONDENT BANKING

La discipline mène au succès.

La natation de haut niveau demande
de la constance et de l'endurance.
Des qualités que nous exerçons en tout temps.

EXPERTISE LOCALE
ET INTERNATIONALE

Talents et compétences

Certifications et formation continue: de la rigueur au service de la relation avec la clientèle

La BCGE porte un soin particulier à la formation continue de ses collaborateurs. Ayant défini ses prérequis en matière de connaissances bancaires de base et développé des parcours de formation spécifiques aux différentes filières métiers front, elle propose, depuis de nombreuses années, six cursus certifiant qui font l'objet, tous les deux ans, de remises à niveau. Pour garantir l'excellence de la qualité du conseil, l'établissement poursuit aujourd'hui l'effort de développement des compétences techniques de ses collaborateurs. Pour ce faire, il a décidé, à l'automne 2015, d'adopter le système de certification ISO 17024. Ce processus de certification externe, reconnu par la Confédération et délivré par l'organisme *Swiss Association for Quality (SAQ)*, contribuera à préparer les conseillers à l'évolution de leur métier. Dans un monde de plus en plus digitalisé, l'expertise et la personnalisation de la relation sont les qualités essentielles qu'exigent les clients de leur banquier.

Légère hausse du personnel

A fin 2015, 773 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 721 en équivalent plein temps. Par rapport à fin 2014, les effectifs sont en hausse (+1.4%), notamment du fait de l'acquisition d'une nouvelle entité, la société Dimension (voir page 10) courant 2015 (en 2014, le groupe comptait 763 collaborateurs représentant 710 équivalent plein temps). Les effectifs ont également dû être renforcés dans certains domaines, notamment dans les activités de banque à distance dont les horaires ont été étendus. Les charges de personnel font face aux exigences croissantes requises par les métiers bancaires (haute qualification). Elles ont augmenté de 4% à CHF 129.1 millions (contre CHF 124.1 millions en 2014).

Polyvalence, complémentarité et prise de décision

La politique de mobilité active, mise en œuvre par la banque depuis une dizaine d'années, permet à la fois de répondre aux ambitions personnelles exprimées, de proposer des évolutions vers de nouveaux métiers, de favoriser l'adaptation interne au changement et, pour une banque universelle de taille moyenne comme la BCGE, d'améliorer le niveau des connaissances polyvalentes. Grâce à cette politique dynamique ainsi qu'à une bonne anticipation des gains de productivité, la réduction régulière des effectifs dans certains domaines n'a été accompagnée que très rarement par des licenciements individuels ou des mises à la retraite.

Les collaborateurs de la BCGE savent anticiper et s'adapter aux changements. La profonde réforme qu'a menée l'institution au fil des ans lui a imposé une capacité de remise en cause périodique de sa manière de travailler, des outils utilisés ou de leur environnement. La BCGE peut compter sur des personnes expertes qui savent faire face à la nouveauté et qui sont donc capables d'absorber les nouvelles contraintes, notamment réglementaires, du monde bancaire actuel; c'est une grande force pour l'entreprise.

Entreprise formatrice et sens civique

La BCGE soutient la formation bancaire à Genève par la mise à disposition d'un nombre important de postes de travail pour de nouveaux entrants sur le marché du travail. Qu'il s'agisse d'apprentis-sages, de stages universitaires, de formations maturantes ou de places de formation au poste de travail (métier des crédits), la banque fournit un investissement intense par le biais de ses cadres qui, pour la plupart, supervisent ces jeunes dans les premières étapes de leur carrière professionnelle. Le plus souvent, après leur formation, ils sont titularisés dans l'entreprise.

La BCGE permet également à des jeunes, étudiant ou résidant sur Genève, d'acquérir une première expérience bancaire et des revenus accessoires, puisqu'elle met sur le marché plusieurs dizaines de postes de stagiaires d'été chaque année (en 2015, 45 personnes ont occupé des postes de cette nature pour l'équivalent de 92 mois de travail).

Dans son processus de recrutement, et faisant suite à de nombreux contacts historiques, la BCGE a activement démarré, courant 2015, une collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi dans le but de privilégier, à compétences égales, le recrutement de résidents genevois en recherche d'emploi.

Santé et retour au travail

Consciente que le collaborateur en absence de longue durée est confronté à une multitude d'interlocuteurs et de difficultés qui l'empêchent de se consacrer pleinement à sa santé, les ressources humaines ont mis en place un processus de traitement de ses collaborateurs en absence de longue durée. Ainsi, le Service Social Inter-Entreprises (association externe et indépendante employant des assistants sociaux et financée par diverses entreprises membres) est l'interlocuteur unique de chacun des collaborateurs concernés et toutes les parties prenantes au processus (employeur, assureur, assurance invalidité, courtier, caisse de pension...). Il assure la liaison et la supervision de l'ensemble des démarches avec un réseau d'interlocuteurs personnalisés.

Plus de quatre collaborateurs sur cinq détiennent des titres de la banque

Au 31 décembre 2015, 83% des collaborateurs du groupe détenaient des actions BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées en bourse. A fin 2015, ils détenaient globalement 80'068 actions (ou CHF 20.9 millions, soit 2.2% de la capitalisation boursière totale de la banque). En incluant les retraités et les autres bénéficiaires de conditions préférentielles, ce chiffre s'élevait à 94'088 actions, en hausse de 10% par rapport à l'année précédente.

75% des collaborateurs BCGE ont suivi une formation spécifique en 2015

Dans le cadre de sa stratégie de formation continue, la BCGE poursuit le développement des compétences de ses employés. En 2015, 542 collaborateurs ont suivi des formations métiers et/ou managériales d'une durée moyenne de 4.5 jours, soit au total plus de 2'500 jours consacrés à la formation.

69 nouvelles certifications métiers internes

Avec 69 nouvelles certifications métiers de la BCGE délivrées en 2015, le nombre de collaborateurs du front certifiés augmente de 15% pour atteindre aujourd'hui 98%. L'établissement est doté de conseillers clientèle bénéficiant d'une accréditation métier de la BCGE, qu'il s'agisse de financement, de prévoyance professionnelle et privée ou de gestion de fortune. Plus de la moitié d'entre eux (55%) sont par ailleurs accrédités pour deux domaines de compétences sur trois. Dans un environnement des plus compétitifs, la BCGE désire densifier la culture financière de ses conseillers en augmentant la proportion des *qualified bankers* au bénéfice de trois certifications internes. L'adoption de la certification de la Swiss Association for Quality (SAQ), Clientèle individuelle (norme ISO 17024) contribuera également au renforcement des compétences multidomaines. Dans ce contexte, les certifications de la SAQ, *wealth management* et clientèle entreprises et institutions, planifiées à l'horizon des années 2017 à 2019, accréditeront l'expertise métier des banquiers experts en financement d'entreprises ainsi que des gestionnaires de fortune actifs auprès de la clientèle private banking suisse et internationale.

Nouvelles formations au service des objectifs commerciaux et des évolutions réglementaires

En 2015, la BCGE a mis sur pied de nouveaux cursus de formation destinés à sensibiliser ses gestionnaires à mieux appréhender les activités crédit du *corporate finance* et du *global commodity finance*, en vue de favoriser le développement commercial de ses activités. Dans le domaine de la conformité, 70 spécialistes ont suivi des formations présentielles spécifiques à la fiscalité internationale et la mise en place de la nouvelle Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 16) ainsi qu'à l'ordonnance de la Finma (OBA Finma) et à la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA), qui lui sont liées. En parallèle, 173 collaborateurs ont terminé le test CDB 16 accréditant les acquis d'un cours en ligne destiné à former les conseillers clientèle à ces nouvelles règles et couvrant notamment la notion du détenteur du contrôle, les nouveaux formulaires ainsi que les règles liées à la société simple. Le plan de formation 2015 comportait également des formations spécifiques d'intégration à l'intention des nouveaux collaborateurs axées sur le renforcement des connaissances relatives aux instructions administratives et normes de sécurités internes ainsi qu'aux respects des exigences légales et compliance.

Un programme méthodique de *management development*

En 2015, 52 collaborateurs BCGE ont suivi la formation Transfer¹. Ce cursus de formation en management comporte quatre modules successifs: la formation Standard, le Management de crise et deux modules de mise en situation *stress test*. Après un apprentissage pratique des outils nécessaires à la conduite d'équipes allant de l'appréhension du problème à la prise de décision, l'encadrement BCGE s'entraîne ensuite à traiter des situations difficiles en appliquant un processus décisionnel

¹ www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/schweizerarmee/organisation/hkaneu/zentralschule/mika.html.

ayant fait ses preuves dans le domaine militaire et en réalisant des exercices calqués sur des situations concrètes. Les modules de mise en situation ont pour objectif d'entraîner les responsables à l'analyse de la situation et à l'appréhension des risques dans un cadre complexe, de leur permettre d'évaluer les différentes variantes possibles pour résoudre le problème posé et, finalement, d'exercer la prise de décision ainsi que des mesures d'action et de communication. A ce jour, plus du tiers de l'encadrement BCGE a terminé ce cursus et dispose des compétences nécessaires à la conduite et à la gestion de crise.

Dix-neuf collaborateurs BCGE ont terminé avec succès leur formation micro-MBA. Cette formation intra-entreprise en management enseigne l'agilité et les outils nécessaires à repérer les opportunités, les exploiter et les transformer en projets fructueux pour devenir des acteurs proactifs du changement au sein de l'entreprise. Les quatre projets spécifiques, menés en 2015 par les équipes constituées au sein de ce programme de formation, ont été validés par la direction générale de la BCGE.

Le championnat annuel de management qui s'est déroulé entre Berne et le Valais a permis de confronter huit équipes de huit cadres à de nombreuses épreuves de prise de décisions et d'actions sur le terrain. L'équipe championne était composée de Olivier Thyssen, son capitaine, Marianne Gorge Bourgoz Gorgé, Valérie Lemaigre, Franco Furcolo, Fabrice Fournier, Christian Hamm, Alain Voirol et Frédéric Vernet.

Formations techniques

Six apprentis ont obtenu leur certificat fédéral de capacité (dont un avec maturité professionnelle commerciale), trois collaborateurs ont réussi un certificat de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB) et deux autres collaborateurs un diplôme de *compliance officer spécialiste tax compliance*, délivré par la société VisionCompliance. La BCGE a également eu le plaisir de féliciter un nouveau diplômé fédéral d'expert en finance et *controlling*, un diplômé *certified information systems auditor (CISA)* auprès de l'institut d'Audit Interne Suisse ainsi que trois *master of advanced studies (MAS)*: le premier en droit fiscal international, le deuxième en banque et finance et le dernier en *digital marketing & social media*.

Egalité des chances

Les femmes occupent 43% des postes, 36% de ceux de cadres et 24% de ceux de la direction; la BCGE est, parmi les banques suisses, celle qui compte la plus forte proportion de femmes dans son encadrement. L'identification de talents prévaut sur toute considération lors des décisions d'engagement ou de nomination. Par ailleurs, la BCGE dispose d'une multitude d'outils d'accompagnement (par exemple la facilitation du temps partiel pour les femmes comme pour les hommes – 28% du personnel travaille à temps partiel – ou le congé parental) ou de sélection (politique de nomination neutre, identification des talents internes par un comité spécifique).

Une prévoyance professionnelle associant primauté des prestations et des cotisations

La BCGE offre à ses employés une institution de prévoyance attractive afin de les prémunir contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. La Fondation de prévoyance professionnelle de la BCGE est une institution de prévoyance semi-autonome; elle réassure l'ensemble des prestations d'invalidité et de décès auprès d'une compagnie d'assurances privée. La solution de prévoyance vieillesse se compose de deux niveaux distincts. Il existe en premier lieu un plan de base en primauté des prestations pour la part du salaire fixe jusqu'à 125% du montant limite supérieur (défini à l'article 8, alinéa 1 de la Loi sur la prévoyance professionnelle). A cela s'ajoute un plan complémentaire en primauté des cotisations pour la part du salaire fixe et variable (bonus) dépassant la limite assurable dans le plan de base. La cotisation de l'employé au plan complémentaire est facultative.

La prévoyance invalidité et décès est fondée sur le principe de la primauté des prestations. L'employeur contribue au moins à hauteur des deux tiers de la totalité des cotisations envers l'institution de prévoyance. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le taux technique est de 3.5% ; la baisse du taux de conversion qui en découle sera progressive jusqu'en 2016.

Conditions préférentielles pour les collaborateurs

Les collaborateurs bénéficient de conditions préférentielles sur certaines de leurs prestations bancaires de la BCGE. Ainsi, sur les comptes salaires, les autres comptes créanciers préférentiels et les hypothèques, ils bénéficient de taux préférentiels proches des taux du marché. Il en va de même pour les frais qui sont réduits dans plusieurs des cas, voire supprimés.

Des médiateurs neutres pour accompagner les collaborateurs

Depuis de nombreuses années, la BCGE met à disposition de ses collaborateurs deux structures externes d'accompagnement. Tout d'abord, le Service Social Inter-Entreprises offre aux collaborateurs les prestations d'assistants sociaux qui les soutiennent dans des domaines aussi variés que la santé, la gestion financière, la famille, le travail ou le logement. Par ailleurs, une structure de médiation permet au collaborateur de partager avec une professionnelle externe ses problèmes de relations au travail et de les gérer, le plus souvent, sans intervention directe de la hiérarchie. Ces deux entités peuvent être contactées en toute confidentialité et gratuitement par tous les collaborateurs de la BCGE. Il existe également une Commission du personnel, forte de six membres à fin 2015, qui est l'organe élu de représentation des collaborateurs. Elle défend leurs intérêts dans le cadre de ses compétences et est constituée en un organe de liaison en dehors de toute hiérarchie entre le personnel, les Ressources humaines et la direction générale.

L'innovation et l'esprit commercial sont récompensés

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut quatre prix distribués, en principe, deux fois par an. Le prix *Intrapreneur* récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'améliorations. Le prix *Service center* récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le prix *Service à la clientèle* reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire. Le prix *Hubble* récompense les collaborateurs qui ont réussi à convaincre le plus de clients à utiliser les moyens modernes et économiques augmentant leur autonomie dans la gestion de leurs avoirs.

Les Ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement, à l'exception des membres de la direction générale et des Ressources humaines.

Les prix distribués aux collaborateurs

Prix	Par équipe/ individuel	But
<i>Avantage Service</i>	Equipe	Soutenir la diffusion de BCGE Avantage service
<i>Check-up</i>	Equipe	Mettre en avant la qualité des conseils prodigués lors des entretiens BCGE Check-up
<i>Hubble</i>	Individuel	Promouvoir les moyens modernes de gestion de ses avoirs
<i>Intrapreneur</i>	Individuel	Encourager l'imagination et la créativité
<i>Oberon</i>	Individuel	Récompenser une idée innovante mise en œuvre
<i>Service center</i>	Individuel	Favoriser les réalisations orientées sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts
<i>Service à la clientèle</i>	Individuel	Appuyer l'excellence du service à la clientèle





GESTION DE PATRIMOINE

PRIVATE BANKING SUISSE ET INTERNATIONAL .
MANDATS DE GESTION . SÉLECTION DE FONDS
DE PLACEMENT . CHECK-UP DE PORTEFEUILLES
ET ADVISORY . PHILOSOPHIE DE PLACEMENT
PERFORMANTE

La discipline génère la confiance.

La précision et la maîtrise des règles
sont des qualités essentielles du hornuss.
Elles conduisent notre action.

PHILOSOPHIE
D'INVESTISSEMENT CLAIRE

Information et communication

Une communication claire et accessible à tous les publics

De par sa mission légale de banque cantonale et en raison des exigences accrues en matière d'information liées à son statut de société cotée, la BCGE communique de manière spécifique et ciblée avec ses différents publics. Pour ce faire, elle met en place des canaux d'information multiples afin de diffuser une information en continu. Très engagé dans la conduite de la politique de communication interne et externe, le département Communication et relations investisseurs œuvre aux côtés de la direction générale et des collaborateurs du groupe afin d'entretenir un dialogue dense et ouvert avec les actionnaires, clients et institutions externes ainsi que tous les Genevois.



Une banque de proximité au capital sympathie élevé

Le département Communication a pour mission de développer l'image et la réputation du groupe BCGE. Pour ce faire, il assure la conception, la rédaction et la diffusion d'informations régulières et étendues sur des thématiques touchant la banque (prestations, actualités, produits), la place financière et l'économie régionale via de nombreux canaux (médias, internet, publications, événements, relations publiques, productions audiovisuelles, présentations, par exemple). Il fait, notamment, paraître des chroniques bancaires et boursières régulières dans certains quotidiens romands (291 chroniques en 2015) et organise, quatre fois par an, des conférences de presse permettant d'informer le public de façon approfondie sur les résultats de la banque ou des sujets liés à l'expertise BCGE. En 2015, plus de 2'000 articles relatifs à la BCGE ont été publiés dans la presse et les médias électroniques suisses et internationaux, témoignant du rayonnement de l'institution et des relations de confiance qu'elle entretient avec le monde des médias. Publié à 17'000 exemplaires, trois fois par an, le magazine clientèle *Dialogue* présente les réalisations et les services de la banque ainsi que des informations d'intérêt général sur l'économie, avec un accent particulier sur Genève. Une cinquantaine de publications et de présentations institutionnelles font état de l'organisation, des compétences et métiers de la banque. Le site internet (www.bcge.ch) est un vecteur très utilisé par l'ensemble des publics de la banque, permettant de se connecter et d'obtenir à distance des informations 24h sur 24h ; près de 7'600'000 pages d'information ont été vues en 2015. On y trouve, entre autres, ses prestations, produits, plateformes de service en ligne ainsi que des informations et publications financières et économiques. Le site de la banque est également accessible sur application mobile.



Des relations intenses avec les clients, actionnaires et investisseurs

La BCGE accorde une importance primordiale aux relations et rencontres avec ses actionnaires et investisseurs. A ce titre, elle organise, chaque année, des événements qui leur sont spécialement destinés ; parmi eux, l'Assemblée générale annuelle (qui a rassemblé 538 actionnaires en 2015) et des *roadshows*. En parallèle, la banque produit des publications financières et économiques régulières à l'intention de ses clients, actionnaires et investisseurs afin de leur présenter ses perspectives macro-économiques et ses recommandations en matière de placement. En 2015, elle a édité plus de 240 publications financières et économiques. Afin de promouvoir ses convictions en matière de philosophie d'investissement, elle propose, en sus de sa brochure disponible en quatre langues, un film institutionnel, en français et en anglais, qui reprend les principes fondamentaux de sa doctrine de placement. En partenariat avec des institutions cantonales, la BCGE coédite chaque année deux études portant sur un thème d'actualité économique intéressant la communauté régionale. En tant qu'entreprise cotée, elle publie ses résultats sur une base semestrielle et annuelle. En 2015, elle a ainsi distribué 3'000 rapports annuels en français et en anglais aux investisseurs.

Un réseau externe international grâce aux partenaires, groupements professionnels financiers, économiques et politiques

En 2015, le département Communication a organisé près de 40 événements auxquels ont assisté plus de 2'600 clients. Parmi eux, BCGE Asian Desk, un forum de rencontres entre entrepreneurs intéressés de près ou de loin à l'Asie et désirant échanger leurs expériences et leurs méthodes, offrant aux entrepreneurs une expertise à la fois théorique et pratique. Le cycle 2015 des séminaires BCGE L'essentiel de la finance, du mois de septembre, a porté sur des thèmes stratégiques liés à des défis d'envergure comme la conduite d'entreprise familiale sur le long terme, l'arbitrage entre prises de risque et opportunités de marché ou encore l'investissement efficace dans l'économie réelle. Les séminaires ont été relayés par les médias romands et ont fait l'objet d'une édition spéciale de la revue académique *Revue Economique et Sociale* (www.bcge.ch/res).



Une information détaillée et transparente aux collaborateurs

La banque assure une communication et une diffusion des informations à l'interne via différentes réunions et comités qui associent les acteurs des métiers de l'entreprise. En parallèle, elle dispose de plusieurs canaux d'information à large échelle. Dans le domaine électronique, l'intranet permet, en sus du mail, de relayer l'actualité et l'information du groupe, de manière directe et instantanée. Vecteur essentiel, il permet d'accéder aux applications internes et de s'informer sur toutes les nouveautés en cours, règlements-cadres, articles de presse, résultats et marchés financiers, etc. Sur le plan de la communication orale, les collaborateurs sont conviés à une réunion d'information deux fois par an, à l'occasion de la publication des résultats semestriels et annuels. Pour renforcer la culture d'entreprise, à rythme régulier, des *business lunches* ont également lieu durant lesquels un représentant de la banque présente à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Afin d'ouvrir à ses collaborateurs l'univers culturel local, la BCGE organise également des visites commentées d'institutions genevoises. Les cadres supérieurs assistent à un séminaire et à une présentation annuelle destinés à informer sur les objectifs stratégiques et l'évolution des métiers et marchés. Le CEO anime diverses présentations internes dans le domaine du *management development*. La banque publie également un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an, et dans lequel métiers, projets et thématiques financiers d'actualité sont abordés.



Une stratégie de communication digitale mesurée et ciblée

Pour tirer parti de l'évolution des technologies d'information, la banque propose, dans le cadre de sa stratégie digitale, un programme de surveillance *web* en matière de réputation et de protection de la marque avec l'appui d'experts externes et internes. Elle maintient également une présence sur certaines plateformes telles que LinkedIn ou Facebook. Des outils d'information ont été mis en place à l'interne et à l'externe via des publications, messages, rubriques spécialisées sur intranet pour les collaborateurs et internet pour les clients. Pour prendre des mesures préventives face à la recrudescence des tentatives de fraudes frappant de nombreuses institutions, par le biais des nouvelles technologies notamment. La banque informe également régulièrement ses clients et partenaires des risques et alertes en matière de fraudes et techniques de cybercriminalité, via son site internet (section sécurité) notamment, afin de les sensibiliser et de les encourager à adapter des comportements de prévention lors de l'utilisation de nouvelles technologies.

Innovation: fondement de l'expansion commerciale

Quinze ans d'élargissement de l'offre de prestations

La BCGE dénote un taux d'innovation élevé qui se pose, ces dernières années, comme facteur central de son succès et de sa croissance.

2015



Emprunt *senior debt*

2^e certificat *tracker* sur les banques cantonales

Compte d'épargne en yuan

2014

2 bancomats (Cornavin, Vernet)

Additional tier 1 capital (AT1)

Certificat *tracker* sur les banques cantonales

4 nouveaux mandats

BCGE Best of[®]

Fonds indiciel en actions suisses

2013

Réassurance du risque *trade finance*

Fonds luxembourgeois

Payment risk assumption (PRA)

Asian desk

2012

Bancomat à l'aéroport (hall des départs)

Nouveaux modèles de rémunération

2011

Bureau de représentation de Hong Kong

Prêt professionnel

E-brokerage

BCGE 1816

2010

Bureau de représentation de Dubaï

Application BCGE pour téléphone mobile

Filiale de Paris

2009

Comptes de trésorerie pour les entreprises

2008



Centre de prévoyance

Programme Business partner

Nouvelle agence de La Praille

2007

BCGE Praevisio[®]

2006

BCGE Check-up[®]

2005

Prix internes et collectifs

2004

Bancomat de Lausanne

Leasing de biens d'équipement

2003

Licence de l'autorité des marchés financiers pour le private banking en France

2002

BCGE Best of[®]

2001

Programme fidélité

BCGE Avantage service[®]

Magazine *Dialogue*

La proximité géographique et le capital sympathie ne suffisent pas

Le rayonnement et l'assise commerciale de la banque doivent beaucoup à quelques moteurs commerciaux innovants. Parmi ces innovations, on compte, notamment, des produits financiers novateurs, des prestations avantageuses, des partenariats attrayants ainsi que des outils et plateformes technologiques de pointe. Le tableau de gauche constitue l'inventaire des principales innovations de ces dernières années.

Des produits financiers novateurs

Au sein des produits financiers novateurs, on relève les mandats de gestion discrétionnaires, diffusés sous la griffe haut de gamme BCGE Best of (20 profils de placements et plus de 3'400 mandats). Deux certificats *tracker* ont été émis, ils sont composés d'actions de banques cantonales suisses cotées. Dans les devises, la banque a mis en place les structures nécessaires pour que les investisseurs puissent souscrire au marché des obligations en CNY (yuan) ou utiliser un compte d'épargne dans cette même monnaie.

Des prestations très concurrentielles sur un marché disputé

Les prestations différenciantes sont nombreuses : parmi elles on distingue le système de conseil patrimonial diffusé sous la marque BCGE Check-up. Les conseillers de la banque effectuent chaque année plus de 4'000 analyses personnalisées (algorithme d'examen complet de l'état financier et conseil d'optimisation). Le programme de loyauté distribué sous la marque BCGE Avantage service, qui compte près de 32'000 clients affiliés, leur permet d'obtenir des intérêts supplémentaires sur leur compte d'épargne.

Des partenariats avec les entreprises clientes

Le programme Business partner est un exemple de partenariat attrayant. 72 entreprises en Suisse y participent. Ce programme donne aux collaborateurs de ces sociétés un accès privilégié aux services offerts par la banque.

Des centres de compétences très performants

La filiale de la banque Capital Transmission SA, créée en 2008, a pour mission d'accompagner financièrement en fonds propres les sociétés et les investisseurs dans des opérations de transmission ou d'expansion d'entreprises. De son côté, Dimension SA est spécialisée dans l'évaluation, la valorisation et la transmission d'entreprises. Ces compétences spécialisées permettent à la banque d'aborder entreprises et entrepreneurs comme *total contractor*.

Des outils et plateformes technologiques de pointe

L'innovation technologique est un des points forts de la BCGE. La plateforme de bourse en ligne BCGE 1816 en est un des témoins. Elle compte 5'800 clients qui ont accès à un large éventail de marchés financiers, à des tarifs très avantageux sur la plateforme BCGE Netbanking. Le système Cronto Sign permet à un grand nombre d'utilisateurs d'accéder avec le meilleur standard de sécurité actuel aux services bancaires par internet.

Responsabilité éthique et environnementale

Une politique environnementale et une responsabilité sociétale en accord avec des valeurs exigeantes

Les enjeux environnementaux et déontologiques ont modifié, ces dernières années, les comportements économiques des individus, mais aussi des entreprises et des Etats. Dans leur politique de croissance, les sociétés intègrent ces évolutions. A la BCGE, l'exercice de la responsabilité sociétale représente un fondement de l'action entrepreneuriale.

1. UNE VISION ET UNE STRATÉGIE CLAIRES QUI FAVORISENT UNE CULTURE DE RESPONSABILITÉ

Vision BCGE

La banque est convaincue que son succès ne sera assuré sur la durée que si elle oriente ses actions dans l'intérêt bien compris de ses clients, actionnaires et collaborateurs ainsi que de la communauté dans son ensemble. Elle considère que toute activité qui a un impact externe négatif, sur la société ou l'environnement, peut nuire à sa réputation et, par conséquent, à son succès à long terme. Elle doit donc prendre préventivement en compte l'impact extérieur lorsqu'elle identifie des opportunités et gère ses risques.

La BCGE a adopté une ligne de conduite respectueuse de son environnement global, autant pour matérialiser ses valeurs que par intérêt stratégique. Son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, sa cotation en bourse comme société bancaire et sa notation par une agence de *rating*, lui imposent d'ores et déjà une contrainte de sans-faute en matière de risque de réputation.

Ethique des affaires

Principes d'éthique: Par nature, une banque cantonale est fondée sur une volonté et un projet de service à une communauté qui sont exprimés de manière précise dans la Loi¹: contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Adoptée par l'Assemblée générale, puis par le Grand Conseil genevois en 2003, la *Charte d'éthique* de la BCGE formalise les principes de durabilité de manière cohérente entre les intérêts de la collectivité et ceux de ses actionnaires. Elle rappelle notamment la mission légale de la BCGE et précise les valeurs qui la guident dans la gestion de ses affaires, dans la conduite de ses relations avec ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs et, enfin, ses actionnaires.

Les principes qui ont sous-tendu la rédaction de la *Charte d'éthique* sont les suivants :

- association au concept de profit de celui de la pérennité de l'entreprise et d'éléments relatifs à la responsabilité sociétale et environnementale ;
- application pragmatique, aux parties prenantes, des conclusions découlant des principes de la responsabilité sociale et environnementale ;
- maintien d'une neutralité politique et idéologique ;
- développement d'une culture d'entreprise propice à une prise en compte des principes de durabilité.

Ces priorités et les exigences de la *Charte d'éthique* se reflètent dans différents documents de conduite de la banque, notamment son plan stratégique et financier triennal qui fixe entre cinq et huit objectifs stratégiques par partie prenante. Ces derniers sont suivis mensuellement par la direction générale et le conseil d'administration.

Valeurs: En plus d'appliquer des dispositions légales et réglementaires liées à la pratique d'une activité bancaire irréprochable, la BCGE conduit ses affaires dans le respect des valeurs d'intégrité, d'équité, de loyauté, d'indépendance et de transparence. Toutes sous-tendent les activités de la banque et de ses collaborateurs au quotidien.

2. UNE GESTION OPÉRATIONNELLE QUI INTÈGRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Protection de l'environnement

Composantes du développement durable: Au-delà de son objectif de croissance dans le temps, la BCGE suit des principes d'investissement responsable dans trois secteurs essentiels de ses activités: l'écologie d'entreprise, la gestion active des risques ainsi que les produits et prestations de la banque.

La BCGE se comporte comme acteur qui contribue à préserver l'environnement. Des objectifs concrets sont fixés dans son plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces de carbone, etc.). Par rapport à la taille de la banque, les mesures d'efficacité adoptées sont de niveau élevé. Elles sont largement inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental.

Au quotidien, la BCGE réduit son empreinte environnementale par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que de déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Par exemple, les imprimantes des banques sont programmées pour effectuer des impressions recto verso par défaut.

Informatique et consommation d'énergie: La BCGE adhère au concept du *green IT* (informatique verte), car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles. Cette option permet de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenu.

Gestion des déchets et des transports: Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui vise le respect de l'environnement. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo.

CONSOMMABLES	2015	2014	2013
Achat papier (nombre de feuilles) dont :	6'445'000	6'960'000	6'595'000
Fibres de bois FSC	45'000	35'000	70'000
Fibres d'eucalyptus FSC	3'300'000	5'775'000	4'325'000
100% recyclé	3'100'000	1'150'000	2'200'000
Destruction papier (en tonnes)	59.1	60.7	46.1
Récupération PET (en kg)	1'227	1'188	987
Composants informatiques (en kg)	68	0 ¹	1'700

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés. Aucune livraison n'a pris place lorsque le chiffre zéro est indiqué.

Rénovation des infrastructures : La section Travaux de la BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs. En 2015, la banque a notamment signé un partenariat avec l'Office cantonal de l'énergie afin de participer au projet européen *ventilative cooling* visant à établir des directives en matière de climatisation lors de la rénovation de bâtiments. Lors de travaux, la BCGE se soucie particulièrement de l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants et du respect des fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Lors de ses appels d'offres, la BCGE privilégie les entreprises conscientes des aspects environnementaux et œuvrant pour la proximité afin de réduire les déplacements et le volume d'émissions nocives qu'ils entraînent.

Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels : Les bénéfices pour l'environnement sont visibles au travers de l'amélioration des ratios coûts-besoins environnement des infrastructures. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux : un pôle essentiellement commercial (sur le site de l'Ile) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

Optimisation des coûts environnementaux : Les options retenues, lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE), ont continué à porter leurs fruits, puisque les consommations d'électricité s'affichent à nouveau en baisse. La consommation à Genève est passée en deux ans de 4'301'559 à 4'034'062 kWh, soit une baisse de 6.2%. Afin de minimiser les effets sur l'environnement de sa consommation, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, provenant d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écopéformantes. Elle a ainsi procédé à la modification de l'éclairage extérieur de son bâtiment du quai de l'Ile, en remplaçant les ampoules halogènes par des LED, réduisant la consommation d'énergie annuelle de près de 50%.

Transports verts et gestion des risques : La BCGE encourage l'utilisation des transports publics. Dans sa politique de mobilité, elle propose des indemnités mensuelles, sous forme par exemple d'une contribution à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. La banque a également proposé, sur son site intranet, des solutions de covoiturage. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public terrestre pour leurs déplacements professionnels.

ÉLECTRICITÉ	2015 (kWh)	2014 (kWh)	2013 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville	1'393'349	1'426'840	1'477'077	-33'491	-83'728
Lancy	1'413'002	1'506'193	1'577'609	-93'191	-164'607
Agences	1'227'711	1'222'601	1'246'873	5'111	-19'162
Total	4'034'062	4'155'634	4'301'559	-121'572	-267'498

GAZ	2015 (kWh)	2014 (kWh)	2013 (kWh)	Var. kWh (1an)	Var. kWh (2 ans)
Centre-ville ¹	998'508	916'957	1'089'567	81'551	-91'059
Total	998'508	916'957	1'089'567	81'551	-91'059

EAU	2015 (m³)	2014 (m³)	2013 (m³)	Var. m³ (1an)	Var. m³ (2 ans)
Centre-ville	6'484	7'019	8'199	-535	-1'715
Lancy	1'912	2'392	2'029	-480	-117
Agences	3'609	2'641	2'722	968	887
Total	12'005	12'052	12'950	-47	-945

¹ En plus du siège, trois agences, sises dans des immeubles propriété de la BCGE, sont également chauffées au gaz.

Source : SIG

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (vingt-deux agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent toutes les agences du groupe.

La banque intègre l'identification et la qualification des risques environnementaux et sociaux dans ses procédures d'analyse et de gestion (voir page 68).

3. UNE IMPLICATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES

Importance des parties prenantes

Les parties prenantes au fonctionnement de la BCGE ont toutes une importance propre.

Clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE entend fidéliser le client individuel et son cercle familial, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts du client et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). La loyauté du client est notamment encouragée par le programme BCGE Avantage service qui offre un taux d'intérêt préférentiel aux clients faisant un large usage des services offerts par la banque; une des façons d'y accéder est de devenir actionnaire. Les processus de production des services bancaires sont rigoureusement formalisés de façon à fournir une qualité homogène dans le temps, ce qui contribue à encourager la pérennité de la relation bancaire. Le partenariat établi avec la clientèle s'inscrit dans une logique systémique. Pour les entreprises, il répond à l'évolution de leurs besoins sur l'ensemble de leur cycle d'activité; pour les particuliers, il répond à l'évolution des besoins financiers au fil du temps, en matière d'épargne, de crédit et d'une saine gestion de la prévoyance vieillesse. Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées afin de s'assurer de l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés par la banque.

L'approche *marketing* responsable et l'éthique commerciale impliquent que ces derniers soient conçus pour répondre à une demande fondée et une utilité véritable.

Collaborateurs

Dans une société de service et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. La politique des ressources humaines (rémunération, relève, formation, participation au capital de la banque, prix internes) vise à recruter, fidéliser et dynamiser les employés. Cette partie est développée dans le chapitre *Talents et compétences* (voir pages 54 à 57).

Actionnaires

La présence des actionnaires, parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres nécessaires à toute activité bancaire. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat, de la Ville et des Communes ainsi qu'une communauté croissante d'actionnaires privés (plus de 12'800), composée notamment de clients et de collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à lui seul, un code de conduite très exigeant de la société.

Communauté

Ce concept, plus général, recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité non discriminante, tarifs justes, etc.) ou encore la qualité d'accès à une banque à vocation régionale. Le service aux personnes à mobilité réduite, par exemple, constitue un élément important. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. La contribution totale de la banque aux collectivités publiques a été importante; pour l'exercice 2015, elle leur redistribue CHF 43 millions. CHF 351 millions leur ont été ainsi versés ces 10 dernières années. La banque a également effectué des dons et du *sponsoring* pour un total de plus de CHF 300'000.

La politique philanthropique de la BCGE est en accord avec sa mission première de soutien à la collectivité locale genevoise. La stratégie de donation s'oriente ainsi vers l'appui privilégié aux œuvres caritatives, sociales ou humanitaires à caractère local. La politique de *sponsoring* se concentre, quant à elle, sur des événements ou causes de nature populaire.

Partenaires

Dans ses opérations de financement aux entreprises et dans le choix de ses prestataires externes, la BCGE est très attentive à la nature des activités de ces derniers. Avant l'entrée en relations d'affaires, et tout au long de celles-ci, un examen approfondi, notamment de *compliance*, est effectué. Il vise à écarter les sociétés qui ne sont pas conformes aux conditions de qualité posées par la banque.



4. UNE INTÉGRATION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE DANS L'EXERCICE DES MÉTIERS

Gamme de prestations BCGE

En qualité de gestionnaire d'actifs à l'échelle internationale, la BCGE met l'accent sur le respect de toutes les prescriptions légales, internes et relatives au droit de la surveillance. Les collaborateurs de la BCGE travaillent en suivant les prescriptions internes et les standards professionnels en vigueur.

La banque cantonale a ainsi pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le meilleur résultat possible lors de la mise en œuvre des décisions commerciales. Elle a aussi mis sur pied une procédure clairement structurée pour réagir rapidement et de manière appropriée en cas de plaintes des investisseurs.

Il s'agit d'éviter les conflits d'intérêts relatifs à la gestion de portefeuilles, aux transactions, ou encore ceux liés aux opérations personnelles ou à l'exercice des droits de vote. Dans son offre de produits d'investissement, la BCGE a intégré des concepts visant à soutenir le financement d'une économie durable et de long terme. Elle propose une ligne de prestations bancaires, BCGE Performance responsable, qui cherche à intégrer au mieux des critères éthiques et écologiques. Elle met ainsi à disposition de la clientèle un choix de services et de produits financiers respectant à la fois les critères d'analyse financière et les principes environnementaux et sociaux.

Crédits

BCGE Simplissimmo : Ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect de l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel.

BCGE Leasing : La BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules qui figurent sur la liste des véhicules les moins polluants établie par le Canton.

Investissement et gestion des avoirs

Synchrony LPP 40 SRI : Le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes similaires désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

Synchrony Small and mid caps CHF : Le fonds investit à long terme dans environ vingt-cinq valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

Ces deux fonds de la banque réunissent une fortune de CHF 120 millions. Avec les autres véhicules de placement disponibles, ce n'est pas moins de CHF 0.8 milliard qui est géré selon les principes de durabilité.

Trade Finance

Dans le cadre de financement du négoce international, les documents internes servant à étayer les décisions d'octroi de crédit ou d'autres services bancaires intègrent les critères environnementaux sociaux et de gouvernance dans l'analyse des risques, notamment, et la sélection des partenaires.

5. SUIVI DE LA PERFORMANCE ET CONCLUSION

Suivi

L'ensemble des objectifs concernant la responsabilité sociétale et environnementale, de même que la politique de bonne conduite dans divers domaines, est suivi et mesuré à travers un système de contrôle rigoureux au sein de la banque. Chaque échelon hiérarchique doit avoir la maîtrise des enjeux dans son domaine d'action.

Conclusion

Une vision du futur : La Banque Cantonale de Genève entend poursuivre ses efforts visant la réalisation de son engagement responsable à l'égard de la communauté et de l'environnement. Ses priorités sont principalement les suivantes :

- proposer une ligne de prestations bancaires qui intègre au mieux des critères éthiques et écologiques;
- optimiser les utilisations énergétiques;
- soutenir ses clients dans l'adoption d'un trafic des paiements dématérialisé via BCGE Netbanking et la bourse en ligne;
- promouvoir la banque en ligne (centre d'appels et conseils en ligne);
- soutenir les collaborateurs dans leurs efforts d'opérer dans le respect des ressources naturelles;
- privilégier une large diffusion d'informations via des supports et moyens de communication directs et instantanés (événements, *web*, etc.);
- développer des outils et applications favorisant la mobilité douce des clients et collaborateurs (*mobile banking, netbanking, e-trading*, etc.).

Synthèse : Cet inventaire annuel de l'exercice de la responsabilité sociétale et environnementale de la BCGE témoigne d'un engagement bien établi visant le respect des parties prenantes. Ce bilan systématisé fournit l'ossature d'un suivi méthodique, notamment pour les nouveaux développements.

Il contribue à diffuser la "culture" de la responsabilité sociétale et environnementale en sensibilisant les acteurs internes à l'importance d'une bonne maîtrise de chaque paramètre des relations avec les parties prenantes.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1.	STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	74
1.1	Structure du groupe	74
1.1.1	Structure opérationnelle	74
1.1.3	Périmètre de consolidation	74
1.2	Actionnaires importants	75
1.3	Participations croisées	75
2.	STRUCTURE DU CAPITAL	75
2.1	Capital	75
2.2	Capital autorisé ou capital conditionnel	75
2.3	Modification du capital	75
2.4	Actions et bons de participation	75
2.5	Bons de jouissance	75
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	75
2.6.1	Restrictions de transfert	75
2.6.2	Motifs justifiant l'octroi de dérogations	75
2.6.3	Inscription des <i>nominees</i>	75
2.6.4	Procédure	75
2.7	Emprunts convertibles et options	75
3.	CONSEIL D'ADMINISTRATION	76
3.1	Membres	76
3.2	Autres activités et groupements d'intérêt	78
3.3	Ordonnance contre les rémunérations abusives	78
3.4	Election et durée du mandat	78
3.5	Organisation interne	79
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	79
3.5.2	Comités du conseil d'administration	79
3.5.3	Méthodes de travail	80
3.6	Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	80
3.7	Instruments d'information et de contrôle	81
4.	DIRECTION GÉNÉRALE	82
4.1	Membres	82
4.2	Autres activités et groupements d'intérêt	83
4.4	Contrats de management	84
5.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS	84
5.1	Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	84
5.3	Transparence	86
6.	DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES	86
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	86
6.2	Quorum statutaire	86
6.3	Convocation de l'Assemblée générale	86
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	86
6.5	Inscription au registre des actions	86
7.	PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE	87
8.	ORGANE DE RÉVISION EXTERNE	87
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	87
8.2	Honoraires de révision	87
8.3	Honoraires supplémentaires	87
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	87
9.	POLITIQUE D'INFORMATION	87

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive portant sur la *corporate governance* de la SIX Swiss Exchange (ci-après SIX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2015, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. Elle exploite des succursales et des agences. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 260.75 au 31.12.2015.

Numéro de valeur, titre au porteur	164'268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2015)	CHF 939 millions, titres nominatifs ¹ et au porteur
	CHF 386 millions (montant exact CHF 385'694'621), titres au porteur uniquement

¹ La capitalisation des titres nominatifs est calculée sur la base d'un cours de CHF 130.375 proportionnellement aux actions au porteur.

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 26 et 27. Les principes de cette organisation sont les suivants :

- la Banque Cantonale de Genève est organisée en cinq divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 25, 82, 83 et 84;
- la coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel;
- le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous :

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
Comité des crédits	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Pierre-Olivier Fragnière
Comité de stratégie de placement	Détermination de la stratégie de placement	Constantino Cancela	Haroldo Jimenez
Comité ALM (<i>Asset and Liability Management</i>)	Conduite et contrôle de la politique financière, supervision de la gestion prévisionnelle du bilan et des risques de taux et de liquidité	Blaise Goetschin	Eric Bourgeaux
Comité des risques	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités sensibles	Eric Bourgeaux	Claude Bagnoud
Comité de stratégie informatique	Préparation de la stratégie informatique et suivi de son implémentation	Eric Bourgeaux	Jean-Marc Joris
Commission des crédits à risque accru	Décisions liées aux affaires de crédits en souffrance (contentieux, <i>workout</i>) et aux immobilisations financières non stratégiques	Philippe Marti	Raoul Monnay
Comité stratégique organisation	Préparation de la stratégie d'organisation et suivi de son implémentation	Jean-Marc Joris	Jérôme Monnier

1.1.3 Périmètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31 décembre 2015, les sociétés, filiales détenues à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 20 millions;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 300'000;
- Dimension Corporate Finance SA, Genève, capital-actions de CHF 160'000;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2015:

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2015

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives A et B	Total des voix	Valeur nom. CHF pour act. porteur	Valeur nom. CHF pour act. nominatives	Total valeur nominale	% en voix	% en capital
Canton de Genève	338'636	2'510'443	2'849'079	33'863'600	125'522'150	159'385'750	49.80%	44.27%
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69%	20.87%
44 Communes genevoises	5'753	523'103	528'856	575'300	26'155'150	26'730'450	9.24%	7.43%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CEG) ¹	214'400	0	214'400	21'440'000	0	21'440'000	3.75%	5.96%
Total	706'059	4'241'652	4'947'711	70'605'900	212'082'600	282'688'500	86.49%	78.52%
Capital existant	1'479'174	4'241'652	5'720'826	147'917'400	212'082'600	360'000'000	100%	100%

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2015 sont consultables via le lien internet suivant:

http://www.six-swiss-exchange.com/shares/companies/major_shareholders_fr.html?fromDate=19980101&issuer=3253.

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société et du produit de liquidation. Les actions nominatives "B" confèrent à leur titulaire les mêmes droits patrimoniaux que ceux attachés aux actions au porteur.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution du Canton de Genève, dans son article 189, alinéa 2, indique que le Canton et les Communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. Par ailleurs, les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque Commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, www.bcge.ch/statuts).

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des *nominees*

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, www.bcge.ch/loi-bcge), loi soumise au référendum.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

¹ Selon l'annonce faite à SIX Swiss Exchange par la CPEG le 8 janvier 2014.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Membres¹

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2008/24 Surveillance et contrôle interne – banques.



Jean-Pierre Roth

né le 28 avril 1946, nationalité suisse.

Président, désigné en 2010 par le Conseil d'Etat.

Docteur en sciences politiques, mention économie internationale, de l'IUHEI et docteur en sciences économiques honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Entré en 1979 à la Banque nationale suisse (BNS) où il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle. En 1996, le Conseil fédéral l'a nommé à la fonction de vice-président de la direction générale de la BNS. A pris, en 2001, la présidence de la direction générale, qu'il a assumée jusqu'en 2009. A également occupé plusieurs fonctions importantes, en tant que membre et président du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI), gouverneur du Fonds monétaire international (FMI) pour la Suisse et représentant de la Suisse au Conseil de stabilité financière.



Josef Küttel

né le 20 juin 1952, nationalité suisse.

Vice-président, élu en 2010 par les actionnaires au porteur. Membre du comité Risques et stratégie.

Après avoir effectué un apprentissage aux CFF, il a obtenu le titre KMU Diplom de HEC Saint-Gall et effectué un Senior Executive Program de la Columbia Business School de New York. 40 ans d'expérience dans le domaine des transports, plus spécifiquement dans les activités techniques et l'exploitation d'entreprises de transports, en particulier dans la branche ferroviaire. De 1997 à 2012, il a été CEO du groupe Ermewa à Genève. Depuis le 1^{er} janvier 2013, il est membre du conseil d'administration d'Ermewa Holding SA, Puteaux, France (vice-président).



Mourad Sekkiou

né le 5 octobre 1957, nationalité suisse, algérienne et française.

Secrétaire, désigné en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un mastère en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston ainsi que de deux licences en droits suisse et français obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.



Grégoire Carasso

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.

Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie.

Diplômé en histoire et politiques internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques et, depuis 2013, comme administrateur du Global Studies Institute.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.

Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat. Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre d'Expertsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, le fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, Swiss Labour Contractors, Genève, une société de location de services.

¹ Aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Fabienne Knapp

née le 9 février 1965, nationalité suisse.
Membre, désignée par le Conseil d'Etat en 2006.
Membre du comité de Contrôle.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL ainsi que d'un mastère en sciences bancaires et financières de HEC Lausanne. Elle a occupé les fonctions d'ingénieur informatique, de consultante financière en organisation et stratégie bancaire ainsi que dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch.



Patrick Mage

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.
Président du comité de Contrôle.

Formation commerciale et bancaire à Genève, Zurich, Londres et aux Etats-Unis. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des Communes genevoises. Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994.



Ton Schurink

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise.
Membre, élu en 2006 par les actionnaires au porteur.
Président du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique.
Membre, élu en 2010 par les actionnaires au porteur.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un mastère en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Jean-Pierre Roth

Membre des conseils d'administration de Nestlé, Vevey; Swatch Group, Neuchâtel; Swiss Re, Zürich et de MKS (Switzerland), Genève.

Josef Kützel

Président du conseil d'administration de Kieswerk Untervaz AG, Untervaz (Grisons). Membre des conseils d'administration de BLS Cargo AG, Berne; BLS/BLS Netz AG, Berne; Griston Holding AG, Untervaz (Grisons); TT Club Mutual Insurance Ltd, Londres et de TTB Bermudes.

Mourad Sekkiou

Membre des conseils d'administration d'Actipart SA, Genève; Roval SA, Genève; Firad SA, Genève et de la Société d'Etudes de Placements et Finances SA (SEPF), Genève.

Grégoire Carasso

Conseiller municipal, Genève. Membre des conseils d'administration de Carasso-Bossert SA, Satigny; Cafipro SA, Satigny et de CPM Holding SA, Fribourg.

Gina Empson

Présidente du conseil d'administration d'ICS Corporate Services SA, Genève. Membre du conseil d'administration de Bruellan SA, Genève; Genesis, Genève. Gérante fondatrice de Swiss Labour Contractors Sàrl, Genève.

Fabienne Knapp

Consultante indépendante.

Patrick Mage

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil. Président du conseil d'administration de Hestia Constructions SA, Carouge.

Jean-Marc Mermoud

Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier, Meyrin. Président du conseil de la Fondation Nelly Gyax, Pregny-Chambésy. Président du conseil d'administration de F. Simond SA, Meyrin. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre des conseils d'administration du Groupe CGN SA et de Transvoirie SA, Satigny.

Ton Schurink

Président du conseil d'administration de CFT Services & Partners SA, Carouge. Membre des conseils d'administration du groupe Navemar SA, Fribourg et d'Oceana Shipping AG (du groupe Navemar), Coire (Grisons); Kernel Holding SA, Luxembourg; Amtrada Holding BV, Amsterdam et de CFT Trading FZ LLC, Dubaï.

John Tracey

Deuxième vice-président du conseil d'administration de Genève Aéroport et président de la commission de stratégie. Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zürich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre de la commission de gestion et des finances de la Commune de Coinsins. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva. Membre du comité de Swiss Sustainable Finance, Zürich. Membre du TBLI (Amsterdam) advisory Board.

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
 - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
 - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
 - un membre désigné par les autres Communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
 - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en Assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'Assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGE².

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Loi sur la Banque Cantonale de Genève : www.bcge.ch/loi-bcge.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Jean-Pierre Roth	2010	2017	1	non
Josef Küttel	2010	2018	1	oui
Mourad Sekkiou	2006	2018	2	non
Grégoire Carasso	2014	2018	0	oui
Gina Empson	2014	2018	0	oui
Fabienne Knapp	2006	2018	2	non
Patrick Mage	2006	2018	2	non
Jean-Marc Mermoud	2010	2018	1	oui
Ton Schurink	2006	2017	2	non
John Tracey	2010	2018	1	oui
Angela de Wolff	2010	2018	1	oui

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil: Jean-Pierre Roth.

Vice-président du conseil: Josef Küttel.

Secrétaire du conseil: Mourad Sekkiou.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration: Ton Schurink, président, John Tracey et Gina Empson, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2015, il s'est réuni huit fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: Angela de Wolff, présidente, Josef Küttel, Jean-Marc Mermoud et Grégoire Carasso, membres. En 2015, il s'est réuni six fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque¹. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2015, il a tenu 25 séances ordinaires.

¹ www.bcge.ch/statuts.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins. En 2015, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures vingt. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 94%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2015, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2015, le conseil a disposé de deux comités permanents : un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 16 des statuts de la banque¹ et 12 de la LBCGE². En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide :

1. des plans stratégique et financier ;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale ;
3. d'approuver, avec le comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant ;
4. du cadre général des limites de risques ;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence ;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale ; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent ;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques ;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne ;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs ;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier ;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent ;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement ;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président ;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur proposition du comité Nominations et rémunération ;
16. de la nomination des directeurs et des directeurs adjoints, sur préavis du comité Nominations et rémunération ;
17. de la politique générale en matière de rémunération et de prévoyance sociale ;
18. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*) ;
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Loi sur la Banque Cantonale de Genève : www.bcge.ch/loi-bcge.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque¹. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants :

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque ;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque ;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration ;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession ;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques ;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque ;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider :

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration ;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration ;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques ;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement ;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques ;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration ;

10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation ; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays ;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil ;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'art. 83 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale ;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires ;
- rapports trimestriels sur les risques par le responsable du Contrôle des risques et compliance ;
- rapport trimestriel des résultats par le CFO ;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe ;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président ;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale) ;
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

¹ www.bcge.ch/statuts.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des Statuts de la banque¹ et par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par la société d'audit Deloitte – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et les meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec la société d'audit et approuvée par le conseil d'administration. Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité. Composé, au 31 décembre 2015, de 9 auditeurs, et d'un poste ouvert, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques et d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en Compliance management de l'Université de Genève et des certifications Certified Internal Auditor (CIA) et Certification in Risk Management Assurance (CRMA) de l'IIA.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de contrôle, lequel juge annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité. Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Membres²

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



Blaise Goetschin

**né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).**

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC/ Uni Lausanne (1981). 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance: sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, Canton de Vaud. 1998, CEO Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève. Médaillé au classement 2015 des meilleurs CEO suisses dans la catégorie financial industry, établi par l'Institut Obermatt.



Eric Bourdeaux

**né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finances et contrôle
des risques (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.**

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe;
- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupe d'intérêts importants suisses ou étrangers;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Claude Bagnoud
né le 1^{er} janvier 1964, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Entreprises
et clients institutionnels.

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de la Banque Cantonale de Genève de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits immobiliers et commerciaux du marché grand public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, commerces et services. En mai 2001, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.



Jérôme Monnier
né le 4 mars 1973, nationalité française.
Responsable de la division Clientèle privée
et PME genevoises.

Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université de Lyon I, d'un diplôme de l'Institut technique de banque (ITB) et d'un executive MBA à HEC Paris. Dès 1996, chargé d'affaires, puis chargé d'affaires senior à la Banque Cantonale de Genève (France) à Lyon, gérant un portefeuille de grandes entreprises. De 2003 à 2010, responsable au sein de la Banque Cantonale de Genève du département Entreprises France et, en 2010, du département Entreprises Suisse. De 2010 à juillet 2011, responsable de l'unité d'affaires Entreprises Suisse et France. Depuis juillet 2011, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Clientèle privée et PME genevoises.



Pierre-Olivier Fragnière
né le 4 juin 1958, nationalité suisse.
Responsable de la division Clientèle internationale.

Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion-comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, à Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, groupe actif dans les domaines du *trading*, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international, à Genève. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP Genève; dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque

Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global commodity finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.



Jean-Marc Joris
né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation,
informatique et opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich; Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, Bâle et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre des comités de la Chambre Genevoise Immobilière et de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, Lausanne.

Eric Bourgeois Membre des conseils d'administration de Capital Transmission SA, Genève et de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

Claude Bagnoud Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière, Lancy. Vice-président des conseils de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux. Membre des conseils d'administration de Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du conseil de la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève (CCIG). Membre de la commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).

Jérôme Monnier Membre des directoires de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

Jean-Marc Joris Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève.

4.4 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Swisscom, Berne.

Les relations entre la banque et son prestataire sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées qui règlent la relation entre la banque et le prestataire. Celui-ci a fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau informatique et de la téléphonie.

Les contrats signés avec Swisscom sont valables jusqu'en 2020. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1^{er} octobre 2010. En 2015, la BCGE a versé à Swisscom, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 18.5 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est également confiée à Swisscom jusqu'en 2021. Les prestations, dans le cadre de l'ensemble de ces contrats, se sont élevées à CHF 2.2 millions pour les infrastructures réseau (LAN, MAN, WAN), les frais de télécommunications (téléphonie fixe et mobile, système d'envoi de sms pour le netbanking); ce montant étant des charges d'exploitation, de support et de maintenance.

La Banque Cantonale de Genève externalise également ses principales activités de paiements et de gestion des titres auprès de Swisscom. Les contrats liés à ces activités sont renouvelables d'année en année. Les prestations de Swisscom dans le cadre de ces contrats se sont élevées à CHF 3.6 millions.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa Fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2015, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Les administrateurs bénéficient, comme les collaborateurs, de deux plans d'intéressement en actions. Ainsi, dès trois ans d'ancienneté, les administrateurs reçoivent des actions chaque année (de deux à quatre actions). Ils peuvent également, une fois par an, obtenir deux actions gratuites moyennant l'acquisition de deux autres à leur prix de marché.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de renforcer leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes. Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers, comme le private banking, le *trade finance* ou le *retail*, des modèles de rémunération variable, totalement ou partiellement arithmétiques, ont été mis en place. Ils ont été développés en tenant compte des critères principaux suivants: défense de l'intérêt du client, reconnaissance de la compétence individuelle ou collective, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque, compétitivité et loyauté.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèles s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération. Par ailleurs, la banque collabore avec les autres banques cantonales sur cette question via son département des Ressources humaines.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans. Les actions sont acquises par le biais des plans d'intéressement au prix du marché et le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont les suivants:

- majoration de la rémunération variable ordinaire ou des primes exceptionnelles dès CHF 3'000 par l'acquisition d'actions à des conditions préférentielles et distribution d'une part de la rémunération variable en actions en cas d'enveloppe complémentaire;
- attribution gratuite d'actions dès trois années civiles pleines d'ancienneté;
- attribution possible d'actions comme prime de fidélité, en lieu et place d'autres avantages, dès dix ans d'ancienneté;
- attribution possible d'un nombre limité d'actions gratuites lors d'achat d'actions.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas des plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque. De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leur fonction dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants:

Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque. L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur cinq ans. Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui a été le cas en 2015. L'attribution – ou non – de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une forte volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2015, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 43% et 165% des rémunérations fixes.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme pour les autres collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale bénéficient des quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

5.3 Transparence

Pour le détail des indemnités fixes et variables versées, des avantages tirés des plans d'intéressement, des contributions patronales à la Fondation de prévoyance professionnelle et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir pages 139 et 140, point 5.22 des annexes aux comptes de la maison mère.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote, ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.2 Quorum statutaire

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'Assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une Assemblée générale extraordinaire. L'Assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

6.5 Inscription au registre des actions

Les actions nominatives A et B ne sont pas cotées. Elles sont intégralement détenues par les collectivités publiques.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2015 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2015.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'Assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Myriam Meissner, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2013.

8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte en Suisse

	31.12.2015	31.12.2014
Révision groupe BCGE	620'000	637'800
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>601'000</i>	<i>618'800</i>

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2015	31.12.2014
Révision groupe BCGE	103'000	103'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>103'000</i>	<i>103'000</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 75'000, non liés à la révision, ont été perçus en 2015 par Deloitte en Suisse (146'000 en 2014).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2015, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à quatorze séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères: renommée, absence d'incompatibilité avec la banque et tarifs. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet www.bcge.ch, et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

La banque s'adresse aussi aux journalistes suisses ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'informations auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, lors de la publication des résultats annuels et semestriels. La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année. La banque produit et publie des documents et publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et actionnaires.

Canaux	Langues	Formes/destinataires	URL/adresses électroniques	Calendrier
Rapport annuel	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel	24 mars 2016
	En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/annual-report	27 mai 2016
Assemblée générale	F	Actionnaires et invités	–	26 avril 2016
Site internet	F/En	Investisseurs	www.bcge.ch	permanent
Informations financières (lien <i>push and pull</i>)	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Conférence de presse sur les résultats annuels/semestriels	F	Orale/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results	1 ^{er} mars/ 9 août 2016
Communiqués de presse	F/D ¹ /En ¹	Médias écrits et électroniques, principalement suisses/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results	ponctuels
Mailboxes	F	Mail	actionnaires@bcge.ch communication@bcge.ch presse@bcge.ch	permanent
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

¹ Dans certains cas.

PERSONNES DE CONTACT

Communication et relations investisseurs

Hélène de Vos Vuadens
Tél : +41 (0)22 809 24 11
communication@bcge.ch

Analystes financiers

Marc Doerks
Tél : +41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banque et institutions internationales

Yves Spörri
Tél : +41 (0)58 211 21 00
yves.spoerri@bcge.ch

Comptes consolidés 2015 et annexes

Groupe BCGE

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (pages 94 à 122) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

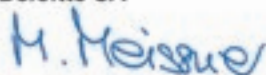
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 février 2016
MME/THA/adi

Détails relatifs aux positions du bilan et des opérations hors bilan	94
Détails relatifs aux positions du compte de résultat	95
Présentation du tableau de flux de trésorerie	96
Présentation de l'état des capitaux propres	97
Présentation synoptique	98
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	98
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	98
3. Contrôle des risques	101
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés¹	104
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	104
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	105
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	106
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	106
5.05 Répartition des immobilisations financières	107
5.06 Présentation des participations	107
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	108
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	108
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	108
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	109
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	109
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	109
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	110
5.14 Présentation des produits structurés émis	110
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	111
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	112
5.17 Présentation du capital social	112
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	113
5.19 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	113
5.20 Indications des participants significatifs	114
5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	114

¹ Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*

5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	114
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	115
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	116
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	117
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	117
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	118
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	119
5.29	Répartition des crédits par engagement	119
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	119
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	119
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	119
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	119
5.34	Répartition des charges de personnel	120
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	120
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	120
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	120
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	121
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	122
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	122

Détails relatifs aux positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

94

	Notes	31.12.2015 en CHF 1'000	31.12.2014 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIFS				
Liquidités	5.23	3'417'235	881'665	2'535'570
Créances sur les banques	5.23	349'460	596'908	-247'448
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	199'660	99'000	100'660
Créances sur la clientèle	5.23	3'745'110	4'047'935	-302'825
Créances hypothécaires	5.23	9'966'068	9'503'574	462'494
Opérations de négoce	5.03	71'246	52'206	19'040
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	22'930	30'662	-7'732
Immobilisations financières	5.05	1'856'245	1'722'694	133'551
Comptes de régularisation		29'578	25'179	4'399
Participations	5.06	25'972	24'898	1'074
Immobilisations corporelles	5.08	136'846	144'188	-7'342
Autres actifs	5.10	195'861	207'884	-12'023
Total des actifs		20'016'211	17'336'793	2'679'418
Total des créances subordonnées		6'563	3'574	2'989
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		<i>2'040</i>	<i>1'800</i>	<i>240</i>
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5.23	1'907'096	1'013'989	893'107
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	747'977	634'095	113'882
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	12'732'334	11'651'512	1'080'822
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	624	5'797	-5'173
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	25'674	84'354	-58'680
Obligations de caisse	5.23	8'523	11'837	-3'314
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	2'959'144	2'570'100	389'044
Comptes de régularisation		66'393	49'347	17'046
Autres passifs	5.10	237'109	52'763	184'346
Provisions	5.16	12'144	27'478	-15'334
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	150'000	120'000	30'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve issue du capital		312'781	312'240	541
Réserve issue du bénéfice		448'859	394'304	54'555
Propres parts du capital		-12'071	-13'993	1'922
Réserve de change		-18'587	-13'185	-5'402
Bénéfice/perte (résultat de la période)		78'211	76'155	2'056
Total des passifs		20'016'211	17'336'793	2'679'418
Total des engagements subordonnés	5.15	307'430	304'100	3'330
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	<i>109'940</i>	<i>106'555</i>	<i>3'385</i>
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	5.28	488'314	654'400	-166'086
Engagements irrévocables	5.02	500'930	462'439	38'491
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	62'538	49'625	12'913
Crédits par engagement	5.28	29'310	109'155	-79'845

Détails relatifs aux positions du compte de résultat

Consolidé

	Notes	31.12.2015 en CHF 1'000	31.12.2014 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	248'363	273'513	-25'150
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		360	16	344
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		22'369	16'315	6'054
Charges d'intérêts		-61'212	-83'708	22'496
Résultat brut des opérations d'intérêts		209'880	206'136	3'744
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-11'059	-12'198	1'139
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		198'821	193'938	4'883
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		41'444	45'716	-4'272
Produits des commissions sur les opérations de crédit		27'504	31'686	-4'182
Produits des commissions sur les autres prestations de service		37'031	37'402	-371
Charges de commissions		-5'207	-5'149	-58
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		100'772	109'655	-8'883
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	28'013	27'108	905
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		10'807	7'709	3'098
Produits des participations		2'437	3'221	-784
Résultat des immeubles		1'081	1'012	69
Autres produits ordinaires		7'353	7'346	7
Autres charges ordinaires		-2'075	-433	-1'642
Sous-total Autres résultats ordinaires		19'603	18'855	748
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.34	-129'074	-124'120	-4'954
Autres charges d'exploitation	5.35	-82'322	-84'361	2'039
Sous-total Charges d'exploitation		-211'396	-208'481	-2'915
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-15'729	-19'009	3'280
Résultat opérationnel		129'999	115'428	14'571
Produits extraordinaires	5.36	146	275	-129
Charges extraordinaires	5.36	-58	-5'263	5'205
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-30'000	-15'000	-15'000
Impôts	5.39	-21'876	-19'285	-2'591
Bénéfice/perte (résultat de la période)		78'211	76'155	2'056

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

96

(en CHF 1'000)	2015		2014	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
- Résultat de la période	78'211	–	76'155	–
- Variation des réserves pour risques bancaires généraux	30'000	–	15'000	–
- Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	15'729	–	19'009	–
- Provisions et autres corrections de valeur	–	15'334	2'502	–
- Délimitations actives	–	4'399	–	3'535
- Délimitations passives	17'046	–	–	274
- Autres positions	196'369	–	15'472	–
- Dividende de l'exercice précédent	–	18'000	–	16'200
- Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	3'600	–	3'240
Solde	–	296'022	–	104'889
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
- Ecritures par les réserves	–	4'861	–	1'091
- Modification des propres titres de participation	1'922	–	1'913	–
Solde	2'939	–	–	822
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
- Participations	–	1'074	2'558	–
- Immeubles	–	–	–	106
- Autres immobilisations corporelles	–	7'105	–	3'295
- Valeurs immatérielles	–	1'282	–	–
Solde	9'461	–	843	–
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an):				
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	3'069	–	1'294
- Obligations de caisse	–	3'314	–	3'395
- Emprunts	237'151	–	–	14'603
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	151'893	–	32'048	–
- Créances sur les banques	–	277	–	–
- Créances sur la clientèle	–	81'871	55'283	–
- Créances hypothécaires	–	462'494	–	184'440
- Immobilisations financières	–	75'557	–	306'189
Opérations à court terme:				
- Engagements envers les banques	893'107	–	414'001	–
- Engagements résultant d'opérations de financement de titres	113'882	–	323'156	–
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'083'891	–	–	57'068
- Engagements résultant d'opérations de négoce	–	5'173	–	–
- Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	58'680	–	57'426
- Créances sur les banques	247'725	–	–	409'846
- Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	100'660	–	32'175
- Créances sur la clientèle	384'696	–	–	266'570
- Opérations de négoce	–	19'040	–	2'004
- Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7'732	–	56'096	–
- Immobilisations financières	–	57'994	–	139'550
Etat des liquidités				
- Liquidités	–	2'535'570	489'108	–
Solde	283'622	–	104'868	–
Totaux des soldes	296'022	296'022	105'711	105'711

Présentation de l'état des capitaux propres

Consolidé

en CHF 1'000

97

	Capital social	Réserves		Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital		Résultat de la période	Total
		Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice			(poste négatif)			
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	312'240	470'459	120'000	-13'185	-13'993		1'235'521	
Acquisition de propres parts du capital						-4'476		-4'476	
Aliénation de propres parts du capital						6'650		6'650	
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital		252					-252		-
Différences de change					-5'402				-5'402
Dividendes et autres distributions		289	-18'000						-17'711
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-3'600						-3'600
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				30'000					30'000
Bénéfice /perte (résultat de la période)								78'211	78'211
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	312'781	448'859	150'000	-18'587	-12'071	78'211	78'211	1'319'193

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE ET BUT

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre Synthèse financière de la marche des affaires. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Au 31 décembre 2015, l'effectif du groupe s'établissait à 773 personnes; 720.5 après conversion en emplois à temps complet (710.4 en 2014). L'effectif moyen pour 2015 était de 765.8; 713.2 après conversion en emplois à temps complet.

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

Plusieurs événements extraordinaires ont eu lieu en 2015. La banque a vendu sa participation minoritaire dans Swisscanto à la Banque Cantonale de Zurich, à l'instar des autres banques cantonales, cela a généré une plus-value de CHF 7.7 millions et elle a perçu un dividende extraordinaire de CHF 6.4 millions de Six Group. La banque développe son offre de conseil et services aux entreprises avec le rachat de la société Dimension SA.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 34 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2015, un montant de CHF 3.96 millions sera payé pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'Assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 25.2 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 52.637 millions, depuis son assainissement en 2000.

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et à son ordonnance d'exécution ainsi qu'à la circulaire Finma 2015/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les comptes consolidés du groupe sont conformes au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative. Les sociétés Dimension SA et Dimension Corporate Finance SA ont été intégrées au périmètre de consolidation du groupe durant l'exercice écoulé.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	19'939'076
Capital Transmission SA, Genève	25'793
Investissements Fonciers SA, Lausanne	21'901
Dimension Corporate Finance SA, Genève	1'099
Dimension SA, Lausanne	884
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	369
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	583'829
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Putaux	31'541
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	26'298
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	793
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	52

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans, selon la nature du *goodwill*.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyen des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Réserve de change".

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes. Les comptes de l'exercice précédent peuvent faire l'objet, si nécessaire, de modification à des fins de comparaison.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2015	Cours au 31.12.2014
Dollar américain	1	0.9966	0.9900
Euro	1	1.0852	1.2025
Livre sterling	1	1.4769	1.5435
Yen	100	0.8281	0.8283

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché. Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres parts du capital". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la "Réserve issue du capital".

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
	selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché dans les rubriques "Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés" et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Changement de principes comptables

Les principes comptables et d'évaluation du groupe BCGE ont été modifiés au 1^{er} janvier 2015 selon la nouvelle circulaire Finma 2015/1 Comptabilité banque : *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*. Ces modifications concernent essentiellement des adaptations de la structure du bilan et celle du compte de résultat. La présentation du boucllement du groupe BCGE, selon le principe de l'image fidèle, inclut les chiffres de l'année précédente, qui ont été retraités selon les nouvelles normes.

Les principaux changements du bilan sont les suivants :

- la rubrique "Créances résultant de papiers monétaires" a été supprimée et ces créances ont été incorporées dans les rubriques "Créances sur les banques" ou "Créances sur la clientèle", en fonction de la catégorie du client,
- les valeurs de remplacement positives/négatives d'instruments financiers dérivés, qui étaient incorporées dans la position "Autres actifs" ou "Autres passifs", ont été incorporées en tant que rubriques du bilan,
- la banque a instauré le *netting* des positions des instruments financiers dérivés avec les liquidités mises en garantie dans le cadre des *credit support annex* (CSA),
- les propres parts du capital sont inscrites (en négatif) au passif du bilan et sont dorénavant comprises dans les capitaux propres.

Les principaux changements du compte de résultat sont les suivants :

- les variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et de perte liées aux opérations d'intérêts ont été intégrées en tant que rubrique dans le "Résultat des opérations d'intérêts" afin d'obtenir le "Résultat net des opérations d'intérêts",
- la "Variation des réserves pour risques bancaires généraux" n'est plus intégrée dans les "Produits/charges extraordinaires" mais fait l'objet d'une rubrique idoine.

3. CONTRÔLE DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison mère et pour les filiales lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse annuelle des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il prend en compte les résultats émanant du système de contrôle interne existant, du département de Contrôle des risques, des travaux de l'audit interne et externe ainsi que des rapports de la direction générale.

Principes directeurs

Des enveloppes de risques par types d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division ; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la "catégorie 3" créée par la circulaire Finma 2011/2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie. Le ratio de couverture des fonds propres consolidés est de 14.37% au 31 décembre 2015 (13.97% en 2014), le ratio de fonds propres de base (*CET1* et *AT1*) se monte à 13.36% (12.59% en 2014).

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques et *asset and liability management* (*ALM*) formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

Typologie des risques

• Risques de contrepartie

Les risques de contrepartie ou de crédit représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque selon les critères de son règlement des crédits. Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier à la section Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette surveillance.

• Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

• Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité *ALM* se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité *ALM* suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

• Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

• Risques de change

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

• Risques de liquidité

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires, dans le respect de limites strictes. La BCGE continue sa mesure de grande prudence en conservant des liquidités abondantes.

- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations. Le département Conformité (voir ci-dessous) s'assure de l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales.

- **Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité (*compliance*) correspond aux manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires ainsi que les pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant notamment une veille des réglementations relatives aux activités transfrontalières, à la fiscalité au niveau international et en fonction du lieu de résidence de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment, au financement du terrorisme, aux sanctions internationales et à la fraude. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

- **Risques juridiques**

Le département Juridique est rattaché à la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Provisions".

- **Autres risques**

La section de contrôle interne continue d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*), elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

- **Relation économique entre opérations de base et opérations de couverture**

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition. La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

- **Mesure de l'effectivité de couverture**

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective ou partiellement seulement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2015.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs) (en CHF 1'000)	31.12.2015	31.12.2014
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	199'660	99'000
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	747'977	634'095
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	747'055	628'002
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	747'055	628'002
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	199'275	98'939
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	–	–
<i>dont titres aliénés</i>	–	–

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	652'439	355'629	2'853'389	3'861'457
Créances hypothécaires	9'968'515	–	–	9'968'515
<i>Immeubles d'habitations</i>	7'918'238	–	–	7'918'238
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'386'434	–	–	1'386'434
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	428'483	–	–	428'483
<i>Autres</i>	235'360	–	–	235'360
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2015	10'620'954	355'629	2'853'389	13'829'972
31.12.2014	10'093'263	385'013	3'222'066	13'700'342
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2015	10'618'507	355'629	2'737'042	13'711'178
31.12.2014	10'090'971	385'013	3'075'525	13'551'509
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	100	488'214	488'314
Engagements irrévocables	–	–	500'930	500'930
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	62'538	62'538
Crédits par engagements	–	–	29'310	29'310
Total du hors bilan				
31.12.2015	–	100	1'080'992	1'081'092
31.12.2014	115'530	44'887	1'115'202	1'275'619
Créances compromises		Valeur estimée de réalisation		Corrections de valeurs individuelles
	Montant brut	des sûretés	Montant net	
31.12.2015	239'724	122'390	117'334	110'155
31.12.2014	211'377	91'810	119'567	115'574

Les créances en souffrance qui ne sont pas compromises ne sont pas intégrées dans le tableau "Créances compromises".

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs) (en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2015	31.12.2014
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>	34'206 34'206	8'218 8'218
Titres de participation	643	619
Métaux précieux et matières premières	35'594	40'651
Autres actifs du négoce	803	2'718
Total des actifs	71'246	52'206
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'083	–
Engagements	31.12.2015	31.12.2014
Opérations de négoce		
Titres de participation	4	1
Autres passifs du négoce	620	5'796
Total des engagements	624	5'797

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux						
contrats à terme y.c. FRAs ¹	378	9'613	49'468	–	–	–
swaps	9'461	–	100'447	28'403	182'369	4'928'056
options (OTC ²)	459	458	38'348	135	–	86'935
options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Devises / métaux précieux						
contrats à terme	75'518	21'875	3'179'741	–	–	–
swaps combinés	–	–	–	6'404	–	99'660
d'intérêts et de devises	–	–	–	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2015	85'816	31'946	3'368'004	34'942	182'369	5'114'651
31.12.2014	16'100	23'494	1'617'047	14'562	213'885	4'431'790

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2015	22'930	25'674
31.12.2014	30'662	84'354

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	10'484	12'446

¹ Forward rate agreement

² Over the counter

5.05 Répartition des immobilisations financières (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créance	1'775'877	1'645'119	1'813'999	1'681'271
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'221'661	1'213'261	1'256'551	1'246'169
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	554'216	431'858	557'448	435'102
Titres de participation	73'526	77'524	97'722	132'102
<i>dont participations qualifiées¹</i>	1'475	1'656	3'002	3'426
Métaux précieux	31	31	31	31
Immeubles et véhicules	6'811	20	6'811	20
Total	1'856'245	1'722'694	1'918'563	1'813'424
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'396'857	1'587'201	–	–

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créances, valeur comptable	1'581'172	179'271	15'434	–	–	–

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations (en CHF 1'000)

	2015								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence /reprises d'amortissements	Valeur comptable de l'année de référence	Valeur de marché
Participations évaluées selon la mise en équivalence									
sans valeur boursière	17'154	7'744	24'898	-421	2'469	–	-974	25'972	–
Total des participations	17'154	7'744	24'898	-421	2'469	–	-974	25'972	–

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social	Part du capital	Part aux voix	Détention	Détention
			(en 1'000)	(%)	(en %)	directe	indirecte
Intégration globale							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	20'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension Corporate Finance SA, Genève	Transmission de patrimoine	CHF	160	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF	300	100	100		X
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	
Intégration par mise en équivalence							
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Putaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	

5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

	2015						
	Valeur comptable à			Valeur comptable			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-25'170	109'274	-	-	-5'617	103'657
Autres immeubles	21'801	-5'928	15'873	-	-	-727	15'146
Software acquis séparément ou développés à l'interne	32'857	-25'412	7'445	2'167	-	-2'829	6'783
Autres immobilisations corporelles	37'234	-26'538	10'696	5'818	-880	-4'374	11'260
Objets en "leasing" financier :	6'000	-5'100	900	-	-	-900	-
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>	6'000	-5'100	900	-	-	-900	-
Total des immobilisations corporelles	232'336	-88'148	144'188	7'985	-880	-14'447	136'846

5.09 Présentation des valeurs immatérielles (en CHF 1'000)

	2015						
	Valeur comptable à			Valeur comptable			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	à la fin de l'année de référence
Goodwill	-	-	-	1'282	-	-1'282	-
Total des valeurs immatérielles	-	-	-	1'282	-	-1'282	-

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Compte de compensation	126'444	176'250	–	–
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	3'675	3'937	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	10'074	9'375
Administration fédérale des contributions (AFC)	10'358	9'797	6'194	7'543
Etalement des gains sur instruments dérivés	47'199	–	9'551	9'060
Etalement sur titres selon l' "accrual method"	–	–	820	451
Titres et coupons	–	–	162	223
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	–	–	201'690	–
Autres	8'185	17'900	8'618	26'111
Total	195'861	207'884	237'109	52'763

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

	Valeur	Engagements
	comptable	effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	104'000	–
SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)	26'160	–
Euroclear	2'000	–
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses: <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	4'794'681	2'418'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
En qualité de banque dépositaire	–	–	23'802	23'463
Actions BCGE détenues par la fondation	15'000	15'000	3'911	3'212

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	¹ Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2015	31.12.2014			31.12.2015	31.12.2014
Plans de prévoyance avec excédent	38'562	–	–	–	13'375	13'375	12'742

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2015, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2014.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires

2015

et des emprunts à conversion obligatoire et prêts
des lettres de gage en cours (en CHF 1'000)

		Taux		Montants			
		d'intérêt		émis en		Propres	Valeur
		moyen	Echéances	monnaies		titres	comptable
				étrangères	en CHF		
Emprunt USD émis le 23.06.2015	Non subordonné	1.375%	23.06.17	100'000	99'660	-15'946	83'714
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500%	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF subordonné émis le 07.11.2011	Subordonné sans clause <i>PONV</i> ¹	3.125%	07.11.18	–	200'000	-2'510	197'490
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 18.06.2014	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%	N/A	–	110'000	-60	109'940
Total			–	–	559'660	-18'516	541'144
	Total non subordonné	0.849%			249'660	-15'946	233'714
	Total subordonné sans clause <i>PONV</i> ¹	3.125%			200'000	-2'510	197'490
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%			110'000	-60	109'940
Total		2.061%	–	–	559'660	-18'516	541'144

¹ Point of non viability (*PONV*).

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

2015

	Plus de						Total
	Plus d'un		Plus de		Plus de		
	an et		trois ans		quatre ans		
	moins de		et moins		et moins		
	D'ici	moins de	de trois	de quatre	de cinq	Plus de	
	une année	deux ans	ans	ans	ans	cinq ans	
Emprunts obligataires (nominal)	–	99'660	200'000	–	–	260'000	559'660
Emprunts obligataires (selon le bilan)	–	83'714	197'490	–	–	259'940	541'144
	Montant						
Les prêts des centrales de lettres de gage	2'418'000						

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions		Etat à la fin de l'année de référence
					à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	1'678	-	-129	-	-	-318	1'231
Provisions pour autres risques d'exploitation	563	-951	-	-	1'051	-	663
Autres provisions	25'237	-4'233	9	31	6'765	-17'559	10'250
Total des provisions	27'478	-5'184	-120	31	7'816	-17'877	12'144
Réserves pour risques bancaires généraux	120'000	-	-	-	30'000	-	150'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	146'541	-22'134	-1'424	4'351	26'890	-13'482	140'742
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>124'873</i>	<i>-20'112</i>	<i>-1'379</i>	<i>4'351</i>	<i>21'915</i>	<i>-10'854</i>	<i>118'794</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>21'668</i>	<i>-2'022</i>	<i>-45</i>	<i>-</i>	<i>4'975</i>	<i>-2'628</i>	<i>21'948</i>

5.17 Présentation du capital social (en CHF 1'000)

	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
	totale			totale		
Capital social						
Actions nominatives "A"	132'552	2'651'032	132'552	132'552	2'651'032	132'552
Actions nominatives "B"	79'531	1'590'620	79'531	79'531	1'590'620	79'531
Actions au porteur	147'917	1'479'174	147'917	147'917	1'479'174	147'917
Capital-actions/capital social	360'000	5'720'826	360'000	360'000	5'720'826	360'000
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>5'720'826</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>5'720'826</i>	<i>360'000</i>
Total du capital social	360'000	5'720'826	360'000	360'000	5'720'826	360'000

La banque n'a pas de capital conditionnel ou capital autorisé au 31.12.2015.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation		Droits de participation	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Membres du conseil d'administration	954	926	249	198
Membres des organes de direction	16'215	13'738	4'228	2'941
Collaborateurs	60'997	*	15'905	*
Total	78'166	14'664	20'382	3'140

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

Les conditions contractuelles générales sont expliquées dans le point 5 du chapitre : Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise.

5.19 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	187'582	251'479	66'317	28'998
Sociétés du groupe	4'244	3'541	725	1'954
Sociétés liées	1'420'095	1'157'646	240'557	55'189
Affaires d'organes	3'973	5'482	6'558	6'402
Autres parties liées	–	–	23'802	20'251

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 1.6 million à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 1.6 million en 2014).

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2015		31.12.2014	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives avec droit de vote				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 Communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
Actions au porteur avec droit de vote				
Etat de Genève	33'863'600	9.41	33'863'600	9.41
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
CPEG - Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève ¹	21'440'000	5.96	21'440'000	5.96
Divers actionnaires	77'886'800	21.62	77'886'800	21.62

Sans droit de vote

Au 31 décembre 2015, l'Etat de Genève détient 44.27% du capital social de la banque (actions au porteur et nominatives) et dispose de 49.80% des droits de vote.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre**Capital propre en portefeuille**

Actions BCGE au porteur	Situation au 1 ^{er} janvier 2015	60'745
	Achats	18'306
	Ventes	27'764
	Situation au 31 décembre 2015	51'287
	Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	241.5
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle		15'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse² et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir en page 139.

¹ Selon l'annonce faite à SIX Swiss Exchange par la CPEG le 8 janvier 2014.

² Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

**5.23 Présentation de la structure
des échéances des instruments
financiers** (en CHF 1'000)

	Echu							
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	3'417'235							3'417'235
Créances sur les banques	122'771	–	165'406	61'006	277	–	–	349'460
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	199'660	–	–	–	–	199'660
Créances sur la clientèle	578'540	130'588	953'745	286'168	950'231	845'838	–	3'745'110
Créances hypothécaires	–	1'701'141	598'898	651'108	3'106'467	3'908'454	–	9'966'068
Opérations de négoce	70'460	–	–	786	–	–	–	71'246
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'930	–	–	–	–	–	–	22'930
Immobilisations financières	31'766	–	96'103	203'135	966'226	552'221	6'794	1'856'245
Total								
31.12.2015	4'243'702	1'831'729	2'013'812	1'202'203	5'023'201	5'306'513	6'794	19'627'954
31.12.2014	2'043'582	1'617'196	2'498'380	1'253'892	5'216'772	4'294'541	10'281	16'934'644
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	468'559	3'133	1'090'401	345'003	–	–	–	1'907'096
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	384'970	363'007	–	–	–	747'977
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'438'534	4'924'001	316'796	52'976	27	–	–	12'732'334
Engagements résultant d'opérations de négoce	624	–	–	–	–	–	–	624
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25'674	–	–	–	–	–	–	25'674
Obligations de caisse	–	–	1'091	2'006	4'826	600	–	8'523
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	117'000	50'000	1'203'204	1'588'940	–	2'959'144
Total								
31.12.2015	7'933'391	4'927'134	1'910'258	812'992	1'208'057	1'589'540	–	18'381'372
31.12.2014	11'802'683	–	1'426'729	439'733	1'087'534	1'215'005	–	15'971'684

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en CHF 1'000)

	2015		2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	3'401'079	16'156	870'408	11'257
Créances sur les banques	146'773	202'687	118'808	478'100
Créances résultant d'opérations de financement de titres	199'660	–	49'500	49'500
Créances sur la clientèle	2'419'952	1'325'158	2'594'781	1'453'154
Créances hypothécaires	9'587'334	378'734	9'132'354	371'220
Opérations de négoce	38'057	33'189	44'993	7'213
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	14'392	8'538	30'662	–
Immobilisations financières	1'347'110	509'135	1'379'192	343'502
Comptes de régularisation	27'567	2'011	21'863	3'316
Participations	8'930	17'042	9'456	15'442
Immobilisations corporelles	135'877	969	143'453	735
Autres actifs	195'034	827	206'910	974
Total des actifs	17'521'765	2'494'446	14'602'380	2'734'413
Passifs				
Engagements envers les banques	849'249	1'057'847	838'541	175'448
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	269'609	478'368	634'095	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'566'614	2'165'720	9'567'680	2'083'832
Engagements résultant d'opérations de négoce	624	–	5'797	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	17'004	8'670	84'354	–
Obligations de caisse	8'523	–	11'837	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	2'959'144	–	2'570'100	–
Comptes de régularisation	64'881	1'512	47'522	1'825
Autres passifs	235'022	2'087	51'049	1'714
Provisions	12'084	60	27'478	–
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000	–	120'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	312'781	–	312'240	–
Réserve issue du bénéfice	448'859	–	394'304	–
Propres parts du capital	-12'071	–	-13'993	–
Réserve de change	-18'587	–	-13'185	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	78'211	–	76'155	–
Total des passifs	16'301'947	3'714'264	15'073'974	2'262'819

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2015		2014	
	Valeur absolue	Part en%	Valeur absolue	Part en%
Actifs				
Europe				
• France	1'346'607	6.7	1'416'813	8.2
• Luxembourg	140'454	0.7	90'237	0.5
• Allemagne	134'519	0.7	129'869	0.7
• Royaume-Uni	106'116	0.5	160'053	0.9
• Autres pays européens	245'226	1.2	370'711	2.1
Etats-Unis	70'179	0.4	15'262	0.1
Autres	451'345	2.3	551'468	3.2
Actifs à l'étranger	2'494'446	12.5	2'734'413	15.8
Suisse	17'521'765	87.5	14'602'380	84.2
Total des actifs	20'016'211	100	17'336'793	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger/ fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en%
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/Hi	2'184'982	87.6
1	12	0.0
2	134'047	5.4
3	19'157	0.8
4	40'563	1.6
5 et 6	59'376	2.4
7	13'898	0.6
Sans notation	42'411	1.7
Total	2'494'446	100

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes

pour la banque (en CHF 1'000)	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	3'356'044	55'147	3'243	1'207	1'594	–
Créances sur les banques	71'538	48'276	174'825	3'542	17'408	33'871
Créances résultant d'opérations de financement de titres	100'000	–	99'660	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'036'800	1'025'230	652'098	6'901	24'081	–
Créances hypothécaires	9'848'169	112'468	5'431	–	–	–
Opérations de négoce	2'446	32'706	483	11	5	35'595
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'930	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'443'517	368'007	44'721	–	–	–
Comptes de régularisation	27'521	2'057	–	–	–	–
Participations	14'925	11'047	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	135'877	969	–	–	–	–
Autres actifs	188'075	5'361	1	935	1'489	–
Total des actifs bilantaires	17'247'842	1'661'268	980'462	12'596	44'577	69'466
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	519'203	791'616	1'863'873	71'005	38'045	–
Total des actifs	17'767'045	2'452'884	2'844'335	83'601	82'622	69'466
Passifs						
Engagements envers les banques	175'545	771'690	913'815	3'195	5'093	37'758
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	50'000	199'677	498'300	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'873'729	944'688	799'026	53'488	29'979	31'424
Engagements résultant d'opérations de négoce	320	300	4	–	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25'674	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	8'523	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	2'875'430	–	83'714	–	–	–
Comptes de régularisation	64'821	1'572	–	–	–	–
Autres passifs	207'624	4'405	25'078	2	–	–
Provisions	12'084	60	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	312'781	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	448'859	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-12'071	–	–	–	–	–
Réserve de change	-18'587	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	78'211	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	15'612'943	1'922'392	2'319'937	56'685	35'072	69'182
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'156'143	476'658	522'631	26'658	46'305	–
Total des passifs	17'769'086	2'399'050	2'842'568	83'343	81'377	69'182
Position nette par devise	-2'041	53'834	1'767	258	1'245	284

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en CHF 1'000)	2015	2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	77'114	91'010
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	384'751	561'191
Autres engagements conditionnels	26'449	2'199
Total des engagements conditionnels	488'314	654'400

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement (en CHF 1'000)	2015	2014
Engagements résultant de paiements différés	29'310	109'155
Total des crédits par engagement	29'310	109'155

5.30 Répartition des opérations fiduciaires (en CHF 1'000)	2015	2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	10'531	6'424
Total des opérations fiduciaires	10'531	6'424

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 15/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur (en CHF 1'000)	2015	2014
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	890	933
Titres de participation (y compris les fonds)	103	-468
Devises	26'598	25'313
Matières premières/métaux précieux	422	1'330
Total du résultat de négoce	28'013	27'108
<i>Dont provenant de l'option de la juste valeur</i>	<i>28'013</i>	<i>27'108</i>
<i>Dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	<i>28'013</i>	<i>27'108</i>

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en CHF 1'000)

Les emprunts obligataires de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (CLG) ainsi que les emprunts de la banque qui représentent le financement à long terme, totalisent un montant d'intérêts de CHF 55.3 millions, pour un montant total d'emprunts et de prêts de CHF 2'959 millions.

5.34 Répartition des charges de personnel (en CHF 1'000)	2015	2014
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	100'443	97'586
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	3'056	*
Prestations sociales	25'089	23'581
Autres charges de personnel	3'542	2'953
Total des charges de personnel	129'074	124'120

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	2015	2014
Coût des locaux	9'428	10'077
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	30'711	30'904
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	442	348
Honoraires de/des société(s) d'audit	1'176	1'010
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'050	1'010
– dont pour d'autres prestations de service	126	*
Autres charges d'exploitation	40'565	42'022
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	1'602	1'712
Total des autres charges d'exploitation	82'322	84'361

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Suite à l'évolution des risques, la banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation. Certains risques se sont éteints et les provisions, y relatives, ont été dissoutes dans le compte de résultat.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

**5.38 Présentation du résultat opérationnel
réparti entre la Suisse et l'étranger**

selon le principe du domicile de l'exploitation (en CHF 1'000)	2015		2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des opérations d'intérêts	235'341	13'022	260'642	12'871
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	360	–	16	–
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	22'368	1	16'315	–
Charges d'intérêts	-61'144	-68	-83'708	–
Résultat brut des opérations d'intérêts	196'925	12'955	193'265	12'871
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-10'053	-1'006	-10'776	-1'422
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	186'872	11'949	182'489	11'449
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	40'384	1'060	44'708	1'008
Produit des commissions sur les opérations de crédit	24'443	3'061	28'218	3'468
Produit des commissions sur les autres prestations de service	35'925	1'106	36'159	1'243
Charges de commissions	-5'202	-5	-5'139	-10
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	95'550	5'222	103'946	5'709
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	28'013	–	27'108	–
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	10'807	–	7'709	–
Produit des participations	1'453	984	2'381	840
Résultat des immeubles	1'081	–	1'012	–
Autres produits ordinaires	7'353	–	7'317	29
Autres charges ordinaires	-2'075	–	-433	–
Sous-total Autres résultats ordinaires	18'619	984	17'986	869
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-123'037	-6'037	-118'586	-5'534
Autres charges d'exploitation	-78'906	-3'416	-79'797	-4'564
Sous-total Charges d'exploitation	-201'943	-9'453	-198'383	-10'098
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-15'423	-306	-18'735	-274
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	10'039	-124	-6'681	43
Résultat opérationnel	121'727	8'272	107'730	7'698

5.39 Présentation des impôts courants et latents,**avec indication du taux d'imposition** (en CHF 1'000)

	Taux en %	2015	2014
Impôts courants			
Banque Cantonale de Genève	20.8%	19'056	16'752
Banque Cantonale de Genève (France) SA	32.8%	2'441	2'108
Capital Transmission SA	31.4%	280	227
Dimension SA	24.9%	49	N/A
Impôts latents	32.8%	50	198
		21'876	19'285

Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Cette annexe n'est présentée qu'au niveau statutaire. Voir l'annexe 5.40 des comptes statutaires.

Comptes annuels 2015 et annexes

Maison mère

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (page 128 à 148) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Thierry Aubertin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 février 2016
MME/THA/adi

Détails relatifs aux positions du bilan et des opérations hors bilan	128
Détails relatifs aux positions du compte de résultat	129
Présentation de l'état des capitaux propres	130
Présentation synoptique	131
1. Raison sociale, forme juridique et siège	131
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	131
3. Contrôle des risques	131
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels¹	132
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	132
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	132
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	133
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	133
5.05 Répartition des immobilisations financières	134
5.06 Présentation des participations	134
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	135
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	135
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	135
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	135
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	135
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	136
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	136
5.14 Présentation des produits structurés émis	136
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	136
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	137
5.17 Présentation du capital social	137
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	137

¹ Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	138
5.20	Indications des participants significatifs	138
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	138
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO	139
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	141
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	142
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	143
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	143
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	144
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	145
5.29	Répartition des crédits par engagement	145
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	145
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	145
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	145
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	145
5.34	Répartition des charges de personnel	146
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	146
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	146
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	146
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	146
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	147
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	147
	Proposition de répartition du bénéfice	148

Détails relatifs aux positions du bilan et des opérations hors bilan

Maison mère

128

	Notes	31.12.2015 en CHF 1'000	31.12.2014 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIFS				
Liquidités	5.23	3'412'298	879'940	2'532'358
Créances sur les banques	5.23	812'983	1'174'009	-361'026
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	199'660	99'000	100'660
Créances sur la clientèle	5.23	3'175'889	3'418'649	-242'760
Créances hypothécaires	5.23	9'966'068	9'503'574	462'494
Opérations de négoce	5.03	70'460	52'206	18'254
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	22'930	30'662	-7'732
Immobilisations financières	5.05	1'846'994	1'712'434	134'560
Comptes de régularisation		27'137	21'147	5'990
Participations	5.06	73'675	73'057	618
Immobilisations corporelles	5.08	135'867	143'885	-8'018
Autres actifs	5.10	195'115	206'845	-11'730
Total des actifs		19'939'076	17'315'408	2'623'668
Total des créances subordonnées		17'958	16'308	1'650
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		<i>2'040</i>	<i>1'800</i>	<i>240</i>
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5.23	1'916'290	1'079'235	837'055
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	747'977	634'095	113'882
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	12'683'915	11'602'429	1'081'486
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	624	5'797	-5'173
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	25'685	84'354	-58'669
Obligations de caisse	5.23	8'523	11'837	-3'314
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	2'959'144	2'569'993	389'151
Comptes de régularisation		64'678	47'453	17'225
Autres passifs	5.10	234'964	51'123	183'841
Provisions	5.16	11'915	27'338	-15'423
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	150'000	120'000	30'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve légale issue du capital		310'890	310'890	-
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		<i>180'192</i>	<i>180'192</i>	<i>-</i>
Réserve légale issue du bénéfice		401'917	352'961	48'956
Propres parts du capital		-11'498	-13'006	1'508
Bénéfice reporté/perte reportée		1'309	1'106	203
Bénéfice/perte (résultat de la période)		72'743	69'803	2'940
Total des passifs		19'939'076	17'315'408	2'623'668
Total des engagements subordonnés	5.15	307'430	304'100	3'330
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	<i>109'940</i>	<i>106'555</i>	<i>3'385</i>
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Engagements conditionnels	5.28	463'633	629'632	-165'999
Engagements irrévocables	5.02	442'574	397'047	45'527
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	62'538	49'625	12'913
Crédits par engagement	5.28	29'310	109'155	-79'845

Détails relatifs aux positions du compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2015 en CHF 1'000	31.12.2014 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes	5.33	234'337	259'342	-25'005
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		360	380	-20
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		22'368	16'315	6'053
Charges d'intérêts		-61'141	-83'809	22'668
Résultat brut des opérations d'intérêts		195'924	192'228	3'696
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-10'054	-10'833	779
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		185'870	181'395	4'475
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		40'385	44'718	-4'333
Produits des commissions sur les opérations de crédit		24'397	28'273	-3'876
Produits des commissions sur les autres prestations de service		34'617	36'160	-1'543
Charges de commissions		-5'202	-5'149	-53
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		94'197	104'002	-9'805
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	27'903	26'538	1'365
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		10'422	7'709	2'713
Produits des participations		2'655	1'938	717
Résultat des immeubles		1'081	1'012	69
Autres produits ordinaires		7'848	7'516	332
Autres charges ordinaires		-2'175	-433	-1'742
Sous-total Autres résultats ordinaires		19'831	17'742	2'089
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.34	-122'024	-118'586	-3'438
Autres charges d'exploitation	5.35	-78'530	-79'735	1'205
Sous-total Charges d'exploitation		-200'554	-198'321	-2'233
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
	5.36	-15'465	-18'303	2'838
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	10'038	-6'510	16'548
Résultat opérationnel		121'820	106'543	15'277
Produits extraordinaires	5.36	37	275	-238
Charges extraordinaires	5.36	-58	-5'263	5'205
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-30'000	-15'000	-15'000
Impôts	5.39	-19'056	-16'752	-2'304
Bénéfice/perte (résultat de la période)		72'743	69'803	2'940

Présentation de l'état des capitaux propres

Maison mère

en CHF 1'000

	Capital social	Réserves			Bénéfice reporté	Propres parts du capital		Résultat de la période	Total
		Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux		(poste négatif)			
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	310'890	352'961	120'000	70'909	-		1'214'760	
Reclassification des propres parts du capital au 01.01.15						-13'006		-13'006	
Acquisition de propres parts du capital						-4'476		-4'476	
Aliénation de propres parts du capital						6'651		6'651	
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			667			-667		-	
Dividendes et autres distributions			289		-18'000			-17'711	
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-3'600			-3'600	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				30'000				30'000	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			48'000		-48'000			-	
Bénéfice/perte (résultat de la période)							72'743	72'743	
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	310'890	401'917	150'000	1'309	-11'498	72'743	1'285'361	

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2015	31.12.2014
En équivalent plein temps	668.8	662.6
Effectif	721	715

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. CONTRÔLE DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 1.04 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

Maison mère

132

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations.
Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés.

5.02 Présentation des couvertures des créances

et des opérations hors bilan

ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)

Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)

	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Créances sur la clientèle	185'528	280'734	2'816'311	3'282'573
Créances hypothécaires	9'968'515	–	–	9'968'515
<i>Immeubles d'habitations</i>	7'918'238	–	–	7'918'238
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'386'434	–	–	1'386'434
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	428'483	–	–	428'483
<i>Autres</i>	235'360	–	–	235'360

Total des prêts

(avant compensation avec les corrections de valeur)

31.12.2015	10'154'043	280'734	2'816'311	13'251'088
31.12.2014	10'093'263	385'013	2'558'777	13'037'053

Total des prêts

(après compensation avec les corrections de valeur)

31.12.2015	10'151'596	279'660	2'710'701	13'141'957
31.12.2014	10'090'971	385'013	2'446'239	12'922'223

Hors bilan

Engagements conditionnels	–	100	463'533	463'633
Engagements irrévocables	–	–	442'574	442'574
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	62'538	62'538
Crédits par engagements	–	–	29'310	29'310

Total du hors bilan

31.12.2015	–	100	997'955	998'055
31.12.2014	115'530	44'887	1'025'042	1'185'459

Créances compromises

	Valeur estimée de réalisation		Montant net	Corrections de valeurs individuelles
	Montant brut	des sûretés		
31.12.2015	235'821	122'243	113'578	107'180
31.12.2014	206'913	91'543	115'370	111'377

Les créances en souffrance qui ne sont pas compromises ne sont pas intégrées dans le tableau "Créances compromises".

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs) (en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2015	31.12.2014
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	34'206	8'218
<i>dont cotés</i>	34'206	8'218
Titres de participation	643	619
Métaux précieux et matières premières	35'594	40'651
Autres actifs du négoce	17	2'718
Total des actifs	70'460	52'206
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'083	–
Engagements	31.12.2015	31.12.2014
Opérations de négoce		
Titres de participation	4	1
Autres passifs du négoce	620	5'796
Total des engagements	624	5'797

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	contrats à terme y.c. FRAs ¹	378	9'613	49'468	–	–	–
	<i>swaps</i>	9'461	–	100'447	28'403	182'369	4'928'056
	options (OTC ²)	459	458	38'348	135	–	86'935
Devises/métaux précieux	contrats à terme	75'518	21'887	3'181'911	–	–	–
	<i>swaps combinés d'intérêts et de devises</i>	–	–	–	6'404	–	99'660
Total avant prise en compte des contrats de netting							
31.12.2015		85'816	31'958	3'370'174	34'942	182'369	5'114'651
31.12.2014		16'100	23'508	1'620'681	14'562	213'871	4'431'790

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2015	22'930	25'685
31.12.2014	30'662	84'354

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	10'484	12'446

¹ Forward rate agreement

² Over the counter

5.05 Répartition des immobilisations financières (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créance	1'775'877	1'645'119	1'813'999	1'681'271
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'221'661	1'213'261	1'256'551	1'246'169
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	554'216	431'858	557'448	435'102
Titres de participation	64'275	67'264	88'471	121'841
<i>dont participations qualifiées¹</i>	1'475	1'650	3'002	3'420
Métaux précieux	31	31	31	31
Immeubles et véhicules	6'811	20	6'811	20
Total	1'846'994	1'712'434	1'909'312	1'803'163
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'396'857	1'587'201	–	–

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'581'172	179'271	15'434	–	–	–

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations (en CHF 1'000)

	2015							Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence /reprises		Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année		
Autres participations											
sans valeur boursière	73'894	-837	73'057	–	3'095	-1'577	-900	–	73'675	–	–
Total des participations	73'894	-837	73'057	–	3'095	-1'577	-900	–	73'675	–	–

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

	2015					
	Valeur comptable à			Valeur comptable		
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	la fin de l'année précédente	Investissements	Amortissements	à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-25'170	109'274	–	-5'617	103'657
Autres immeubles	21'801	-5'928	15'873	–	-727	15'146
Software acquis séparément ou développés à l'interne	32'857	-25'412	7'445	2'167	-2'829	6'783
Autres immobilisations corporelles	34'367	-23'974	10'393	4'380	-4'492	10'281
Objets en "leasing" financier:	6'000	-5'100	900	–	-900	–
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>	6'000	-5'100	900	–	-900	–
Total des immobilisations corporelles	229'469	-85'584	143'885	6'547	-14'565	135'867

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Compte de compensation	126'444	176'250	–	–
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	3'675	3'937	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	10'074	9'375
Administration fédérale des contributions (AFC)	10'358	9'796	6'163	7'543
Etalement des résultats sur instruments dérivés	47'199	–	9'551	9'060
Etalement sur titres selon l'"accrual method"	–	–	820	451
Titres et coupons	–	–	162	223
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	–	–	201'690	–
Autres	7'439	16'862	6'504	24'471
Total	195'115	206'845	234'964	51'123

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés.

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	¹Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2015	31.12.2014			31.12.2015	31.12.2014
Plans de prévoyance avec excédent	38'562	-	-	-	13'353	13'353	12'742

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2015, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2014.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclasi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions		Etat à la fin de l'année de référence
						à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	1'678	–	–	-129	–	–	-318	1'231
Provisions pour autres risques d'exploitation	563	-951	–	–	–	1'051	–	663
Autres provisions	25'097	-4'161	–	–	31	6'613	-17'559	10'021
Total des provisions	27'338	-5'112	–	-129	31	7'664	-17'877	11'915
Réserves pour risques bancaires généraux	120'000		–	–		30'000	–	150'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	136'498	-20'853	–	-880	3'913	24'170	-11'769	131'079
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>114'830</i>	<i>-18'831</i>	<i>–</i>	<i>-835</i>	<i>3'913</i>	<i>19'195</i>	<i>-9'141</i>	<i>109'131</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>21'668</i>	<i>-2'022</i>	<i>–</i>	<i>-45</i>	<i>–</i>	<i>4'975</i>	<i>-2'628</i>	<i>21'948</i>

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation		Droits de participation	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Membres du conseil d'administration	954	926	249	198
Membres des organes de direction	16'215	13'738	4'228	2'941
Collaborateurs	60'997	*	15'905	*
Total	78'166	14'664	20'382	3'140

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

Les conditions contractuelles générales sont expliquées dans le point 5 du chapitre: Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	187'582	251'479	66'317	28'998
Sociétés du groupe	519'552	615'637	49'208	69'628
Sociétés liées	1'420'095	1'157'646	240'557	55'189
Affaires d'organes	3'973	5'482	6'558	6'402
Autres parties liées	–	–	23'802	20'251

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 1.6 million à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 1.6 million en 2014).

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art 663c al. 3 CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2015			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
	forfaitaires ³	bloquées ^{4,5}						
Conseil d'administration								
Jean-Pierre Roth, président	280'500	714	281'214	–	–	26	26	–
Josef Küttel, vice-président	81'400	714	82'114	350'000	20	26	46	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	893	66'893	–	6	36	42	–
Grégoire Carasso	70'400	357	70'757	–	–	4	4	–
Gina Empson	70'400	357	70'757	–	20	4	24	–
Fabienne Knapp	100'100	893	100'993	–	70	20	90	64
Patrick Mage	126'500	893	127'393	–	20	36	56	–
Jean-Marc Mermoud	70'400	714	71'114	1'564'500	–	26	26	–
Ton Schurink	77'000	893	77'893	1'700'000	532	36	568	–
Angela de Wolff	77'000	714	77'714	–	–	26	26	–
John Tracey	70'400	714	71'114	1'000'000	20	26	46	–
Total du conseil d'administration	1'090'100	7'858	1'097'958	4'614'500	688	266	954	64

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2014			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
	forfaitaires ³	bloquées ⁴						
Conseil d'administration								
Jean-Pierre Roth, président	280'500	658	281'158	–	–	20	20	–
Josef Küttel, vice-président (dès le 1 ^{er} mai 2014)	77'733	658	78'391	350'000	20	20	40	–
Bernard Clerc, vice-président (jusqu'au 30 avril 2014)	31'167	329	31'496	–	100	–	100	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	823	66'823	–	6	29	35	–
Grégoire Carasso (dès le 1 ^{er} mai 2014)	46'933	–	46'933	–	–	–	–	–
Gina Empson (dès le 1 ^{er} mai 2014)	46'933	–	46'933	–	20	–	20	–
Asma Hovagemyan (jusqu'au 30 avril 2014)	25'667	329	25'996	–	50	–	50	–
Fabienne Knapp	100'100	494	100'594	–	70	13	83	64
Patrick Mage	126'500	823	127'323	–	20	29	49	–
Jean-Marc Mermoud	67'100	658	67'758	1'588'500	–	20	20	–
Ton Schurink	74'800	823	75'623	1'700'000	532	29	561	–
Angela de Wolff	74'800	658	75'458	–	–	20	20	–
John Tracey	70'400	658	71'058	1'000'000	20	20	40	–
Total du conseil d'administration	1'088'633	6'909	1'095'543	4'638'500	838	200	1038	64

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

² Limites maximums sur les prêts lombards, contre titre ou avec garanties hypothécaires.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de cinq ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

⁵ Montant calculés sur la base d'un cours du 11 juin 2015 de CHF 239, en valeur escomptée.

	Rémunération en liquide			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	754'256	1'482'452	173'639	1'656'091	449'357
Total de la direction générale	2'612'064	2'387'965	5'000'029	619'418	5'619'447	1'788'154
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	670'427	1'398'623	259'192	1'657'815	374'487
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'612'064	2'129'061	4'741'125	854'831	5'595'956	1'490'764

Rémunérations attribuées aux membres de la direction générale en qualité d'administrateurs et versées directement à la banque

Blaise Goetschin, président	82'137
Total de la direction générale	124'824
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	84'456
Total de la direction générale (exercice précédent)	134'473

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2015			Prêts accordés ⁵	
	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
Blaise Goetschin, président	515	4'464	4'979	40	130'000
Eric Bourgeaux	53	4'056	4'109	40	–
Claude Bagnoud	–	1'366	1'366	20	100'000
Pierre-Olivier Fragnière	–	2'852	2'852	–	–
Jean-Marc Joris	–	1'000	1'000	–	–
Jérôme Monnier	78	599	677	–	583'363
Total de la direction générale	646	14'337	14'983	100	813'363
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	1'832	3'183	5'015	40	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	3'608	10'130	13'738	100	830'749

¹ Versé en 2016 sur la base des résultats 2015.

² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2015. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2015 de CHF 260.75, en valeur escomptée.

⁴ Assurances sociales et Caisse de pension cumulées.

⁵ Prêts lombards ou avec garanties hypothécaires.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 84 et 85. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2015, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2015, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2015, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou à cinq des six membres de la direction générale. Une épouse d'un membre de la direction générale a bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par son conjoint, membre de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en CHF 1'000)	Echu							
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	3'412'298							3'412'298
Créances sur les banques	119'092	–	630'663	62'951	277	–	–	812'983
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	199'660	–	–	–	–	199'660
Créances sur la clientèle	542'734	130'588	932'603	218'837	675'106	676'021	–	3'175'889
Créances hypothécaires	–	1'701'141	598'898	651'108	3'106'467	3'908'454	–	9'966'068
Opérations de négoce	70'460	–	–	–	–	–	–	70'460
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'930	–	–	–	–	–	–	22'930
Immobilisations financières	22'515	–	96'103	203'135	966'226	552'221	6'794	1'846'994
Total								
31.12.2015	4'190'029	1'831'729	2'457'927	1'136'031	4'748'076	5'136'696	6'794	19'507'282
31.12.2014	2'056'302	1'617'196	2'993'843	1'163'647	4'937'860	4'101'606	20	16'870'474
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	477'753	3'133	1'090'401	345'003	–	–	–	1'916'290
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	384'970	363'007	–	–	–	747'977
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'417'290	4'924'001	297'548	45'076	–	–	–	12'683'915
Engagements résultant d'opérations de négoce	624	–	–	–	–	–	–	624
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25'685	–	–	–	–	–	–	25'685
Obligations de caisse	–	–	1'091	2'006	4'826	600	–	8'523
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	117'000	50'000	1'203'204	1'588'940	–	2'959'144
Total								
31.12.2015	7'921'352	4'927'134	1'891'010	805'092	1'208'030	1'589'540	–	18'342'158
31.12.2014	11'833'923	–	1'408'067	437'401	1'089'899	1'218'450	–	15'987'740

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en CHF 1'000)

	2015		2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
ACTIFS				
Liquidités	3'400'388	11'910	870'408	9'532
Créances sur les banques	110'118	702'865	118'808	1'055'201
Créances résultant d'opérations de financement de titres	199'660	–	49'500	49'500
Créances sur la clientèle	2'413'013	762'876	2'585'661	832'988
Créances hypothécaires	9'587'334	378'734	9'132'354	371'220
Opérations de négoce	38'057	32'403	44'993	7'213
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	14'392	8'538	30'662	–
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'338'107	508'887	1'369'675	342'759
Comptes de régularisation	27'137	–	21'147	–
Participations	27'917	45'758	25'870	47'187
Immobilisations corporelles	135'867	–	143'885	–
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Autres actifs	195'115	–	206'845	–
Total des actifs	17'487'105	2'451'971	14'599'808	2'715'600
PASSIFS				
Engagements envers les banques	816'750	1'099'540	838'541	240'694
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	269'609	478'368	634'095	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'573'405	2'110'510	9'570'095	2'032'334
Engagements résultant d'opérations de négoce	624	–	5'797	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	17'015	8'670	84'354	–
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	–	–	–	–
Obligations de caisse	8'523	–	11'837	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	2'959'144	–	2'569'993	–
Comptes de régularisation	64'678	–	47'453	–
Autres passifs	234'964	–	51'123	–
Provisions	11'915	–	27'338	–
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000	–	120'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	401'917	–	352'961	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	–	–	–	–
Propres parts du capital	-11'498	–	-13'006	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'309	–	1'106	–
Réserve de change	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	72'743	–	69'803	–
Total des passifs	16'241'988	3'697'088	15'042'380	2'273'028

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2015		2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe				
• France	1'306'501	6.6	1'398'000	8.1
• Luxembourg	138'887	0.7	90'237	0.5
• Allemagne	134'519	0.7	129'869	0.8
• Royaume-Uni	106'116	0.5	160'053	0.9
• Autres pays européens	244'424	1.2	370'711	2.1
Etats-Unis	70'179	0.4	15'262	0.1
Autres	451'345	2.3	551'468	3.2
Actifs à l'étranger	2'451'971	12.3	2'715'600	15.7
Suisse	17'487'105	87.7	14'599'808	84.3
Total des actifs	19'939'076	100	17'315'408	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/HI	2'142'507	87.4
1	12	0.0
2	134'047	5.5
3	19'157	0.8
4	40'563	1.7
5 et 6	59'376	2.4
7	13'898	0.6
Sans notation	42'411	1.7
Total	2'451'971	100

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
ACTIFS						
Liquidités	3'355'352	50'902	3'243	1'207	1'594	–
Créances sur les banques	71'538	511'798	174'825	3'542	17'409	33'871
Créances résultant d'opérations de financement de titres	100'000	–	99'660	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'029'860	462'949	652'097	6'902	24'081	–
Créances hypothécaires	9'848'168	112'468	5'432	–	–	–
Opérations de négoce	2'446	31'920	483	11	5	35'595
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'930	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'434'515	367'758	44'721	–	–	–
Comptes de régularisation	27'137	–	–	–	–	–
Participations	58'037	15'638	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	135'867	–	–	–	–	–
Autres actifs	188'171	4'519	1	935	1'489	–
Total des actifs bilanciaires	17'274'021	1'557'952	980'462	12'597	44'578	69'466
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	517'033	791'615	1'863'873	71'005	38'045	–
Total des actifs	17'791'054	2'349'567	2'844'335	83'602	82'623	69'466
PASSIFS						
Engagements envers les banques	175'547	780'883	913'815	3'194	5'093	37'758
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	50'000	199'677	498'300	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'880'422	889'576	799'026	53'488	29'979	31'424
Engagements résultant d'opérations de négoce	320	300	4	–	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25'685	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	8'523	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	2'875'430	–	83'714	–	–	–
Comptes de régularisation	64'678	–	–	–	–	–
Autres passifs	207'738	2'146	25'078	2	–	–
Provisions	11'915	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	150'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	401'917	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-11'498	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'309	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	72'743	–	–	–	–	–
Total des passifs bilanciaires	15'585'619	1'872'582	2'319'937	56'684	35'072	69'182
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'158'325	474'476	522'631	26'658	46'305	–
Total des passifs	17'743'944	2'347'058	2'842'568	83'342	81'377	69'182
Position nette par devise	47'110	2'509	1'767	260	1'246	284

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en CHF 1'000)	2015	2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	77'114	66'242
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	384'751	561'191
Autres engagements conditionnels	1'768	2'199
Total des engagements conditionnels	463'633	629'632

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement (en CHF 1'000)	2015	2014
Engagements résultant de paiements différés	29'310	109'155
Total des crédits par engagement	29'310	109'155

5.30 Répartition des opérations fiduciaires (en CHF 1'000)	2015	2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	10'531	6'424
Total des opérations fiduciaires	10'531	6'424

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur (en CHF 1'000)	2015	2014
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	783	401
Titres de participation (y compris les fonds)	103	-515
Devises	26'595	25'313
Matières premières/métaux précieux	422	1'339
Total du résultat de négoce	27'903	26'538
<i>dont provenant de l'option de la juste valeur</i>	<i>27'903</i>	<i>26'538</i>
<i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	<i>27'903</i>	<i>26'538</i>

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés.

5.34 Répartition des charges de personnel (en CHF 1'000)

	2015	2014
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	96'131	94'165
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	3'056	*
Prestations sociales	22'915	21'604
Autres charges de personnel	2'978	2'817
Total des charges de personnel	122'024	118'586

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)

	2015	2014
Coût des locaux	8'653	9'234
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	29'448	29'777
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	145	170
Honoraires de/des société(s) d'audit	928	888
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	802	888
– dont pour d'autres prestations de service	126	*
Autres charges d'exploitation	39'356	39'666
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	1'602	1'712
Total des autres charges d'exploitation	78'530	79'735

* En application avec les dispositions transitoires, les chiffres de l'exercice précédent présentant des données nouvelles au regard de la circulaire Finma 15/1 ne sont pas indiqués.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

La situation de la maison mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisé en Suisse.

**5.39 Présentation des impôts courants et latents,
avec indication du taux d'imposition** (en CHF 1'000)

	Taux en %	2015	2014
Impôts courants BCGE	26.2%	19'056	16'752
		19'056	16'752

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation (en CHF 1'000)

Résultat net attribuable aux actionnaires	31.12.2015
Pourcentage d'actions nominatives "A" en circulation par rapport au capital-actions en circulation	78'211
Pourcentage d'actions nominatives "B" en circulation par rapport au capital-actions en circulation	36.82%
Pourcentage d'actions au porteur en circulation par rapport au capital-actions en circulation	22.09%
	41.09%

Actions nominatives "A"

Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions nominatives "A"	28'797
Nombre moyen d'actions en circulation	2'651'032
Résultat par action (en CHF)	10.86

Actions nominatives "B"

Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions nominatives "B"	17'278
Nombre moyen d'actions en circulation	1'590'620
Résultat par action (en CHF)	10.86

Actions au porteur

Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions au porteur	32'135
Nombre moyen d'actions en circulation	1'479'174
Résultat par action (en CHF)	21.73

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 26 avril 2016, la répartition du bénéfice au bilan comme suit:

	31.12.2015	31.12.2014
Résultat de la période	72'743	69'803
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1'309	1'106
Bénéfice disponible	74'052	70'909
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-49'000	-48'000
Dividende de 5% (2014: 5%) sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-18'000	-18'000
Dividende supplémentaire 2015 de 0.5% (2014: 0%) sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-1'800	–
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	-3'960	-3'600
Bénéfice reporté	1'292	1'309

Impressum

Conception et réalisation
Alternative communication SA – www.alternative.ch

Images

Pages: couverture, 8-9, 16-17, 22-23, 30-31, 46-47, 52-53 et 58-59
Alternative communication SA

Photographies

Pages: couverture, 2, 10, 16-17, 24, 26-27, 29, 30-31, 36, 46-47, 58-59, 76-77 et 82-83
Loris von Siebenthal

Page 29

Architecture R|R

Page 29

Didier Ruef

Photolitho
rs solutions

Impression
Atar Roto Presse SA Genève

Ce produit est imprimé sur du papier certifié FSC® C008839



Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

www.bcge.ch

22 agences à Genève

Siège: Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

BCGE Private Banking

Quai de l'Île 17 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 - CP 159 - 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19 - Postfach 4068 - 8021 Zürich

privatebanking@bcge.ch

www.bcge.ch/privatebanking

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20 - F - 69001 Lyon

Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50

www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Rue de la Tour-de-l'Île 4 - CP 2251 - 1211 Genève 2

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

Dimension SA

Rue des Fontenailles 16 - 1007 Lausanne

Téléphone: +41 (0)21 317 52 10

